

BONNE ANNÉE à tous

L'ÉCHO de FRONTENAC

Au SERVICE des COMTES de FRONTENAC - MEGANTIC - COMPTON

50e Année, No 1

Lac-Mégantic, mardi, 2 janvier 1979

25c

L'ÉCHO dans sa 50e année

LAC MEGANTIC, JEUDI, 24 SEPTEMBRE 1931

L'ÉCHO DE FRONTENAC

HOTEL QUEENS PLAN EUROPEEN

LAC MEGANTIC Que PH POLLIN Dir Gérant

MORT ACCIDENTELLE DE M. ANDRE ROY

JOURNAL HEBDOMADAIRE

BRAVO

AGE DE 42 ANS

TROIS ARRESTATIONS POUR LE VOL À LAMBTON

Deux des prévenus sont arrêtés aux Trois Rivières et le troisième est fait prisonnier à Montréal. Flair du chef Vachon, de la cité trifluvienne, a aperçu que la automobile portant le No 11.277, a aperçu que la automobile a été prise et cache le véritable numéro 111.277, arrêté les occupants, fait mine de tout savoir et aurait ainsi obtenu des aveux lui permettant de retracer une grande partie de l'argent volé.

DE TOUT UN PEU

Humble à la suite d'un événement d'importance dans la région de Lac-Mégantic. En effet, ces jours derniers, M. Louis Philippe Poulin, journaliste et publiciste de Beauveville, achetait l'entière propriété du matériel et du journal et en prenait possession le jour même.

NOUVELLE ADMINISTRATION

"L'Écho de Frontenac" fondé il y a deux ans exactement cette semaine entre dans sa 50e année avec une nouvelle administration. En effet, ces jours derniers, M. Louis Philippe Poulin, journaliste et publiciste de Beauveville, achetait l'entière propriété du matériel et du journal et en prenait possession le jour même.

BRAVO

Apprenant que le gouvernement fédéral avait accordé un prêt de 10 millions de dollars à la province de Québec pour la construction d'une route de 100 kilomètres à travers la région de Lac-Mégantic, M. Poulin a écrit un article dans "L'Écho de Frontenac" pour féliciter le gouvernement et encourager le développement de la région.

L'ART DE LA RÉCLAMÉ

Le succès d'une entreprise dépend en grande partie de la qualité de sa publicité. C'est pourquoi il est important de choisir une agence de publicité expérimentée et compétente.

1929

UN CHEVAL EST TUÉ ACCIDENTELLEMENT

Un cheval appartenant à M. Arthur Goulet a été tué accidentellement par un camion de la ville de Lac-Mégantic.

ON FÊTE M. ARTHUR GOULET

M. Arthur Goulet, propriétaire de la ferme de Lac-Mégantic, a été fêté par ses amis et voisins à l'occasion de son anniversaire.

L'AMBITION

Un homme de Lac-Mégantic a été arrêté pour avoir tenté de voler une somme d'argent importante.

ACCIDENT D'AUTO À MILAN

Un accident d'automobile a eu lieu à Milan, causant de légers blessures à deux personnes.

ED FORTIN

Ed Fortin, journaliste et publiciste, a écrit un article dans "L'Écho de Frontenac" sur le développement de la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

SÉRIEUX INCENDIE À SAINT-SAMUEL

Un incendie sérieux a éclaté à Saint-Samuel, détruisant plusieurs bâtiments.

ACCIDENT D'AUTO À MILAN

Un accident d'automobile a eu lieu à Milan, causant de légers blessures à deux personnes.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

ACCIDENT D'AUTO

Un accident d'automobile a eu lieu à Lac-Mégantic, causant de légers blessures à deux personnes.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

LE SUCRE DÉRABLE

Le sucre dérivé de la canne à sucre est devenu un produit de plus en plus populaire dans la région de Lac-Mégantic.

Le Petit Drolet

C'est déjà terminé le temps des Fêtes Noël, le Jour de l'An. Les parents sont repartis. Les jours reprennent leur train train normal. Mais avant que les lueurs des Fêtes ne s'éteignent j'aimerais vous donner les noms des gagnants du concours de décorations de Noël de la Chambre de Commerce.

1er prix: \$25.00 — M. Gaetan Gagnon pour l'originalité de la petite église

2e prix: \$15.00 — M. Clément Therrien, pour l'effort physique fourni pour installer le Père Noël dans le mât de télévision. Le panneau représentant le Père Noël était l'œuvre de François Therrien.

3e prix: \$10.00 — M. Luc Fortin pour la chaleur invitante du foyer.

Félicitations à tous ces gens.

AUX ATELIERS SOCIO-CULTURELS

Notre petite fête de Noël fut une réussite. Cette année c'était différent et le spectacle a semblé plaire.

Certains d'entre vous auraient peut-être préféré ne voir qu'un Père Noël assis attendant les enfants, certains autres avaient de jeunes enfants fatigués avec eux et ont trouvé le spectacle long. Mais aux noms des jeunes inscrits aux ateliers socio-culturels et qui ont travaillé très fort à la préparation de cette journée, je tiens à vous remercier tous de votre encouragement, votre compréhension et votre patience.

Je tiens encore une fois à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à faire de cette journée un succès.

Ceux d'entre vous qui auraient des suggestions pour un spectacle de Pâques, communiquez sans tarder avec nous. Les ateliers reprendront leurs activités très bientôt.

Merci encore

Ginette Longpré-Côté

ECHOS DE LA POLICE MUNICIPALE

ACCIDENTS

Le 14 décembre à 16h05, au 3453 de la rue Agnes, un véhicule 4x4 qui sortait d'une entrée de cour a heurté une automobile qui circulait sur la rue Agnes en direction ouest. Cette dernière a subi des dégâts de plus de \$500.

Le 14 décembre à 16h45, au coin du boulevard des Vétérans et de la rue Mi-

lette, un conducteur a perdu le contrôle de son véhicule qui a heurté un poteau de l'Hydro Québec. L'automobile a subi des dommages de plus de \$500.

Le 15 décembre, vers 16 heures, deux automobiles sont rentrés en collision frontale alors qu'ils circulaient tous deux dans le milieu de la chaussée sur la voie qui mène de la rue

Stearns au centre Mgr Bonin. Chacun des véhicules a subi des dommages de plus de \$500.

Le 16 décembre à 7h50, une automobile qui s'engageait dans la cour du garage MB-CO sur la rue Laval nord, a vu son moteur s'étouffer mais a continué sa course pour heurter les pompes à essence qui ont subi des dégâts évalués à près de \$450 tandis que l'auto s'en tirait avec des dommages de \$200.

Le 19 décembre à 8h55 deux véhicules sont entrés en collision au coin d'une ruelle de magasin et de la ruelle du CPR alors qu'une autre auto stationnée réduisait la visibilité.

PLAINTES

Le 12 décembre, une automobile a endommagé le hangar de ruelle du Notaire Veilleux et ass. Selon les analyses de la police, il s'agirait d'une petite auto de type japonaise. L'enquête se poursuit.

Le 18 décembre, durant la nuit, il y a eu une entrée par effraction dans la salle de Quilles de la rue Québec Central. Curieusement aucun vol n'a été commis, même si le contenu du tiroir caisse a été vidé sur le comptoir.

FEU

Un début d'incendie s'est déclaré le 16 décembre vers 8 heures du matin dans une résidence du Chemin de la Baie des Sables. Les pompiers ont rapidement contrôlé le feu qui s'est déclaré dans le sous-sol et qui aurait été allumé par des enfants qui jouaient... avec le feu. Les seuls dommages sont dus à la fumée et à l'eau.

AU MARCHÉ DE
FRUITS et LEGUMES
J. LEBLANC INC.
Vous trouverez à des prix incomparables fruits et légumes, poissons frais, viandes froides, poulets, dindes, oeufs frais, produits laitiers, miel pur, marinades, etc.
5328 Frontenac - Lac-Mégantic - 583-2321

MEGANTIC ISOLATION
ISOLATION DE CELLULOSE
Emile Gobeil prop.
SI DESIRE... FAITES LE VOUS MEME!
FAISONS LOCATION D'EQUIPEMENT
R.R. no 5
Lac-Mégantic **547-3696**

COUET INC. ENTREPRENEUR GENERAL
3965 rue Québec Central — LAC-MEGANTIC Tél. 583-1324
Rés. 549-2520
LOCATION de machinerie — ATELIERS

- Excavation
- Terrassement
- Gravelage
- Compresseurs
- Machine Shop
- Fabrication de remorques ("trailers")
- Boîte de camions ou pick-up en acier ou en bois
- Installation de doubles roues sur camions
- Soudure à arc (électrique)
- Fabrication de hose hydraulique

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

GREFFARD et AUBUT
Pierre GREFFARD et Michel AUBUT
AVOCATS et PROCUREURS
5284 rue Frontenac Lac-Mégantic Tél.: 583-2774

ANDRE TURGEON
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5175 rue Frontenac Lac-Mégantic Tél.: 583-1477

Dewey ZAOR & Jean-Claude BOUTIN
AVOCATS et PROCUREURS
25 WELLINGTON NORD, Suite 704
SHERBROOKE, P.Q. Tél.: (819) 549-9933

CLAUDE PARADIS
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5109 rue Frontenac Lac-Mégantic Tél.: 583-3833

François DORE Pierre-G. PICARD
AVOCATS et PROCUREURS
Bureau d'Aide Juridique
5348 Frontenac, Tél. 583-1214
Lac-Mégantic, G6B 1H3

ROBERT GIGUERE, DEC. LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
Dispense l'aide juridique
4138 rue Laval, app. 5 Lac-Mégantic Tél.: 583-1794

ARPENTEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY
ARPENTEUR GEOMETRE
3852 Québec Central Lac-Mégantic Tél.: (819) 583-3936

INGENIEURS-CONSEILS

Lemieux, Roy, Donaldson, Fields & Ass.
INGENIEURS-CONSEILS
Système d'aqueduc et d'égouts
Travaux municipaux, Structures
4927 rue Laval (819) 583-2431 Lac-Mégantic
144 Nord, rue Vimy (819) 562-3876 Sherbrooke

CHIROPATICIENS

Clinique Chiropratique Lac-Mégantic
Guy LAJEUNESSE, d.c. - J. Claude BOUCHER, d.c.
DOCTEURS en CHIROPATRIQUE
4796 Laval Lac-Mégantic Tél.: 583-0128

COMPTABLES

Bélanger, Saint-Jacques, Sirois, Comtois & Cie
Comptables agréés Chartered Accountants
5330, boul. des Vétérans Lac-Mégantic (819) 583-0611
Lac-Mégantic, P.Q. G6B2G2 Sherbrooke (819) 563-2331

PHARMACIEN

Claude CHARRON, I. pharm.
PHARMACIEN
5249 rue Frontenac Lac-Mégantic Tél.: 583-2123

DENTUROLOGISTE

ROGER DUMAS, t.d.c.
Sur rendez-vous 1h30 à 9h00
Lundi et samedi exceptés 7h00 à 9h00
3538 rue Bernier 583-0649 Lac-Mégantic

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR JEAN ROY, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous 8h00 à midi et 1h30 à 5h00
Mercredi et samedi exceptés
4312 Salaberry Lac-Mégantic Tél.: 583-2288

DR GERALD BOLDUC, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés 2h00 à 5h00 et 7h00 à 9h00
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.
DENTISTE
4312 rue Salaberry Lac-Mégantic 583-4707

VETERINAIRE

DR PIERRE OLIVIER
MEDECIN VETERINAIRE
5078 rue Frontenac Lac-Mégantic
(bur.) 583-3232 (rés.) 583-3231
MOBILE 1-800-463-3111

MEDECINS

DR PIERRE LAVIGNE, m.d., F.R.C.S.
CHIRURGIEN GENERAL
5109 Frontenac Lac-Mégantic Tél.: 583-3118

DR GERARD NOEL
MEDECIN CHIRURGIEN
Médecine générale
5035 boul. des Vétérans Lac-Mégantic Tél.: 583-0678

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie, Obstétrique. Heures de bureau sur rendez-vous 583-3343
4639 Laval, Lac-Mégantic. Pour médecin de garde, composez

Dr Daniel Brochu, m.d., L.M.C.C.	583-1529	WOBURN Centre Municipal Lundi matin Jeudi soir
Dr Normand Dussault, m.c. L.M.C.C.	583-2388	
Dr Pierre Marchand, m.d.	583-3216	
Dr Marc-René Nogue, m.d., L.M.C.C.	583-3516	

MEDECIN

DR PETER COHEN, m.d., l.m.c.c.
médecin générale, pédiatrie, obstétrique
et appels à domicile
Côte de l'église Notre-Dame-des-Bois Tél.: 888-2520

NOTAIRES

L. L. BOURQUE
NOTAIRE
5335 rue Frontenac Edifice Bourque Lac-Mégantic Tél. 583-2262

OPTOMETRISTES

J.-P. PARADIS, d.e.c., l.sc.o.
Docteur en optométrie
Examen de la vue - Verres de contact
Entraînement visuel
Pour rendez-vous: 583-4700 5109 rue Frontenac
LAC-MEGANTIC

NOTAIRES

Daniel DROUIN & Alain TALBOT
NOTAIRES
Me Drouin est cessionnaire des greffes des notaires C. E. Côté et DeLourdes Lippé
4927 Laval Lac-Mégantic Tél.: 583-0787

NOTAIRE

DENIS BELANGER
NOTAIRE
Rue Principale C.P. 37 LAMBTON
Tél.: (418) 484-7254

DR MARCEL COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez:
Bureau: 583-0404 5042 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac

1929

1979

50

L'ECHO de FRONTENAC

25,000
LECTEURS

A LAC-MEGANTIC: BUDGET DE \$2,404,157

L'ANNEE FISCALE 1978 SE TERMINE PAR UN SURPLUS DE \$70,785.

LE MILLIN AUGMENTE DE 4.34%

L'année fiscale de la ville de Lac-Mégantic se terminant le 31 décembre 1978, s'est soldée par un surplus de quelque \$70,785.

C'est grâce à la subvention du gouvernement du Québec d'aide aux municipalités de 5,000 âmes et plus, et d'une augmentation importante dans la compensation sur la taxe de vente, que le bilan démontre un surplus intéressant de \$70,785 de déclarer le maire Jean Lessard.

Ce précieux coussin a permis de faire face à un budget de \$2,404,157 pour l'année 1979, sans trop augmenter les taxes des contribuables, de préciser M. Lessard.

L'augmentation du budget d'un demi-million de dollars est dû au coût plus élevé de l'administration et des dépenses courantes, pour 50%; l'autre moitié représente des subventions anticipées pour différents pro-



JEAN LESSARD
maire

LE BUDGET DE LA VILLE DE LAC-MEGANTIC EN DETAILS

REVENUS

	BUDGET 1978	BILAN 1978	BUDGET 1979
Taxes foncières générales.....	\$486,728	\$487,472	\$517,680
Taxes d'aqueduc et d'égouts.....	\$271,824	\$268,826	\$277,826
Taxe de locataires.....	\$ 83,350	\$ 89,000	\$ 89,000
Taxe de vidanges.....	\$ 43,500	\$ 45,000	\$ 45,000
Taxe d'affaires.....	\$ 27,200	\$ 27,000	\$ 27,000
Licences et permis.....	\$ 4,025	\$ 4,167	\$ 6,800
Compensations des gouvernements.....	\$ 57,757	\$ 84,403	\$ 63,952
Services rendus par la municipalité.....	\$ 4,000	\$ 10,753	\$ 8,600
Loisirs et culture.....	\$155,000	\$204,395	\$282,161
Parcomètres.....	\$ 10,600	\$ 10,000	\$ 8,000
Location Hôtel de Ville.....	\$ 67,368	\$ 67,650	\$ 70,491
Location terrains roulottes.....	\$ 5,100	\$ 6,240	\$ 7,200
Location autres immeubles.....	\$ 51,469	\$ 51,789	\$ 51,439
Taxe droits de mutation.....	\$ 6,500	\$ 12,175	\$ 12,175
Pénalités - Cour.....	\$ 8,500	\$ 8,500	\$ 8,500
Intérêts.....	\$ 34,759	\$ 36,052	\$ 34,800
Disposition d'actifs, immeubles et terrains...\$	000	\$ 000	\$ 1,000
Compensation taxe de vente.....	\$412,663	\$450,127	\$495,140
Taxe d'accise sur essence (Féd).....	\$ 1,500	\$ 000	\$ 3,000
Aide financière aux municipalités 5000âmes et+ 000	\$ 000	\$ 44,416	\$ 44,416
Taxe d'amusements.....	\$ 9,500	\$ 8,700	\$ 8,700
Programme de lutte au chômage.....	\$ 87,367	\$105,911	\$106,893
Subventions de Québec.....	\$ 37,362	\$ 70,017	\$125,869
Raccordements aqueduc et égouts.....	\$ 26,500	\$ 37,000	\$ 27,000
Hydro-Québec (barrage).....	\$ 12,781	\$ 12,781	\$ 000
Autres revenus de services.....	\$ 20,497	\$ 26,921	\$ 10,730
SURPLUS (1978)			\$ 70,785
	\$1,925,850	2,169,295	2,404,157

DEPENSES

	BUDGET 1978	BILAN 1978	BUDGET 1979
Administration générale.....	\$233,230	\$266,142	\$323,543
Sécurité publique.....	\$193,520	\$182,910	\$232,958
Transport routier.....	\$239,510	\$305,272	\$295,144
Hygiène du milieu.....	\$164,095	\$145,895	\$177,344
Urbanisme et mise en valeur du territoire...\$	30,710	\$ 32,495	\$ 38,430
Loisirs et culture.....	\$240,510	\$280,701	\$368,822
Edifices.....	\$139,970	\$131,308	\$149,407
Machinerie et véhicules.....	\$ 73,490	\$ 67,957	\$ 73,700
Dépenses en immobilisation à même les revenus 69,622	\$ 69,622	\$ 89,958	\$ 70,809
Programmes lutte au chômage.....	\$105,515	\$135,499	\$156,409
Frais de financement.....	\$396,260	\$394,564	\$496,091
Mauvaises créances.....	\$ 20,200	\$ 22,986	\$ 21,500
Hydro-Québec.....	\$ 13,187	\$ 12,781	000
Règlements 650 et 670.....	\$	\$ 13,196	\$ 000
Deficit année précédente.....	\$ 6,031	\$ 16,846	\$ 000
	\$1,925,850	2,098,510	2,404,157
Surplus 1978		70,785	
	\$1,925,850	2,169,295	2,404,157

Note: Les chiffres apparaissant dans la colonne "bilan 1978" ne sont pas officiels; ils ont été compilés aussi juste que possible avant que soit terminée l'année fiscale.

jets qui pourraient se réaliser au cours de 1979

AUGMENTATION DU MILLIN

Le millin passera de \$1.38 à \$1.44 soit 4.34% d'augmentation pour un rôle d'évaluation de quelque \$35.9 millions. La taxe d'eau demeure inchangée à \$108 pour une deuxième année consécutive; la redevance exigée pour l'enlèvement des ordures ménagères demeure à \$18.

DECOUVERT SANS VIE DANS SA DEMEURE

LA GUADELOUPE — Un homme de 36 ans domicilié à La Guadeloupe a été découvert sans vie dans sa demeure. Il s'agit de M. Fernand Robert, lequel serait mort d'une hémorragie causés par la sclérose du foie.

C'est son père qui a fait la macabre découverte vendredi le 29 décembre soit deux jours environ après la mort de la victime.

Chez les dames de l'AFEAS Stratford

DNC (G.V.) — Le 13 décembre 1978 eut lieu à la salle paroissiale l'assemblée mensuelle des dames de l'AFEAS. L'ouverture fut faite par la présidente, Mme Adrienne Doyon en disant une belle prière suivie du procès verbal lu par Mme Aurore Hébert secrétaire.

L'éducation a suivi par un film qui dura 20 minutes sur l'alimentation. Comme artisanat, Mme Félicienne Hébert montra un ense-

ble pour bébé tricoté par elle-même.

Après que l'assemblée de la Garde paroissiale fut finie, ceux-ci furent invités à se regrouper aux membres qui avaient invité leur mari pour bel échange de cadeaux par un Père Noël en la personne de Mlle Dolorès Croteau qui a remis de nombreux pris de présence. M. le curé se fit un plaisir d'assister à cette belle fête.

On se dit à la fin Bonne Année à tous.

éditorial

50 ANS AU SERVICE DE L'INFORMATION

Notre hebdo est entré dans sa cinquantième année. En effet, le 25 septembre 1929 était publiée à Lac-Mégantic, la première édition de L'ECHO DE FRONTENAC, journal fondé par le député du comté de Beauce à l'époque J.-Edouard Fortin.

Malgré les efforts de l'équipe originale, le nouveau journal n'a malheureusement pu traverser les difficultés des premières années de son existence. Après une faillite, deux années après sa fondation, feu Louis-Philippe Poulin, journaliste au journal L'Eclair de Beauceville, faisait l'acquisition de L'ECHO qu'il dirigea durant 36 années. Depuis son décès son épouse continue d'assurer sa publication.

Après avoir survécu pendant un demi-siècle, malgré les difficultés financières, la crise économique des années 30, la maladie et la cécité dont souffrait son directeur, cette entreprise familiale a réussi un tour de force qu'il faut signaler. L'ECHO a toujours été avant tout l'organe bien vivant de sa non moins vivante ville et région en y apportant une information locale honnête et objective. C'est ainsi que la population de la région a adopté un média qui d'année en année n'a cessé de s'améliorer.

L'appui du public a toujours été pour

le journal une condition nécessaire à sa survie, tant dans le domaine commercial que dans celui de l'information. Nous sommes fiers et conscients de cette aide précieuse qui a toujours été un gage de confiance; nous sommes décidés plus que jamais à le mériter davantage.

Pour notre part nous nous efforcerons de faire des améliorations à notre journal, d'en varier la rédaction et d'en parfaire la forme. Nous sommes conscients que la vitalité de la presse hebdomadaire, sa pénétration dans le milieu, son influence sont aujourd'hui des faits connus.

Aussi voulons-nous que notre hebdo soit toujours l'ami fidèle de tous, celui dont la visite chaque semaine sera toujours attendue avec impatience, avec une joie nouvelle pour tous les membres de la famille, dans tous les foyers de Lac-Mégantic et de la région.

Nous profitons de l'occasion pour demander de nouveau à nos lecteurs de nous aider à rendre notre journal de plus en plus digne d'eux, lorsqu'il se fera leur porte-voix dans toute la région; c'est ainsi qu'ils se connaîtront mieux tout en créant de l'intérêt vis-à-vis la chose publique, en encourageant les initiatives et en développant le civisme.

G.P.

Pour la prévention de la criminalité

La police municipale parraine un projet d'été

(C.C.) — Le directeur de la police municipale de Lac-Mégantic, M. Raoul Perron et le Service de protection de la ville ont mis sur pied un projet d'été dont le but est la prévention de la criminalité, en particulier au niveau des vols par effraction dans les résidences et les chalets ou habitations secondaires de notre région. En 1977, plus de 200 plaintes ont été enregistrées à ce sujet.

OBJECTIFS

Le projet vise à faire partager à la population, à l'aide de jeunes travailleurs par diverses actions d'information et d'éducation, les objectifs de la police en général, tout en se protégeant elle-même. Il s'agira de mettre sur pied dans la région un système d'identification des biens de valeur du type de l'opération "Volcan" qui a déjà eu beaucoup de succès ail-

leurs.

Après une période de publicité, trois équipes de deux personnes feront des visites à domicile où on marquera au burin les objets de valeur. Une liste de tous ces objets sera établie et on informera les occupants des mesures de prévention à prendre.

ORGANISATION

Le projet est financé par le solliciteur général du Canada et la Commission

de police du Québec. Les participants (es) seront embauchés par le Centre d'emploi du Canada après sélection par les policiers responsables du projet. Le capitaine Pierre Boulé sera le surveillant du projet qui se déroulera pendant douze semaines, du 28 mai au 17 août 1979. Le coût du projet est de \$16,000 comprenant 13,400 dollars pour

les salaires des six employés et le directeur de projet, \$1,600 pour les avantages sociaux et \$950 pour les dépenses diverses (matériel, publicité etc...).

Le projet a été accepté au conseil municipal par une résolution proposée par le conseiller André Harvey et appuyée par le conseiller Gerald Rodrigue.

LA VILLE VEND UN TERRAIN AU FOYER JEANNE-MANCE

(C.C.) — Le conseil municipal de la ville de Lac-Mégantic a approuvé le 18 décembre dernier le contrat de vente entre la ville et la corporation du Foyer Jeanne Mance au sujet d'une bande de terrain, de 28 pieds de large sur 505 pieds de long, voisine du Foyer Jeanne Mance et dont celui-ci se porte acquéreur pour une somme de \$672 soit le montant de l'évaluation plus 10%. Il y a quelques mois, il avait été question de louer ce terrain au Foyer mais finalement, la ville a accepté de la vendre. Le contrat a été approuvé par une résolution proposée par le conseiller Guy Thé-

berge et appuyée par le conseiller Gerald Rodrigue. Pour que cette vente soit chose faite, il ne reste plus que l'approbation du ministère des Affaires Municipales. Le Foyer Jeanne Mance compte aménager ce terrain en espace récréatif.



Moi un pollueur?
JAMAISI!

AQTE

Durant la première tempête de l'hiver

Carambolage à Stornoway

(C.C.) — Lundi 17 décembre dernier, jour de la première grosse tempête de l'hiver, les conditions déplorables de la route ont causé vers midi et demi un carambolage à Stornoway, à un demi-mille du village sur la route 1612 en direction de Lac-Mégantic. Quatre véhicules furent impliqués dans l'accident. Une première automobi-

le s'était immobilisée du côté gauche du chemin lorsqu'elle fut percutée par un autre véhicule arrivant de la direction opposée du même côté de la route. Ce deuxième véhicule fut retiré du lieu de l'accident mais peu après un troisième véhicule entra en collision avec le premier qui était toujours sur le bord du chemin. Un quatrième

véhicule devait peu après heurter le troisième qui était encore "pris" avec la première automobile. Il n'y a heureusement pas eu de blessés, mais les dommages matériels s'élevèrent à \$6,000 et un des véhicules est une perte totale. Ce sont les agents Laroche et Cloutier de la Sûreté du Québec qui s'occupent de ce dossier.

Sur le Pont d'Agnes

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe POULIN
(Tous droits réservés)

Les arbres de Noël et les roses ne sont pas de même taille et ne se ressemblent pas, mais ils peuvent être comparés en ce que les premiers et les dernières ne vivent que l'espace d'un matin.

Les chemins d'hiver n'ont pas jusqu'ici mis fin aux tragédies de la route, redoublons de prudence.

Il n'y a pas que les automobiles sur les grandes routes, il y a aussi les navires qui sur les grands cours d'eau qui ont à lutter avec les fortes tempêtes du présent hiver.

Nous connaissons quelqu'un pour lequel l'année qui prend fin a été une période record, c'est l'homme à la faux.

A cette époque des fêtes, qui n'aime pas à lire à travers les branches... des arbres de Noël?

Lorsque jadis, nos bûcherons venus de partout, s'en retournaient passer la Noël et le Jour de l'An dans leur famille et qu'ils nous paraient d'un "frette" noir, ce devait être un froid comme celui d'aujourd'hui.

Profitez de notre première visite sur le pont en 1979 pour réitérer les vœux qu'apportait à tous les lecteurs et à toutes les lectrices cette chronique de notre édition spéciale de Noël: Bonne Heureuse et Sainte Année.

FONDE EN 1929

L'ECHO DE FRONTENAC

JOURNAL
HEBDOMADAIRE
REGIONAL

Rédaction et administration
à 5040 Boul. des Vétérans
Tél. 583 1630

LAC-MEGANTIC

Mme L. Philippe Poulin
directrice

MEMBRE
des HEBDOS du
CANADA et de
l'AUDIT BUREAU of
CIRCULATION



HEBDOS DU CANADA



Circulation certifiée

ABONNEMENTS

CANADA 1 an \$ 7.00
2 ans \$13.00
ETATS-UNIS 1 an \$20.00

Imprimé aux ateliers de
l'Imprimerie Poulin Ltée
St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe
Enregistrement No 1148

OPINIONS

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres signées que nous recevons traitant de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du journal et de son éditeur.

Une bibliothèque municipale

Que la demoiselle Rivest qui déplorait le fait qu'il n'y aurait pas de bibliothèque municipale à Val Racine veuille bien me permettre d'y aller d'une suggestion pour la dépanner. Elle aurait tout loisir de faire provision de livres, si elle le désire, à Nantes, qui n'est tout de même pas si loin de nous - ou à Lac-Mégantic même.

J'ai trouvé qu'elle était bien amère à l'endroit du maire et des conseillers municipaux lesquels font tout en leur pouvoir pour ne pas avoir à augmenter les taxes indûment. Bien amère aussi vis-à-vis les assistés sociaux qu'elle qualifie aimablement de "parasites"...

Si seulement elle se doutait que la cause de cet état de choses est imputable aux véritables et super grands parasites qui vivent du sang du peuple; ceux qu'il est convenu d'appeler "les contrôleurs de l'argent

et du crédit", avec la complicité de ceux qui gouvernent et se font leurs valets.

Le peuple canadien pour un produit tant et si bien que l'abondance des choses nécessaires à la vie donne des cauchemars à ceux qui sont chargés d'en disposer, exemples: le blé, le lait, etc... On va jusqu'à pénaliser ceux qui en font trop. Puis, si les chômeurs forcés y allaient de leur bras en sus, que serait-ce alors?...

Et dire que nous sommes réduits à devoir "quêter" des subventions de l'Etat pour trouver moyen de survivre; autrement dit, on doit "se battre" pour des miettes de pain quand la bûche déborde... et qu'il serait tout naturel que nous ayions part à cette grande richesse par le moyen d'une saine économie distributive. Mais non! ça n'a pas de sens; ce doit être l'économie de la rareté au sein de l'abondance qui est la plus logique. Serrons

donc nos ceintures! Et produisons!

Bien loin de chercher à corriger le désordre financier qui règne, nos législateurs s'évertuent à restreindre jusqu'à nos libertés individuelles... et la gangrène du socialisme gagne du terrain continuellement.

Voilà qui est bien plus grave et devrait nous émuouvoir davantage qu'une absence de bibliothèque chez nous.

Rita Blais
R.R. 1, Piopolis
Tél.: 657-4437

Les problèmes d'insomnie

Il arrive à bien des gens de souffrir d'insomnie. C'est la plupart du temps dû à "trop" de quelque chose: trop de travail, trop d'émotion, trop de nourriture, trop de boisson, etc...

J'ai rencontré un ami récemment qui souffrait lui aussi de ce même mal, mais pour une raison peu ordinaire. Sa vie calme lui aurait permis normalement un sommeil facile et profond. Ce qui l'empêchait de dormir, m'avouait-il, c'était les pensées qui ne le quittaient pas après la lecture

d'un article ou le visionnement d'une émission de télévision sur la guerre, la faim, l'emprisonnement ou la torture pour raisons politiques. Il faut convenir que ces problèmes sont d'une nature et d'une ampleur telles qu'il y a de quoi couper le sommeil pour quelqu'un qui s'intéresse vraiment au sort des autres et qui vibre à la misère d'autrui.

Au fond, il faut l'avouer bien humblement: si nous pouvons nous intéresser momentanément aux vic-

COURRIER DE L'ASSURANCE AUTO

La protection des non-résidents

J'attends de la visite des États-Unis pour le temps des fêtes et notre nouveau plan d'assurance leur fait peur. Ils ne savent pas s'ils doivent se procurer une assurance spéciale pour venir au Québec. Pouvez-vous me renseigner à ce sujet?

P.P.
Val David

Les non-résidents qui viennent visiter le Québec n'ont pas à craindre pour leur protection en cas d'accident d'automobile. Ils sont protégés par leurs dommages corporels au même titre que les Québécois dans la mesure où ils ne sont pas responsables de l'accident.

De plus, tout non-résident propriétaire, conducteur ou même passager d'une automobile immatriculée au Québec, a droit à toutes les indemnités prévues par le régime, sans égard à la responsabilité.

Ainsi, seul le non-résident circulant à pied ou dans un véhicule non-immatriculé au Québec est exposé à ce qu'il soit tenu compte de sa responsabilité. Par exemple, si un non-résident est responsable à 25%

d'un accident survenu au Québec, il aura droit à 75% des indemnités prévues par la Loi sur l'assurance automobile. Toutefois, son assurance personnelle peut lui assurer une indemnisation supplémentaire.

Notons également que les non-résidents peuvent contester devant les tribunaux le degré de responsabilité établi par la Régie.

Afin que les non-résidents puissent profiter pleinement des mêmes avantages que les Québécois en matière d'assurance automobile, des ententes sont présentement négociées entre le Québec et différentes juridictions dans le but de permettre à leurs résidents de bénéficier des indemnités du régime québécois sans qu'il ne soit tenu compte de la responsabilité. Une telle entente est déjà conclue avec le Manitoba et d'autres sont actuellement en négociation.

De plus, la Régie a publié une brochure ayant pour titre: « Tout ce que le non-résident doit savoir à propos de l'assurance auto du Québec - qui vous permettra de mieux informer vos amis américains de la protection que leur offre le régime québécois d'assurance automobile. Vous pouvez vous procurer cette brochure en écrivant à l'adresse du présent courrier.

Si vous avez des questions sur l'assurance automobile écrivez à:
Courrier de l'assurance auto
Régie de l'assurance automobile du Québec
1134, ch. St-Louis
Sillery, Québec
G1S 1E5

Tél.: 1-800-361-7620

times d'un désastre ou d'un sinistre qui survient tout près de nous, ce qui affecte des humains loin de nous ou que nous ne connaissons pas ne nous dérange pas beaucoup.

Et pourtant, les chrétiens soucieux de vivre l'amour fraternel ne devraient tolérer aucune injustice, aucune situation de

souffrance ou de dénuement sans se demander ce qu'ils sont en mesure de faire eux-mêmes pour améliorer les choses.

Si plus de gens souffraient d'insomnie à cause des autres, la face de la terre changerait bien vite.

Desève Cormier
prêtre

VENTE de JANVIER



Chez GENEVIEVE enr.

A COMPTER DE JEUDI 4 JANVIER à 9 hres A.M.

LOT DE: ROBES, BLOUSÉS et PANTALONS à \$5.00

MANTEAUX D'HIVER avec ou sans fourrure Valant jusqu'à \$300.00

Pour aussi peu que \$20.00 \$50.00 et \$100.00

Ensembles Pantalons et Jupes
Réduits à
\$5.00 et \$10.00

Ensembles de Ski
et de SKI de FOND
à 30% de réduction

ROBES courtes, languettes ou longues
à \$5.00 - \$10.00
et \$15.00

HATEZ-VOUS!

IL FAUT FAIRE PLACE POUR NOTRE MARCHANDISE PRINTEMPS-ETE

Chez GENEVIEVE enr.

MAGASIN DE NOUVEAUTES POUR DAMES

5276 rue Frontenac — 583-2188 — Lac-Mégantic

LES 25 PREMIERES CLIENTES RECEVRONT UNE PAIRE DE BAS CULOTTE GRATUITEMENT



Activités chez les Optimistes de Lambton



REMISE DES POUVOIRS — Le 2 octobre 1978, c'était la remise des pouvoirs chez les Optimistes de Lambton. Cinq nouveaux membres furent officiellement accueillis: Claude Poulin, parrain Jean-Guy Robert; Bernard Gonthier, parrain Yvon Bernier; Emile Chartier, parrain Gilles Gendron; Dominique Champagne, parrain Raymond Rousseau; Emile Ducharme, parrain Henri-Louis Turcotte. Parmi la nombreuse assistance, il y avait le président de La Guadeloupe, Jean Clossom et son épouse.

Sur la photo, l'ancien Président Jude Baillargeon, actuel Lieut.-Gouverneur, remet le bouton au nouveau Président Raymond Rousseau.

CITOYENS DU MOIS — Les jeunes méritants, proclamés Citoyens du mois: à l'arrière: Yves Breton [Conrad], Nicolas Roy [L.-Philippe], Luc Baillargeon [Jude] et Steve Bouchard; à l'avant: Stéphane Richard, Marie-Claire Poulin, Jacques Boulanger, Nancy Quirion et Eric Robert; assis: Marc Bellegarde [Benoit] et Guy Lapointe.



REMISE DES PRIX — Le Président des Optimistes, Raymond Rousseau; le Maire Normand St-Pierre remettant un prix au jeune Eric Robert.



De gauche à droite: Réal Faubert; la Mairesse, Florence St-Pierre remettant un prix à Julie Lapointe; le Président de la Semaine d'Appréciation à la Jeunesse, Denis Labrecque.



SOUPER PERÉ ET FILS — Dans le cadre de la semaine d'Appréciation à la Jeunesse, soulignons le fameux souper: "Père et Fils" qui fut un succès incontestable.



REMISE DE CHARTE A ST-REDEMPTEUR — Fondateur de ce club, le Lieut.-Gouverneur Jude Baillargeon de Lambton, à gauche, remet la cloche et le maillet au Président Claude Couture, St-Rédempteur.

Un groupe de Présidents du clubs Optimistes. Le 3e à droite, le Président Raymond Rousseau, de Lambton.

Pour le Service d'Incendie (équipement)

Règlement d'emprunt de \$107,000

(C.C.) — Lors de la dernière assemblée du conseil municipal de Lac-Mégantic le 18 décembre dernier, les conseillers sur proposition de M. André Harvey, appuyé de M. Alexis Lapointe, ont adopté un règlement d'emprunt pour un montant de \$107,000 qui servira à l'achat de nouveaux équipements pour le

service d'incendie qui dessert Lac-Mégantic, la municipalité de Frontenac, (St-Jean-Vianney) et Marsboro.

On procédera ainsi à l'achat d'une autopompe, d'un camion citerne, d'un véhicule pour enquêtes, d'un système de télé-communication, de deux pompes portatives 9 CV avec

boyaux et d'un camion 1 tonne pour le transport des différentes pompes et accessoires. Le coût total de ces nouveaux équipements nécessaires à un service d'incendie multimunicipal moderne s'élèvera à \$145,000. La ville de Lac-Mégantic paiera 85% du coût total duquel il faut déduire un montant de

\$25,000 que défraie le gouvernement du Québec dans le cadre du programme de subvention P.A.R.I.S.I. (aide aux services d'incendie municipaux). La part des municipalités de Frontenac et Marsboro s'élèverait à respectivement \$10,000 et \$3,400.

Nouveau règlement en vue pour le déneigement

(C.Chazel) — A l'instar de la plupart des municipalités du Québec, Lac-Mégantic sera bientôt doté d'un règlement concernant le déneigement. Jusqu'à présent, cette question était régie par un cahier des charges auquel s'ajoutait des résolutions du conseil municipal, votées suivant les besoins et les circonstances. A chaque hiver, toutes sortes de demandes spéciales d'enlèvement de la neige étaient soumises au conseil, la plupart du temps refusées pour éviter des cas particuliers et des précédents. Pour clarifier la situation du déneigement une fois pour toutes, les conseillers sur proposition de M. Ovilva Bolduc, appuyé de M. Alexis Lapointe, ont donné le 18 décembre un avis de motion afin d'adopter un règlement semblable à celui de la plupart des villes du Québec.

LE NOUVEAU RÈGLEMENT

1) Lors du déneigement des rues et des trottoirs de la municipalité, les employés de la ville (ou les contracteurs engagés) pourront souffler ou dépo-

ser la neige sur les trottoirs ou sur les terrains privés.

2) Afin d'empêcher les dommages à la personne ou la propriété, les employés affectés au déneigement devront s'abstenir de souffler

la neige sur les bâtisses, les arbres, les arbustes et dans les entrées privées.

Au nouveau règlement sera annexé l'actuel cahier des charges.

Les conseillers tiennent fortement à adopter ce

règlement qui n'est que la réplique de ce qui se fait ailleurs et également à la voirie provinciale ou rurale. Cependant si une majorité de résidents d'une rue s'objectent à ce règlement une entente à l'amiable pourrait exempter cette rue du règlement qui s'appliquera cependant, partout ailleurs et qui ne souffrira pas d'exception individuelle pour un particulier, mais seulement pour une rue au complet.

L'HISTOIRE par les TEXTES

(Tous droits réservés)

M. l'abbé Eustache Brault 5e curé de la paroisse

Octobre 1944 — septembre 1953

(suite)

Monseigneur l'Évêque était assisté de monsieur l'abbé Eustache Brault, v.-f. curé de Ste-Agnès du Lac-Mégantic, et monsieur l'abbé Wilfrid Côté, secrétaire de Son Excellence, agissant comme maître de cérémonie. Étaient aussi présents: le curé de la paroisse de St-René Goupil, monsieur l'abbé Lorenzo Quirion, monsieur l'abbé Paul-Emile Morin, curé de Notre-Dame de Fatima, monsieur l'abbé Charles Veillette, curé de Notre-Dame du Bon Conseil de Springhill, monsieur l'abbé Joseph Dickner, curé de St-Ambroise de Milan, monsieur l'abbé Paul Lebrun, du Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke et monsieur l'abbé Gérard Cauchon, ecclésiastique du Grand Séminaire des Sts-Apôtres de Sherbrooke. Un joli programme de chants fut exécuté par la petite Maîtrise du Collège du Sacré-Coeur de Lac-Mégantic, sous la direction du Rvd Frère Daniel, aidé de quelques chantres de Lac-Mégantic.

Rappelant l'épreuve qui a frappé cette paroisse naissante par l'incendie de son église, Son Excellence Mgr Desranleau fait remarquer que le Bon Dieu est toujours bon, même quand Il nous éprouve. C'est le Bon Dieu qui a permis que la première église de St-René brûle; c'est encore Lui qui permet aujourd'hui que la nouvelle église sorte des cendres de la première. Il a voulu que cette église se relève et elle s'est relevée d'une façon merveilleuse. Son Excellence explique que c'est la pierre angulaire, la pierre d'angle selon l'expression même du Christ, cette pierre contre laquelle viennent se briser les attaques des ennemis de l'Église; une pierre solide, une pierre sur laquelle on peut frapper mais qu'on ne peut casser.

Son Excellence dit qu'après la bénédiction, l'Évêque frappera trois coups sur la pierre, que les prêtres viendront après et frapperont un coup et que les fidèles frapperont un coup. Il dit qu'on se servira pour cela, d'un marteau qui a été fabriqué à cette fin, qu'il est sorti des mains d'une jeune artiste de l'École des Arts et Métiers de Sherbrooke, et que l'honneur de l'utiliser pour la première fois revient à la paroisse de St-René-Goupil.

Monseigneur termine en rappelant la vie de St-René-Goupil, un frère jésuite et un des saints martyrs canadiens, il évoque le souvenir de St-Jean-de-la-Lande, patron d'une nouvelle mission voisine, faisant face à St-René-Goupil, et il se dit heureux de voir ces deux saints compagnons protéger aujourd'hui les rives du beau lac Mégantic.

Monseigneur l'Évêque était assisté de monsieur l'abbé Eustache Brault, v.-f. curé de Sainte-Agnès du Lac-Mégantic, et monsieur l'abbé Wilfrid Côté, secrétaire de Son Excellence, agissant comme maître de cérémonie. Étaient aussi présents: le curé de la paroisse de Saint-René Goupil, monsieur l'abbé Lorenzo Quirion, monsieur l'abbé Paul-Emile Morin, curé de Notre-Dame de Fatima, monsieur l'abbé Charles Veillette, curé de Notre-Dame du Bon-Conseil de Springhill, monsieur l'abbé Joseph Dickner, curé de Saint-Ambroise de Milan, monsieur l'abbé Paul Lebrun, du Séminaire Saint-Charles Borromée de Sherbrooke et monsieur l'abbé Gérard Cauchon, ecclésiastique du Grand Séminaire des Saints-Apôtres de Sherbrooke. Un joli programme de chants fut exécuté par la petite maîtrise du collège du Sacré-Coeur de Lac-Mégantic, sous la direction du révérend Frère Daniel, aidé de quelques chantres de Lac-Mégantic.

Rappelant l'épreuve qui a frappé cette paroisse naissante par l'incendie de son église, Son Excellence Mgr Desranleau fait remarquer que le Bon Dieu est toujours bon, même quand il nous éprouve. C'est le Bon Dieu qui a permis que la première église de Saint-René brûle; c'est encore Lui qui permet aujourd'hui que la nouvelle église sorte des cendres de la première. Il a voulu que cette église se relève et elle s'est relevée d'une façon merveilleuse. Son Excellence explique que c'est la pierre angulaire la pierre d'angle selon l'expression même du Christ, cette pierre contre laquelle viennent se briser les attaques des ennemis de l'Église; une pierre, solide, une pierre sur laquelle on peut frapper mais qu'on ne peut casser.

Son Excellence dit qu'après la bénédiction, l'Évêque frappera trois coups sur la pierre, que les prêtres viendront après et frapperont un coup et que les fidèles frapperont un coup. Il dit qu'on se servira pour cela, d'un marteau qui a été fabriqué à cette fin, qu'il est sorti des mains d'une jeune artiste de l'École des Arts et Métiers de Sherbrooke, et que l'honneur de l'utiliser pour la première fois revient à la paroisse de Saint-René Goupil.

Monseigneur termine en rappelant la vie de Saint-René Goupil, un frère jésuite et un des saints martyrs canadiens, il évoque le souvenir de Saint-Jean de la Lande, patron d'une nouvelle mission voisine, faisant face à Saint-René-Goupil, et il se dit heureux de voir ces deux saints compagnons protéger aujourd'hui les rives du beau lac Mégantic.

Le dimanche 24 septembre 1950, Son Excellence prononça le sermon sur le sens de la maison de Dieu qui a toutes les caractéristiques de la Maison Paternelle.

On remarquait dans la nombreuse assistance, monsieur le ministre Patrice Tardif, député de Frontenac et monsieur l'architecte

Communication-Québec

OPÉRATION ALPIN

Pour vous protéger et pour aider le policier lors d'un vol de skis:

- Notez le **numéro de série** de vos skis sur le chaînon que vous pouvez obtenir gratuitement à votre centre de ski.
- Ou gravez, à l'aide d'un burin électrique, sur chacun de vos skis votre **numéro de permis de conduire**.
- Apposez sur vos skis la rondelle "J'ai noté"

Si vous êtes victimes d'un vol, tout policier trouvant vos skis **pourra les identifier rapidement** par l'ordinateur du centre de renseignement policier du Québec où sera inscrit **votre numéro**.

Pour en savoir plus:

Ministère de la Justice
Sûreté du Québec
Succursale Jacques Cartier
40, Don Bosco sud
Sherbrooke (Québec)
J1J 3Y2
Tél: (819) 565-8111

Paroisse de Ste-Agnès du Lac-Mégantic

(Par: Alphonse CAUCHON)

Aimé Poulin de Sherbrooke. Un grand nombre de citoyens de Mégantic assistait à la cérémonie.

La chorale de Sainte-Famille de Sherbrooke faisait le chant polyphonique.

Son Excellence était assistée à la messe par les Chanoines Hermann Mrin et Damien Lessard. Le vicaire forain, l'abbé Eustache Brault, curé de Sainte-Agnès de Lac-Mégantic, agissait comme prêtre assistant. (Compte rendu du messager).

Le midi, un magnifique banquet fut servi dans la salle paroissiale de la paroisse.

La nouvelle église de Saint-René Goupil est très jolie et monsieur le curé Lorenzo Quirion qui s'est donné beaucoup de trouble pour sa construction, a droit d'en être fier.

MISSION DE SAINT-JEAN DE LA LANDE

La mission de Saint-Jean de la Lande fondée par Mgr l'évêque de Sherbrooke en août 1945, est située dans le 10e rang de Whitton. La Corporation de la Ville de Mégantic, propriétaire du lot 17 sur lequel est construite l'usine électrique a bien daigné céder une partie de ce terrain à la Corporation épiscopale de Sherbrooke, représentée par monsieur le curé Eustache Brault agissant comme procureur de l'évêque, pour la construction de la nouvelle église de la mission. Ce terrain mesure 195 pieds de front, (rang 10) par 522 pieds de profondeur. Les plans de la chapelle furent préparés par monsieur l'architecte Aimé Poulin, de Sherbrooke, et les travaux de construction furent exécutés sous la surveillance de monsieur Bernier, de Saint-Sébastien, sous la direction de monsieur le curé Brault. Les travaux commencèrent le 15 août 1945 et le 15 novembre l'extérieur de la jolie chapelle était terminé.

Le 1er novembre 1945, jour de la Toussaint, monsieur le curé Brault alla dire la première messe dans le sous-bassement de la chapelle de la mission de Saint-Jean de la Lande. Comme il n'y avait pas encore de chauffage installé dans le sous-bassement il faisait très froid, mais néanmoins, les gens s'y étaient tous rendus, le sous-bassement en était rempli et la ferveur démontrait combien ils étaient heureux d'avoir la messe chez-eux. La cloche qui se trouvait dans le clocher du collège de Mégantic, depuis sa fondation en 1897, a été cédée par la Commission scolaire de la ville de Mégantic, à la nouvelle mission de Saint-Jean de la Lande, elle fut installée dans le clocher de la nouvelle chapelle et le 1er novembre 1945, elle appelait les fidèles de la mission à la première messe.

C'est l'intention de monsieur le curé Brault de Sainte-Agnès, de dire la messe dans la nouvelle chapelle, tous les dimanches et fêtes de l'année. Lorsque la chapelle sera complétée, le sous-bassement servira de magnifique salle paroissiale.

Le dimanche, 4 novembre, monsieur le curé Brault fait appel à la générosité des paroissiens de Sainte-Agnès, demanda si quelqu'un pouvait disposer d'un harmonium en faveur de la chapelle de la Mission de Saint-Jean de la Lande.



BENEDICTION DE LA CHAPELLE

Le dimanche, 11 août 1946, son Excellence Monseigneur Desranleau venait bénir la nouvelle chapelle.

La cérémonie eut lieu dans l'après-midi, à trois heures. Plusieurs prêtres des environs et environ 300 fidèles de la mission assistaient à cette cérémonie.

(à suivre)

FLEURS...

- MARIAGES
- BANQUETS
- ANNIVERSAIRES
- NAISSANCES
- DEUILS

RODRIGUE FLEURISTE enr.

Mme Jean-Pierre Rodrigue
3538 rue Thibodeau

Tél. 583-0464
Lac-Mégantic



L'ENTRAIDE ECONOMIQUE de FRONTENAC

5137 Frontenac 583-3733 Lac-Mégantic



On peut reconnaître sur cette photo Me Jean-Paul Normand remettant à monsieur Ludger Robert une plaque commémorative le félicitant pour ces \$2 millions de recrutement depuis son engagement en 1976. Monsieur Robert atteindra ses \$3 millions avant la fin de l'année fiscale le 31 mai prochain. Une bague avec le sigle de l'Entraide lui a été aussi remise à cette occasion.



L'équipe de recrutement félicite chaleureusement monsieur Robert qui se propose de devenir l'homme de \$6 millions à Lac-Mégantic. On peut reconnaître de gauche à droite messieurs Gilles Godbout, Rénéald Blais, Ludger Robert, Jean-Guy Fleury, directeur et Roger Brodeur qui atteindra son premier million d'ici peu.



Monsieur Raymond Lapierre, directeur général de la Caisse remet à Mlle Ghislaine Boulanger une bague du sigle de l'Entraide en reconnaissance de ses 5 années de bon service. On souligne sa disponibilité au travail, sa conscience professionnelle et sa joie au sein du groupe.

Lors de l'ouverture officielle des locaux réaménagés de la Caisse d'Entraide économique de Frontenac situés au 5137 rue Frontenac, Lac-Mégantic, P.Q., une réunion spéciale des trois Conseils exécutifs et tous les employés, a eu lieu le 28 novembre dernier afin de souligner quelques événements spéciaux. Un cocktail et un buffet furent servis à cette occasion.

Une plaque commémorative exposée dans la salle d'entrée a été dévoilée par le président, Me Jean-Paul Normand, lors d'une courte allocution soulignant le travail du recrutement de la Caisse.

Invitation au public à voir cette plaque sur laquelle on peut y lire:

HONNEUR et MERITE
aux
GRANDS RECRUTEURS
de la
CAISSE d'ENTRAIDE ECONOMIQUE
de FRONTENAC
FONDATION: 1970

1970	Lucien Cameron	\$1 million
1972	Roland Harton	\$2 millions
1973	Victorien Doyon	\$1 million
1974	Mario Grimard	\$1 million
1974	Roland Gagné	\$2 millions
1976	Ludger Robert	\$2 millions



On souligne par la même occasion les 6 années de bon service à la Caisse de monsieur Raymond Lapierre portant l'actif de 1 à 10 millions de dollars en lui remettant une plaque de la part du Conseil d'administration avec toutes les félicitations du groupe.

Le mouvement de l'Entraide économique fondé à Alma en 1960 compte maintenant plus de 275,000 membres et \$1 milliard de souscriptions.

Avec sa progression annuelle de 45%, vous êtes en droit de réaliser qu'étant membre de l'Entraide économique vous participez au plus gros mouvement coopératif au Québec et comme vous le savez l'Entraide économique est l'institution qui a prêté le plus au Québec en 1977 dans le secteur industriel créant ainsi des milliers de nouveaux emplois.

**Nous avons proposé et vous avez compris que pour un bon placement qui profite à notre région
c'est l'ENTRAIDE**



Ghez Provibec on est plus près de vous!

Fesse de porc

un bout ou l'autre

lb **1.08**

BIFTECK de surlonge

Bouvillon Canada A-1

lb **2.29**

FOIE de PORC

Tranché ou morceau
Produit déjà congelé

lb **.49**

SAUCISSES porc et boeuf

produit déjà congelé
Royal

lb **.99**

BACON tranché

Provigo - pqt 1 livre

1.39

JAMBON CUIT

extra-maigre
Tranché ou morceau
Provigo - lb

2.59

BOUDIN frais

Gano - lb

.85

TETE FROMAGEE

Gano - cont. 10 oz

1.09

SAUCISSES FUMÉES

Tout boeuf - Coorsh
pqt 1 livre

1.49

BOEUF FUMÉ

Coorsh - pqt 2 oz

4/ **1.89**

maintenant disponible
choix de
VINS

CLOUTIER & FILS

6354, rue Salaberry
Lac-Mégantic

583-2332

Gérard Désilets

Scotstown

657-4955

Marché Charles Drapeau

Woburn

544-4882

MIR

Détersif liquide
2 cont. 750 ml

1.09

PUNCH

Détersif à lessive
Boîte 2.4 kg

2.55

MELANGES à GATEAUX

Saveurs assorties
Provigo - boîte 19 oz

.65

BISCUITS SODA

Nature ou salés
Provigo - boîte 900 g

1.29

JUS de TOMATES

Aylmer - boîte 19 oz

3/ **.79**

SAUCE hot chicken

Provigo - boîte 19 oz

3/ **1.00**

DETERSIF pour LESSIVE

Proviprix - sac poly 2 kg

1.69

DETERSIF LIQUIDE

Proviprix - cont. 64 oz

1.19

CIRE LIQUIDE acrylique

Provigo - format 27 oz

1.49

HUILE DE BAIN

Provigo - bout. 650 ml

1.19

Produits Surgelés

JUS D'ORANGE

100% pur de Floride
Provigo -
Boîte 6 1/4 oz

.49

Boîte 12 1/2 oz

.88

MAIS en CREME

Rose Dale - boîte 19 oz

.39

SOUPE aux CHOUX

Habitant - boîte 28 oz

.59

SOUPE poulet & nouilles

Habitant - boîte 28 oz

.59

SOUPE poulet & riz

Habitant - boîte 28 oz

.59

BISCUITS assortis

Dare - pqt 370 g

.69

ENO

Sel de fruits - bout. 100 g

1.09

JUS d'ORANGE non-sucré

Libby's - boîte 48 oz

1.19

CRISTAUX

Provigo - orange, raisin,
limonade - env. 3 1/4 oz

.19

THE Orange Pekoe

Provigo - boîte 60 sachets

1.29

BISCUITS Provigo

Brisures de chocolat
pqt 16 oz
Brisures beurre d'arachides
Pqt 14 oz

.89

HARICOTS jaunes ou verts

Provigo - boîte 19 oz

.50

SAUCE Hot Chicken

Provigo - boîte 7 oz

2/ **.39**

POMMES

McIntosh

Culture du Québec
Qualité de fantaisie

5 lb **1.07**

BANANES

mûries à point

Variété
Chiquita ou Dôle

lb **.23**

CHAMPIGNONS blancs

Culture du Québec
Canada no 1

Carton 1/2 lb

.69

OIGNONS jaunes

Canada no 1
5 lb

.58

NAVETS frais

Culture du Québec
Canada no 1

lb **.14**

FROMAGE

Canadien tranché - Kraft
Env. ind. paquet 16 oz

1.55

SACS poubelles extérieur

Proviprix -
paquet de 10's

.69

Prix en vigueur jusqu'au
samedi 6 janvier 1979 inclu-
sivement.

Nous nous réservons le
droit de limiter les quantités.

provibec



Entretiens Féminins



CHOUX AU SAUMON

Pâte à chou

- 1 tasse d'eau
- 1/2 tasse de beurre
- 1 tasse de farine tout-usage tamisée
- 1-8 cuil. à thé de sel
- 4 oeufs

Chauffer le four à 400°F (200°C). Pendant ce temps, mettre l'eau et le beurre dans une casserole de taille moyenne. Sur grand feu, amener à vive ébullition. Baisser le feu presque jusqu'au bout. Ajouter farine et sel en même temps, versant tout en une fois, puis tourner vigoureusement jusqu'à ce que la pâte se détache des parois pour former une boule (cela prend environ 1 minute). Retirer du feu. Ajouter les oeufs, un par un, battant bien après chaque addition. Continuer de battre pour obtenir un mélange lisse et velouté d'aspect. Déposer à la cuiller à thé sur une tôle à biscuits non graissée - ce qui donne environ 2 douzaines - en prenant soin de laisser 2 pouces (5 cm) entre chaque petit mont. Cuire de 25 à 30 minutes. Les choux doivent devenir gonflés, dorés, secs et fermes au toucher. Faire re-

froidir sur une grille à gâteaux.

GARNITURE

- 1 (7-34 oz-200g) boîte de saumon de C.B.
- 1 cuil. à thé de jus de citron
- 1 branche de céleri, hachée
- 1 oeuf cuit dur, haché
- 2 cuil. à table de mayonnaise
- 1 cuil. à thé de persil frais, haché
- Du poivre de citron, du sel d'oignon et du paprika, au goût.

Egoutter et émietter le saumon, en compagnie des arêtes pilées. Arroser de jus de citron. Ajouter les autres ingrédients et bien mélanger. Fendre les choux refroidis et les garnir de la préparation, en comptant 1 1/2 cuil. à thé par chou. Rendement: 2 douzaines de choux au saumon.

MINI CHAUSSONS AU SAUMON

- 1 (3-34 oz-106g) boîte de saumon de C.B.
- 4 oz de fromage crème
- 1/2 tasse de beurre, ramolli
- 1 tasse de farine tout-usage tamisée
- 1 cuil. à thé de persil frais, haché

Soupeçon de sauce Worcestershire
Aneth ou poudre cari au goût.

Pâte

Mélanger en crème le beurre et le fromage. Ajouter graduellement la farine tamisée. Ajouter le persil. Remuer jusqu'à homogénéité. Refroidir. Retourner sur une planche légèrement farinée, rouler à environ 1/4 de pouce d'épaisseur et découper en rondelles d'environ 2 pouces de diamètre.

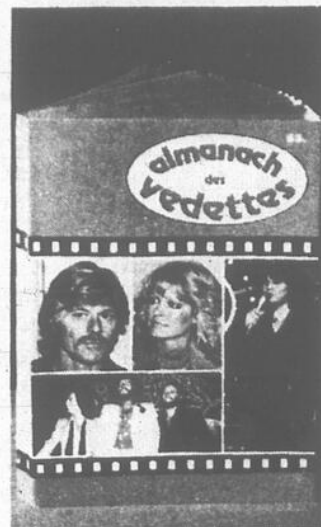
Garniture

Egoutter le saumon légèrement et piler ou mélanger intimement. Ajouter un filet de sauce Worcestershire et aromatiser d'un peu de cari ou d'aneth. Déposer environ 1/2 cuil. à thé de la préparation au saumon sur la moitié d'une rondelle. Plier l'autre moitié par-dessus et cranter les bords à la fourchette, comme pour un chausson. Laisser au froid jusqu'au moment d'enfourner. Cuire 15 minutes (ou assez pour bien dorer) dans un four à 375°F. Servir bien chaud. Rendement: 24 mini-chaussons pour l'apéritif.

L'Almanach des Vedettes vient de paraître DES CENTAINES DE PHOTOS ET D'HISTOIRES SUR LA VIE DES VEDETTES DU SPECTACLE

Si vous voulez savoir les dates de naissance exactes de vos artistes préférés, ou encore leurs signes astrologiques, le nombre de films qu'ils ont tournés, le nombre de disques qu'ils ont en-

le monde du spectacle complètent cette précieuse information. Des centaines de photos viennent illustrer cette abondante littérature qui satisfera tous ceux et celles qui veulent vraiment savoir ce qui se passe dans le monde merveilleux du "show business". L'Almanach des Vedettes est en vente chez tous les marchands de journaux.



**Parlons français
et parlons-le
bien**

par Louise Lapointe
Office de la
langue française

Les conserves et congélations de poissons

registrés, leurs plus grands succès, l'argent qu'ils gagnent ou qu'ils ont gagné ainsi que leurs biographies, l'Almanach des Vedettes répondra à toutes vos questions. Cet almanach, riche de quelque 352 pages, qui se lisent comme un roman, n'en demeure pas moins un instrument de travail indispensable dont se servent constamment les animateurs de radio et de télévision et les journalistes du monde du spectacle. Le succès de l'Almanach des Vedettes s'explique par le sérieux et la qualité de l'information qu'on y trouve.

Cette année, les recherches faites par les rédacteurs de cet ouvrage couvrent quatre secteurs: un dictionnaire des vedettes, tant locales qu'internationales; dates de naissances et signes astrologiques; cinéma; télévision, et plus particulièrement les téléromans, et une section spéciale consacrée aux artistes disparus au cours de 1978. De plus, des biographies et des reportages sur des sujets bien précis concernant

Le comptoir de produits congelés de mon supermarché offre un excellent choix de poissons et, puisque je n'ai pu me rendre chez le poissonnier cette semaine, je m'offre le luxe de *darnes* (tranches) de saumon congelé, ainsi que de *fricadelles de poisson* (fish cakes).

Au rayon des conserves, je choisis une *chaudrée de palourdes* (clam chowder), ainsi qu'une boîte de *quenelles de brochet sauce crevette* (pike dumplings in shrimp sauce), un régal dans les deux cas. Je ne résiste pas non plus à l'achat d'une boîte de *chair de crabe* (crab meat) qui servira de base à une succulente salade.

N.B.: Les termes utilisés ci-dessus se trouvent dans le *Lexique anglais-français des produits de la pêche* publié par l'Office de la langue française. Pour consultations linguistiques: 569-9707.

Une intuition visuelle est le secret de toute bonne photo



Lorsque vous avez un enfant très actif, il semble qu'il ne s'arrête jamais. Afin de le capter au repos, assurez-vous de toujours avoir votre appareil à la portée de la main.

Fondation officielle du Comité Intermunicipal de Promotion Industrielle de la Région de Mégantic

(C.Chazel) — Le 12 décembre dernier, au Club de Golf, fut fondé officiellement le Comité Intermunicipal de Promotion Industrielle de la région de Mégantic, organisme dont l'Echo avait traité ces derniers temps mais en le désignant par son nom provisoire de SODEM.

Le C.I.P.I.R.M. est composé des deux membres choisis pour un an par chaque municipalité participante, soit une possibilité de 54 représentants des différentes municipalités. Les deux représentants de

chaque municipalité ne sont pas forcément des conseillers mais doivent connaître et promouvoir l'un le domaine industriel et l'autre le tourisme et il est même avantageux que ce soit un industriel ou une personne oeuvrant dans le tourisme ou les loisirs.

STRUCTURATION

Le comité intermunicipal est divisé en cinq sous-régions comme suit:

a) Première sous-région: municipalités de Chartierville, La Patrie, Scotstown, Hampden, Val Racine, Marsboro, Piopolis, Wo-

burn.

b) Deuxième sous-région municipalités de Milan, Nantes, Ste-Cécile et Frontenac.

c) Troisième sous-région Ville de Lac-Mégantic.

d) Quatrième sous-région: Municipalités de Stornoway, St-Romain, Lambton, Courcelles, St-Sébastien et St-Hilaire de Dorset.

e) Cinquième sous-région: Municipalités de Lac-Drolet, Audet, St-Ludger, Gayhurst, Risborough, St-Robert et St-Gédéon (2 conseils).

Les membres de chacune de ces sous-régions éliront parmi eux deux représentants pour former l'exécutif qui sera formé de dix personnes auxquelles s'ajoute le commissaire industriel.

L'exécutif supervisera avec le commissaire industriel tout le potentiel économique de la région, dirigé par les membres élus des municipalités.

Le commissaire industriel sera une personne diplômée en administration et dont le seul travail sera de promouvoir l'industrie

et le développement économique dans toutes les municipalités participantes. Il aidera toutes personnes qui désire implanter une industrie et pourra servir de conseiller ou technicien auprès des conseils municipaux.

La première assemblée générale du Comité Intermunicipal Industriel aura lieu le 10 janvier et l'exécutif permanent y sera formé.

Pour sa part, la ville de Lac-Mégantic a désigné MM. Jean Lessard et Guy Théberge comme ses re-

présentants auprès du Comité Intermunicipal. MM. Théberge et Lessard siègeront également sur l'exécutif du comité.

FINANCEMENT

Le Comité Intermunicipal de Promotion Industrielle est subventionné par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec pour un montant de \$45,000 annuellement et cette subvention est statutaire, c'est-à-dire votée automatiquement à chaque année et augmentée suivant les besoins.

Le commissaire industriel permanent est payé entièrement par le Comité Intermunicipal.

UNE CAISSE DE NOËL à votre caisse populaire C'EST DE L'ÉPARGNE PROFITABLE



UN PETIT DÉPÔT CHAQUE SEMAINE
VOUS ACCUMULE SANS EFFORT UN
BEAU MAGOT POUR NOËL 79

PLUS DE **\$8000.**
SERONT OFFERTS EN PRIX
PAR LES CAISSES POPULAIRES
PARTICIPANTES DE LA RÉGION CHAUDIÈRE

* pour participer, c'est facile :
un dépôt minimal de \$1.00 par semaine
vous rend éligible**

— Au tirage de \$2,000.00 offert par le
Comité de gérants des Caisses populaires
de la région de La Chaudière
dont un premier prix de \$500.00

— Au tirage de votre Caisse populaire locale dont les prix,
au niveau de toutes les Caisses participantes de la région
de La Chaudière totalisent plus de \$6,000.

** pour avoir droit au prix, les personnes désignées par le sort
devront d'abord répondre à une question mettant
leurs connaissances à l'épreuve.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS
DE VOTRE CAISSE POPULAIRE
LOCALE.

INSCRIVEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI
À LA CAISSE DE NOËL 79.

joyeuses fêtes!



desjardins

LA CAISSE POPULAIRE

*C'est
profitable...*
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS

Au conseil municipal

(C.C.) — S: H. le maire Jean Lessard présidait le 18 décembre dernier l'assemblée régulière du conseil municipal de la ville de Lac-Mégantic; étaient présents les conseillers Guy Théberge, Gérald Rodrigue, Jean-Yves Sévigny, André Harvey, Alexis Lapointe et Ovil Bolduc ainsi que le trésorier Jean Perreault et le directeur général et greffier Pierre Fecteau.

PROCES VERBAL APPROUVE

Les membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la dernière assemblée, le greffier est dispensé d'en faire la lecture. Le conseiller Théberge se fait le proposeur de la résolution pour son adoption, appuyé par le conseiller Harvey.

COMPTES APPROUVES

Sur proposition du conseiller Lapointe, appuyé du conseiller Harvey, les comptes à payer apparaissant aux folios 1942 et 1943 du livre de greffe sont approuvés et seront payés tels qu'ils y apparaissent.

REFUS DE VENTE DE TERRAIN

Sur proposition du conseiller Théberge, appuyé du conseiller Harvey, la ville de Lac-Mégantic refuse de vendre à M. Jean-Roch Laplante un terrain

qu'elle possède dans la municipalité de Nantes. Il s'agit d'une lisière de 40 pieds de large par 1100 pieds de long menant à un banc de gravier et qui devait servir à un chemin d'accès ce qui n'est plus nécessaire aujourd'hui. La ville refuse l'offre d'achat de M. Laplante car elle n'est pas assez élevée monétairement.

STATIONNEMENT CENTRE VILLE

Sur proposition du conseiller Rodrigue, appuyé par le conseiller Théberge, la ville louera de M. Henri Georges Grondin les terrains 2033 à 2036 situés à l'angle des rues Frontenac et de la Gare et ce pour la somme de un dollar. La ville se servira de ces terrains comme stationnement public et devra entretenir ce terrain et le faire couvrir par sa police d'assurance au niveau de la responsabilité. Ce contrat de location est cependant résiliable par l'une ou l'autre des parties sur avis de 24 heures.

AVIS DE MOTION REPARATIONS CENTRE MGR BONIN

Sur proposition du conseiller Rodrigue, appuyé par le conseiller Sévigny, un avis de motion est donné afin d'adopter à une séance ultérieure un règlement décrétant des travaux de réparations au Centre Mgr

Bonin au montant de \$36,960. Le gouvernement du Québec a accordé une subvention de \$21,000 et le solde sera approprié à même les budgets d'opération des années 1978 et 1979.

CARNAVAL MONUMENTS DE GLACE

Au nom des Cadets de l'armée, Mlle Thérèse Morin demande au conseil l'autorisation pour les Cadets de construire de monuments de glace aux abords de l'Hôtel de Ville et du Centre Mgr Bonin, à l'occasion du Carnaval d'Hiver. Sur proposition des conseillers Rodrigue et Harvey cette autorisation est accordée. Cependant, le conseiller Harvey a demandé qu'on inclut dans la résolution la précision suivante: à savoir que les participants du Carnaval ont cette permission à la condition qu'ils ne sculptent pas la statue du maire Lessard...! La résolution ne précise pas si les Cadets ont le droit d'ériger des monuments de glace à l'effigie des conseillers et plus particulièrement de l'illustré conseiller Harvey...!

PERMIS DE LOTISSEMENT

Un permis de lotissement est accordé à M. Robert Dostie du Chemin du Barrage (De la Dam) sur un lot désigné dorénavant par le numéro 188-3. Proposé par le conseiller Rodrigue, appuyé par Alexis Lapointe.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné afin de modifier le règlement de zonage à l'effet de transformer les lots 2379-1-2-3 en zone com-

ROY AUTO LAC-DROLET

PIECES D'AUTOS USAGEES DE TOUTES SORTES

MOTEURS
TRANSMISSIONS
DIFFERENTIELS

ALTERNATEURS
DEMARREURS
RADIATEURS

BATTERIES
ROUES - PNEUS
PARE-BRISE

1-819-549-2996

Livraison gratuite

merciale. Suite à l'approbation de cet amendement M. Liguori Beaudoin recevra l'autorisation de se bâtir à 34 pieds de l'intérieur du trottoir de la rue Laval sur ce dit lot. Proposé par le conseiller Bolduc, appuyé par le conseiller Sévigny.

LOCATION NIVELEUSE

La rédaction du contrat entre la ville et la compagnie Lafontaine et fils pour la location de la niveleuse à neige, a été approuvée par le conseil sur proposition du conseiller Bolduc, appuyé par le conseiller Lapointe. La compagnie fournit la niveleuse et ses accessoires qui devront être disponibles 24 heures par jour et en bon état. La ville paiera \$20 l'heure pour les heures d'utilisation; l'opérateur et le carburant sont aux frais de la ville. Ce contrat doit être signé incessamment.

\$550 AUX LOISIRS

Le service des loisirs de Lac-Mégantic a reçu du gouvernement du Québec, sur recommandation du député Fernand Grenier, une subvention de \$550 qui servira de supplément pour la réalisation d'activités de loisirs à la ville.

DAMEUR DE PISTES

La ville de Lac-Mégantic fera l'acquisition d'un dameur de pistes de ski "Bambi" au coût de \$14,000 comprenant les intérêts de l'emprunt, à moins qu'un surplus éventuel au budget permette d'éviter un emprunt et de l'acheter comptant. Cet appareil sera à la disposition du club Meganski avec qui les conseillers Sévigny et Rodrigue négocieront un protocole d'entente. Proposé par le conseiller Harvey, appuyé du conseiller Bolduc.

COMITE DE SELECTION

Un comité de sélection composé de MM. Jean Lessard, Guy Théberge, Jean Perreault et Pierre Fecteau est chargé de combler

les postes de préposé à la machine comptable et de secrétaire de direction, récemment ouverts à la ville de Lac-Mégantic. Proposé par J-Yves Sévigny, appuyé par Alexis Lapointe.

12% D'INTERET

Sur proposition de M. Bolduc, appuyé de M. Harvey, le taux d'intérêt sur tout compte en retard dû à la ville est fixé à 12% (taxes et autres).

PROCHAINES ASSEMBLEES

A cause du congé du Jour de l'An, les assemblées du conseil municipal de Lac-Mégantic au mois de janvier seront décalées d'une semaine et auront ainsi lieu les 8 et 22 janvier aux heures habituelles.

A tous mes clients et amis, nos souhaits de Bonne et Heureuse Année.



Je désire remercier sincèrement tous mes clients, amis, pour l'encouragement reçu, je les sollicite à me revenir.

Jean-Charles Isabel

Contracteur général en construction

TEL.: [418] 486-2675

ST-ROMAIN

SPECIALITE



RADIATEURS SERVICE

chez

R. BOUCHER AUTO RADIATEURS
RESERVOIRS à ESSENCE
et à DIESEL

- NETTOYAGE
- SOUDURE
- REMPLISSAGE
- REPARATION

VENTE et SERVICE

SUR TOUS GENRES de RADIATEURS
et RESERVOIRS

Assurez-vous que le système de refroidissement de votre auto ou de votre camion est à point par une vérification de votre radiateur. Nous faisons le nettoyage, la réparation et le soudage de tous genres de radiateurs et de réservoirs.

Nous installons de nouveaux radiateurs sur toutes les marques d'automobiles, de camions, d'équipements lourds et forestiers.

SYSTEME D'ECHANGE NEUF et USAGE

REFROIDISSEUR D'HUILE A TRANSMISSION
AUTOMATIQUE

HEURES D'OUVERTURE: 7 heures à 21 heures
Samedi: 7 heures à 18 heures



R. Boucher Auto
Radiateurs

SPECIALITES:
RADIATEURS et RESERVOIRS

R.R. 1 - Lac-Mégantic
St-Jean Vianney

583-0304

GAGNANTS TIRAGE

du MAGASIN Henri LATULIPPE



A l'occasion de la GRANDE VENTE ANNUELLE du Magasin de Meubles Henri Latulippe de Lac-Mégantic, Daniel Bilodeau de Woburn s'est mérité le téléviseur couleur Hitachi 20" valeur de \$650.00 en réussissant le meilleur pointage sur la machine à boules; sur les photos de gauche, nous apercevons l'heureux gagnant félicité par MM. Henri Latulippe et Lucien Cameron; (à droite) le prix de présence de \$500 tiré parmi ceux qui ont visité le magasin à l'occasion de la vente annuelle, a été remporté par Jeanne-D'Arc Thivierge du 5076, rue Frontenac, Lac-Mégantic, que nous apercevons en compagnie de (à gauche) M. Jean-Claude Lefebvre, décorateur et de M. Lucien Cameron, qui remet un chèque de \$500 à l'heureuse gagnante. Sur la photo du haut, un client, M. Couture, tire le billet gagnant le 2 décembre dernier en présence de nombreux clients et de MM. Henri Latulippe (à gauche) Léandre Breton et Lucien Cameron (à droite), du Magasin Henri Latulippe Meubles.

LES MEILLEURES AUBAINES

ECONOMISEZ 68¢
STAYFREE
30 maxi-serviettes
sans ceinture

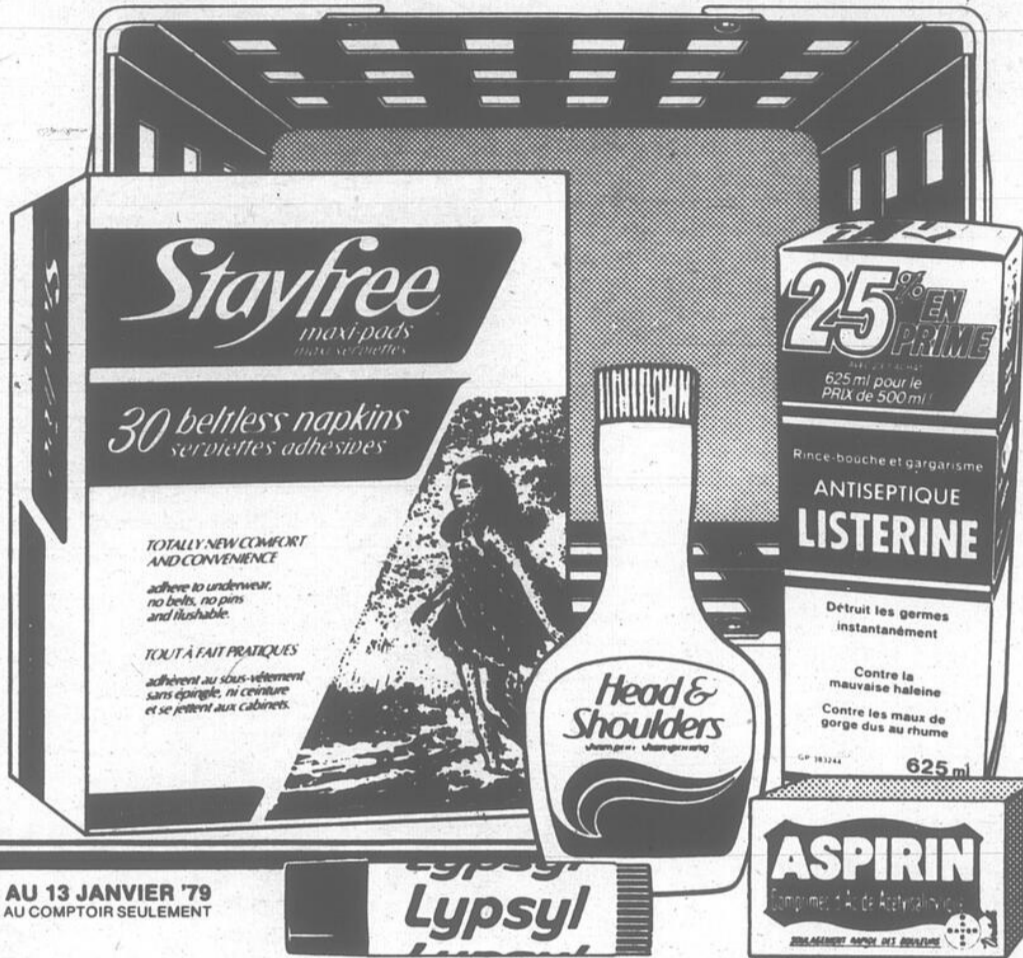
2 49

AUBAINE
p'tit panier

ECONOMISEZ 28¢
LYPSYL
Baume pour
les lèvres

44¢

AUBAINE
p'tit panier



ECONOMISEZ 78¢
LISTERINE
Antiseptique buccal
500ml + 125ml
en boni

1 54

AUBAINE
p'tit panier

ECONOMISEZ 71¢
HEAD & SHOULDERS
Shampooing anti-
pelluculaire lotion 175ml

1 44

AUBAINE
p'tit panier

ECONOMISEZ 80¢
ASPIRIN
100 comprimés
analgésiques

99¢

AUBAINE
p'tit panier

LIMITE DE 3 PAR CLIENT
Certains articles peuvent se vendre au delà
de nos prévisions de sorte que nous ne
pouvons pas garantir les quantités pour la
durée de la vente.

DU 3 AU 13 JANVIER '79
VALIDE AU COMPTOIR SEULEMENT

* Ces économies sont calculées sur les prix
suggérés des manufacturiers ou
distributeurs.

<p>ECONOMISEZ 63¢ EFFERDENT Nettoyeur à dents 48 comprimés</p> <p>1 04</p>	<p>ECONOMISEZ 80¢ JOHNSON Soie dentaire Crée ou non-Crée 50 verges</p> <p>1 09</p>	<p>ECONOMISEZ \$1.30 VASELINE Lotion pour soins intensifs. Ordinaire ou aux herbes. 400ml</p> <p>1 39</p>	<p>ECONOMISEZ 91¢ VASELINE Sels de bain pour soins intensifs. Rég. ou herbes. 454g + 20% en boni</p> <p>1 59</p>	<p>ECONOMISEZ 16¢ SCOTTIES Papier-mouchoirs blancs. Boite de 200</p> <p>61¢</p>	<p>ECONOMISEZ 32¢ VIVA Essue-tout blanc assorti ou imprimé 2 rouleaux</p> <p>1 04</p>	<p>ECONOMISEZ \$1.76 MISS CLAIROL Shampooing colorant teintes assorties</p> <p>2 34</p>	<p>ECONOMISEZ 29¢ DELSEY Papier hygienique assorti. Pât de 4 rouleaux</p> <p>1 15</p>									
<p>ECONOMISEZ 46¢ BABY SCOTT Couches super- absorbantes en 24</p> <p>2 29</p>	<p>ECONOMISEZ 90¢ SOFF PUFFS Boules d'ouate de Johnson & Johnson Pât de 250</p> <p>1 39</p>	<p>ECONOMISEZ \$2.09 NIVEA Crème 400ml</p> <p>3 99</p>	<p>ECONOMISEZ 66¢ KOTEX Serviettes féminines Rég. super. plus en 48</p> <p>2 99</p>	<p>ECONOMISEZ \$1.10 FINAL NET Résille invisible de Clairol 227ml</p> <p>1 69</p>	<p>Les prix "DIRECT FILM" cités ci-dessus proviennent du catalogue de "DIRECT FILM" hiver 78-79</p> <p>FINITION DE PHOTOS COMPAREZ!</p> <table border="0"> <tr> <td>DIRECT FILM</td> <td>UNIPRIX</td> </tr> <tr> <td>12 poses* 5.29</td> <td>4.41 PLUS</td> </tr> <tr> <td>20 poses* 7.99</td> <td>6.62 ALBUM-</td> </tr> <tr> <td>24 poses* 8.99</td> <td>7.48 PHOTOS</td> </tr> <tr> <td>36 poses* 12.49</td> <td>10.62 GRATUIT</td> </tr> </table> <p>* Film négatif couleur 110, 126, 135 mm EN PLUS: VOS PHOTOS ETCOVISION SONT 30% PLUS GRANDES En vigueur jusqu'au 27 janvier 1979</p>		DIRECT FILM	UNIPRIX	12 poses* 5.29	4.41 PLUS	20 poses* 7.99	6.62 ALBUM-	24 poses* 8.99	7.48 PHOTOS	36 poses* 12.49	10.62 GRATUIT
DIRECT FILM	UNIPRIX															
12 poses* 5.29	4.41 PLUS															
20 poses* 7.99	6.62 ALBUM-															
24 poses* 8.99	7.48 PHOTOS															
36 poses* 12.49	10.62 GRATUIT															
<p>ECONOMISEZ 53¢ NIVEA Lotion pour les mains 180ml</p> <p>1 09</p>	<p>ECONOMISEZ \$2.16 FLINTSTONES 100 vitamines multiples</p> <p>3 99</p>	<p>ECONOMISEZ \$12.48 HANKSCRAFT Humidificateur à vapeur froide</p> <p>16 49</p>	<p>ECONOMISEZ \$5.46 HANKSCRAFT Humidificateur modèle de luxe #5592</p> <p>7 49</p>	<p>CIGARETTES Marques populaires canadiennes. Au Québec seulement. Cartouche de 200</p> <p>7 29 7 39 REG KING</p>												

DE PLUS! DÉCOUVREZ CHEZ-NOUS UNE FOULE
DE RABAIS SURPRISES NON-ANNONCÉS

UNIPRIX

PROPRIÉTÉ DE PLUS DE 300 MEMBRES ASSOCIÉS



A VOTRE SERVICE

5249 rue Frontenac

LAC-MEGANTIC, Qué.

Le coroner Mathieu recommande de corriger la route à la traverse à niveau de La Guadeloupe

Décès de M. Evariste Grondin: mort accidentelle sans responsabilité criminelle d'un tiers

Me Hermann Mathieu, coroner, a rendu un verdict de mort accidentelle sans responsabilité criminelle d'un tiers suite au décès accidentel de M. Evariste Grondin, à La Guadeloupe le 18 octobre dernier.

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

La victime sortait du bureau de poste situé avenue Cartier La Guadeloupe, à environ 31 mètres du nord de la voie ferrée. La victime dû passer entre deux voitures et devait traverser la route 108 est-ouest pour se rendre à sa propre voiture. Elle fut frappée par une voiture "Pontiac 1978" immatricu-

lée 629 B 816 Québec 1978, propriété de dame Ernest Labbé de St-Joseph, conduite par Mlle Louise Labbé. Après inspection minutieuse et divers effets, il appert que la voiture ne présentait aucune anomalie et étant en parfaite condition. La conductrice circulait direction sud-nord elle devait traverser la voie ferrée. Comme cette voie ferrée est surélevée par rapport à la route, ce n'est qu'en arrivant sur le dessus de la voie ferrée que la conductrice aperçut le piéton. Vu que la voiture fit un bond sur la voie ferrée et décala de terre sur une distance de 20 à 30 pieds, ceci fit perdre le con-

trôle à la conductrice qui ne put éviter la victime, laquelle sortait d'entre deux véhicules et ne pu donc être aperçue qu'à une distance d'une longueur de voiture par la conductrice. Le décès fut instantané. Il n'y avait aucune trace de freinage entre la voie ferrée et le lieu d'impact présumé.

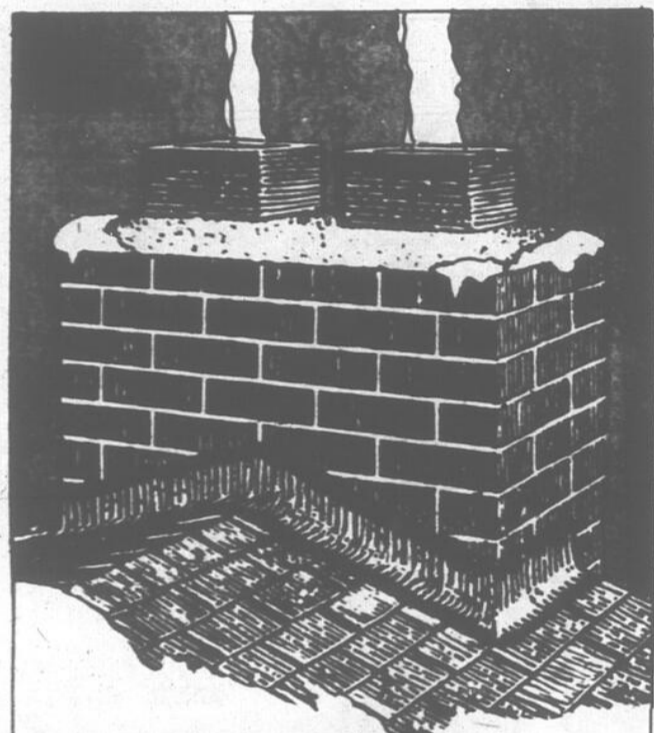
A partir du point d'impact il y avait traces de freinage et traces de dérapage. L'explication serait que la conductrice, qui est de taille plutôt petite, décala de sur son siège en passant la voie ferrée et revenant à sa position appliqua à la fois les freins et l'accélérateur de là les traces de freinage de roues avant et traces de dérapage de roues arrières. D'ailleurs la conductrice témoigna à l'effet qu'elle entendit un bruit bizarre en passant sur la voie ferrée et que la voiture prenait de l'accélération même si elle freinait. Il est à noter que l'avenue Cartier à La Guadeloupe est très achalandée et que la conductrice venait de franchir une pente descendante sur une distance d'environ un mille et demie. La conductrice fut surprise par l'élévation de la voie ferrée; selon son témoignage elle circulait à environ 38 milles à l'heure, ce qui est une vitesse trop élevée pour franchir cette voie ferrée d'une manière sécuritaire, de là soulèvement de la voiture du sol et perte de contrôle. Cette traverse à niveau se négocie normalement à environ 15 milles à l'heure mais comme la conductrice passait à cet endroit pour la première fois, elle ne connaissait pas la situation des lieux et fut prise au dépourvu. Il fut prouvé que la conductrice était tout à fait sobre au moment de l'accident. L'on doit noter également que le fait de circuler à 38 mille à l'heure dans une zone de 30 va à l'encontre des prescriptions du Code de la Route et les sanctions s'il y a lieu sont celles prévues au Code de la Route mais ne constitue pas un acte criminel en soi.

Après une étude approfondie du rapport de la Sûreté du Québec et après l'étude des documents versés au dossier et l'audition des témoignages, il est

prouvé à la satisfaction du coroner que le décès de Evariste Grondin et accidentel et le verdict rendu est celui de mort accidentelle sans responsabilité criminelle d'un tiers.

RECOMMANDATION

La traverse à niveau de Québec-Central à La Guadeloupe, sur la route 108, représente un danger due aux faits qu'elle est située au pied d'une côte descendante sur une distance de un mille et demi et due aux faits que avant de traverser le passage à niveau, circulant dans une direction ou dans l'autre, il est impossible de voir immédiatement les obstacles qui peuvent exister de l'autre côté du passage à niveau. Il s'agit d'une situation extrêmement dangereuse, cette traverse à niveau était très abrupte, et située sur une rue fort achalandée. Cette situation a déjà causé de multiples accidents d'importance. Le coroner recommande donc aux autorités compétentes du ministère des Transports de prendre les mesures nécessaires afin de corriger la situation et de remonter le niveau de la route chaque côté de la voie ferrée de manière à ce que les conducteurs de véhicule circulant de part et d'autre de la voie ferrée aient une visibilité raisonnable de l'autre côté de la voie ferrée, ceci afin d'éviter la



NE LAISSER PLUS VOTRE ARGENT S'ENVOLER EN FUMÉE

CELLULOSE

Si vous désirez réduire vos factures de chauffage, profitez de l'expérience de gens spécialisés en isolation. Les CONSTRUCTIONS GRENIER ENR. est en mesure de vous offrir une isolation complète de votre maison et ce à un coût moindre que vous ne le croyez.

Pour une estimation gratuite, communiquez dès maintenant au numéro 548-5258 et ne laissez plus votre argent s'envoler en fumée.

Profitez des subventions gouvernementales pour l'isolation

PRIX TRES COMPETITIFS
Les Constructions Grenier
ST-LUDGER enr. 548-5258

STUDIO LIGORI

CHOIX d'ORGUES et de PIANOS

à des prix les plus compétitifs sur le marché. "Avec LOWREY, et piano LESAGE, on va de l'avant. Invitation à tous pour une démonstration sur place. Location de système de son commercial.

ECOLE DE MUSIQUE

LIGORI vous offre aussi une école de musique avec professeurs diplômés du Conservatoire de Montréal. Cette école est très importante pour la réussite de votre enfant.

COURS D'ORGUE PIANO et GUITARE

ENCOURAGEONS UN COMMERCE LOCAL
Ligori garde en inventaire sa propre marchandise

Au STUDIO "LIGORI" on est bien servi

4767 Laurier (près Cousineau)



VENTE-SERVICE
PIECES-REPARATION

Tél: 583-0118


VOS PROBLÈMES DE RÉFRIGÉRATION VOUS METTENT L'ESTOMAC EN BOULETTE? LA SOLUTION C'EST

Wilfrid Boulet
RÉFRIGÉRATION

ENTRETIEN ET RÉPARATION DE TOUT SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION AGRICOLE DOMESTIQUE COMMERCIALE INDUSTRIELLE

4332 rue Latellier
Lac-Mégantic
tél. 583-1293

RÉFRIGÉRATEUR
CONGÉLATEUR
CHAMBRES FROIDES
REFROIDISSEUR À LAIT
BULK TANK
AIR CLIMATISÉ ETC.



Nouveaux marguilliers à Bury

Dimanche le 10 décembre dans un local du Centre de loisirs avait lieu une réunion paroissiale pour procéder à l'élection de deux nouveaux marguilliers

répétition de tel drame. Une telle situation ne devrait pas être tolérée avec l'importance du trafic qui s'écoule en 1978.

pour remplacer M. Roger Champeau et M. Bertrand Bilodeau.

Les nouveaux élus sont: M. Daniel Lapointe et M. Simon Lapointe. M. l'abbé Dominique Breton, curé de la paroisse, se montra très heureux du choix des deux nouveaux marguilliers et il exprima sa joie de travailler avec eux.

Il remercia de tout coeur M. Roger Champeau et M. Bertrand Bilodeau pour leur bon travail et leur franche collaboration.



L'Entraide Economique

Votre argent au service de la région

5137 Frontenac
Lac-Mégantic 583-3733

Les Cousins de la Cuisine de Inglis



Inglis

comble tous vos désirs et même davantage.

VENDUS par

Yves CARRIER meubles

MARCHAND DE MEUBLES

548-5821 — St-Ludger

PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE GARANTIE DE

5

ANS

Inglis

À l'acheteur original, durant les premiers 5 ans de sa possession, toutes les pièces du système de réfrigération hermétique, qui comprennent le compresseur, le condensateur, l'évaporateur et la tuyauterie, que nous trouverons défectueuses au point de vue matériels, seront réparées ou remplacées sans frais, et nous observerons les frais de main-d'œuvre.

DÉCES

Lac-Mégantic

Mme Marie-Anne Béliveau-Collin



Le 13 décembre est décédée Mme Marie-Anne Béliveau, épouse de feu Francis Collins, elle demeurait au Pavillon de Saint-Ludger, elle était âgée de 82 ans et 9 mois.

Elle laisse dans le deuil son frère Lucien Béliveau d'Audet, ses soeurs Mme Rose Durand de Lac-Mégantic et Soeur Marie Lucille des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus de Sherbrooke. Ses beaux-frères M. Joseph Durand de Lac-Mégantic et Alfred Mayo de Penacook N.H. Ses neveux et nièces: M. et Mme Jean-Paul Béliveau, d'Audet, Mme Joseph Edouard Béliveau, d'Audet, M. et Mme Eugène Bouchard d'Audet, M. le Dr et Mme Georges Edouard Durand de Lac-Mégantic, M. et Mme Jean-Noël Gagnon de Lac-Mégantic, M.

et Mme André St-Amour, Angers Mme Pierrette Raymond Angers, M. et Mme Daniel de Burghgrave, Longueuil, Mme Louise Mayo Penacook N.H. ainsi que leurs enfants.

Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse Sainte-Agnès de Lac-Mégantic le 15 décembre.

La cérémonie religieuse fut concélébrée par MM. les abbés Paul Letourneau, vicaire de Ste-Agnès, Victor Veilleux, curé de Saint-Ludger, Jacques Paquin, curé d'Audet.

Précédait le cercueil: Jean-Paul Béliveau, Claude Béliveau, Alain Bouchard, André Béliveau, Hubert Bouchard et Raymond Bouchard.

Les offrandes furent recueillies par MM. Hubert et Alain Bouchard.

De nombreux amis, des membres du personnel et des résidents du Foyer de Saint-Ludger ainsi que des religieuses des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus participaient également au Saint-Sacrifice.

Nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée par ce deuil.

Stornoway

M. Henri-Pierre Béliveau



DNC (A.D.) — A l'hôpital Saint-Joseph de Lac-Mégantic est décédé M. Henri-Pierre Béliveau, âgé de 85 ans 5 mois. Il était

époux de dame Maria Bourque.

Il laisse pour le pleurer outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Henri-Louis Béliveau (Jeanette Dostie) M. Mme Alphonse Béliveau (Almosa Pépin), Mme Marie Béliveau Dion de Vancouver, C.B., Mme Rose Béliveau Penette Stornoway, M. et Mme Fernand Bédard (Juliette) Stornoway; M. Mme Robert Béliveau (Jeanne Gagné) Sherbrooke; M. Mme Lucien Béliveau (Thérèse Poisson) Stornoway; Mme Clarisse Béliveau Courtemanche Danville, Mme

Décès de Michel Poirier 19 ans de Lambton

Verdict de mort accidentelle rendu par le coroner Mathieu

Son automobile quitta la route pour plonger dans le lac St-François

Le verdict rendu par Me Herman Mathieu, coroner a été celui de mort accidentelle sans responsabilité criminelle d'un tiers suite au décès de Michel Poirier, 19 ans, fils de M. et Mme Raymond Poirier de Lambton, survenu le 21 novembre dernier.

Selon le père de la victime, son fils quitta la maison vers 18:00 heures le 19 novembre, sans être revu par la suite. Le 21 novembre, une plainte pour disparition a été enregistrée au poste de la Sûreté du Québec de Lac-

Mégantic. Finalement l'auto de la victime a été vue dans le lac St-François par un passant le 21 novembre. L'accident survint sur la route 263 non loin de l'Hôtel Source Argentée à Lambton. Le véhicule de la victime quitta la route dans une courbe pour plonger dans le lac. La cause de l'accident demeure inexplicquée; il s'agit probablement d'une perte de contrôle de la part du conducteur.

Gertrude Bolduc Béliveau, Stornoway; M. Mme Robert Boulanger (Adéliane) Stornoway; M. Mme Lionel Bernard (Cécile) Stornoway; M. Mme Conrad Béliveau (Madeleine St-Pierre) Stornoway; M. Mme Gérard Brousseau (Jeanine) St-Jean, M. Mme Raymond Chapdeleine (Henriette) Longlac Ont.; M. Mme Gaston Béliveau (Alice Isabel) Stornoway; M. Mme Jean-Marie Béliveau (Nicole Richard) Stornoway; M. Mme Guy Béliveau (Gemma Breton) Stornoway; M. Mme Paul-André Béliveau (Lise Pastry) Stornoway.

Son frère et ses belles-soeurs: M. Mme Omer Béliveau, Disraëli; Mme Régina Béliveau, Sherbrooke;

ST-HONORE

Mme Marie Perron

Le premier décembre décédait à l'âge de 78 ans et 10 mois Mme Marie Perron de St-Honoré épouse de feu Ernest St-Pierre.

Elle laisse pour la pleurer sa fille et son gendre, M. et Mme Gérard Beaudoin (Lorraine) de Contrecoeur, ses fils et sa belle-fille, M. Roger St-Pierre de St-Honoré, M. et Mme Ovila St-Pierre (Ruth Nadeau) de La Guadeloupe, ses petits-enfants, M. Mme Gérard Collet de Longueuil, MM. Jean-Yves et Ghislain Beaudoin de Contrecoeur, Mlle Lucie Beaudoin de

Mlle Angéline Bourque, Sherbrooke.

Plus de cent petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Alain Béliveau, Richard Béliveau, Gilles Bédard, Réjean Boulanger, Marius Fortin et Jean Chapdeleine.

La quête fut faite par MM. Daniel Béliveau et Paul-André Perron.

Le service fut chanté par M. l'abbé Gérard Cauchon curé à Stratford.

M. Béliveau est toujours demeuré à Stornoway.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la familles éprouvés par ce deuil.

Montréal, Mlle Sophie St-Pierre de La Guadeloupe, ses frères et belles-soeurs M. Mme Wilfrid Perron de Florida, M. Mme Armand Perron de St-Honoré, M. Mme Jean-Paul Perron d'Omerville, Mme Josaphat Perron de Sherbrooke, Mme Adjudant Perron de Montréal, Mme Alfred Perron des Laurentides, Mlles Rose et Alma St-Pierre de Lewiston Maine, une soeur Mme Edmond Rousseau (Alexina Perron) de Québec et un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 4 décembre au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à la regrettée disparue.

Nos sincères condoléances.



SANTÉ COMMUNAUTAIRE LAC-MEGANTIC

PROCHAINES CLINIQUES:

Jeudi, 4 janvier
Mardi, 9 janvier

ST-ROMAIN
WOUBURN

13h30
10h00

Activités des Fermières de Stratford

DNC (G.V.) -- Le 19 décembre 1978 avait lieu à la salle de l'Age d'Or l'assemblée mensuelle des dames fermières.

Après la prière lue par la présidente, Mme Jeanne Morin souhaitait la bienvenue à tous ses membres suivit du rapport et procès verbal par Mme Majella Boisvert. Aussi après avoir parlé de travaux d'artisanat et échange d'idées,

Mme Antonio Bernard donna une belle recette. Il eut échant de cadeaux et tirage de prix suivis d'un beau lunch; tous se quittèrent en donnant un beau cadeau de reconnaissance à Mme Roger Deschênes qui s'est dévouée à la présidence par les années passées.

Tous se quittèrent en se promettant de faire de l'année qui vient une année très active.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Les membres de la famille de Mme Marie-Anne Béliveau, Collins désirent remercier toutes les personnes qui, par leurs offrandes de messes, fleurs, cartes de sympathies, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles ou par quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

Mme MARIE-ANNE BELIVEAU COLLINS
survenu le 13 décembre 1978

Ils les prient d'accepter ce message de leur plus sincère gratitude.

EN CAS DE DECES

à l'extérieur du Québec

Communiquez avec

JACQUES & FRERES inc.

3778 Québec Central — Lac-Mégantic
Composez à frais virés:

1 [819] 583-0444

SERVICES FUNERAIRES

ASSURANCES

FORTIN, GAGNON & LEBRUN inc.

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES

G. FORTIN
courtier d'assurance
agréé

J. CI. GAGNON
courtier d'assurance
agréé

M. LEBRUN
courtier d'assurance
agréé

583-1208

4138 rue Laval — LAC-MEGANTIC — G4B 1B2



LESSARD

Granit canadien et importé - Equipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carving)

Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré.

PRIX TRES RAISONNABLES

Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez

LES GRANITS APPALACHES inc.

(anc. Monuments Funéraires de St-Samuel enr.)

TEL.: ATELIER [819] 549-2002

JACQUES BEAUDOIN

REPRESENTANT

Tél.: [819] 549-2081

Permis de vendeur no 105 127

MESSE ANNIVERSAIRE



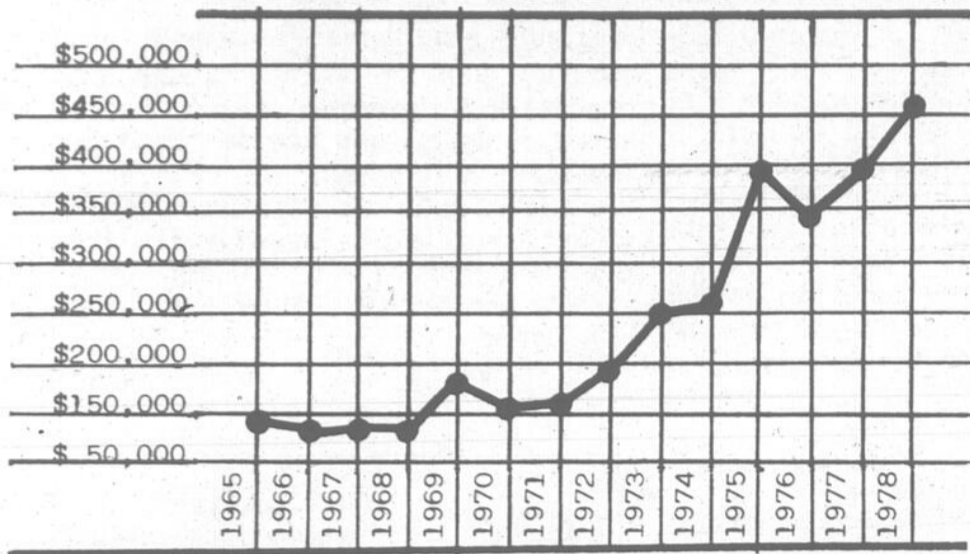
Papa, déjà un an que tu nous as quittés. Tu nous as beaucoup manqué. Pour ton anniversaire, parents et amis assisteront à une messe célébrée

DIMANCHE le 7 JANVIER
à 11 heures
en l'église de St-Romain
à la mémoire de
ELZEAR ISABEL

Du haut du ciel, bénis-nous.

Les revenus de la taxe de vente aussi importante que ceux de la taxe foncière

La compensation sur la taxe de vente rapporte \$68,032 de plus qu'en 1977



La ville de Lac-Mégantic a encaissé au cours de l'année 1978, \$68,032 de plus qu'en 1977 au chapitre des revenus de la compensation de la taxe de vente, lesquels ont passé de \$382,095 à \$450,127.

Ce surplus de revenus pour l'année écoulée de même que la nouvelle subvention du gouvernement du Québec accordée aux municipalités de \$5,000 âmes ont permis aux édiles municipaux de réduire à 4,34% l'augmentation de la taxe foncière pour la nouvelle année.

\$495,140 en 1979

Dans son budget 1979 le maire et les conseillers anticipent sur des revenus de \$495,140 au chapitre de la compensation de la taxe de vente; espérons que la

courbe ascendante de ces revenus se perpétuera au cours des années à venir. Si elle persiste les contribuables de la ville de Lac-Mégantic bénéficieront d'un revenu équilibrant le budget des dépenses dont ils n'auront pas à payer la note.

Soulignons également que les revenus de la compensation de la taxe de vente sont sensiblement les mêmes que ceux provenant de la taxe foncière. Ces derniers sont de \$487,472 tandis que la taxe de vente a rapporté \$450,127.

Voici un rapport intéressant démontrant les revenus de la taxe de vente au cours des dernières années:

1965	\$125,816
1966	\$121,547
1967	\$128,929
1968	\$127,308
1969	\$171,691
1970	\$151,427
1971	\$156,003
1972	\$184,585
1973	\$214,042
1974	\$258,146
1975	\$380,073
1976	\$338,305
1977	\$382,095
1978	\$450,127

DES CONSEILS DE PRUDENCE DURANT LES TEMPÊTES

(C.C.) — La Sûreté du Québec de Lac-Mégantic désire rappeler à la population certains éléments de prudence à considérer en période de tempête hivernale.

Tous d'abord, ce n'est pas uniquement la hauteur en centimètres de la précipitation de neige qui détermine s'il y a tempête ou non et s'il est imprudent d'emprunter son véhicule automobile sur les routes. En fait le facteur le plus important est le vent qui peut causer de mauvaises conditions de circulation même s'il neige peu ou pas du tout. La Sûreté du Québec recommande d'écouter la télévision et surtout la radio où en plus des bulletins de météo habituels, la police diffuse des messages lorsque les circonstances l'exigent. On peut également appeler le service de l'état des routes du ministère des Transports, surtout si l'on prévoit sortir de la région. Il faut aussi considérer le type d'automobile que l'on possède, les véhicules ayant le moteur situé au dessus des roues de traction étant mieux adaptés à

circuler sur les routes enneigées tout comme la plupart des automobiles à traction avant.

Le fort vent rend la visibilité nulle et affecte le fonctionnement du moteur. D'autre part, en roulant toutes fenêtres fermées, avec le chauffage et le dégivreur au maximum, le chauffeur est porté à s'endormir. Dans une vieille automobile avec un plancher non étanche, il y a même danger d'asphyxie. Il ne faut en aucun temps laisser un véhicule à l'arrêt avec le moteur qui tourne.

En résumé, il est recommandé d'écouter les avis communiqués par la radio de ne sortir en auto par tempête uniquement quand c'est nécessaire, attendre que la "gratte" soit passée, car comme le précise le Chef Picard, mieux vaut 20 minutes trop tard que 20 ans trop tôt. M. Picard rappelle par ailleurs que les motoneiges sont interdites en tout temps sur la voie publique, à moins que la S.Q. fasse appel officiellement à certains motoneigistes lorsque des conditions exceptionnelles l'exigent.

ON TIRE LE VENDREDI

TIRAGE LE VENDREDI

À 22h30 le 12 janvier prochain les tirages des loteries 6/36 et Mini-Loto auront lieu. Les gagnants seront annoncés à 22h30 à la TVA à 22h30.

En effectuant ce tirage, les joueurs de Loto-Québec ont le droit de gagner des millions de dollars.

LES TIRAGES COMMENCERONT À LA FIN DE JANVIER

Le tirage du vendredi sera la clôture de la période de vente des billets du 6/36. Les résultats officiels seront annoncés dès le dimanche.

Le tirage du 6/36 aura lieu à 22h30 à la TVA à 22h30.

Le tirage du Mini-Loto aura lieu à 22h30 à la TVA à 22h30.

Les tirages sont réservés à tous les joueurs de Loto-Québec.

*à compter du 12 janvier

6/36

ISOLATION

CONFIEZ VOS TRAVAUX D'ISOLATION A

G. G. BOLDUC Itée

ENTREPRENEUR GENERAL
(SPECIALISTE ISOLATION SOUFFLÉE)

4070 RUE DOLLARD LAC-MEGANTIC

583-3580

TRACTEURS

Ford

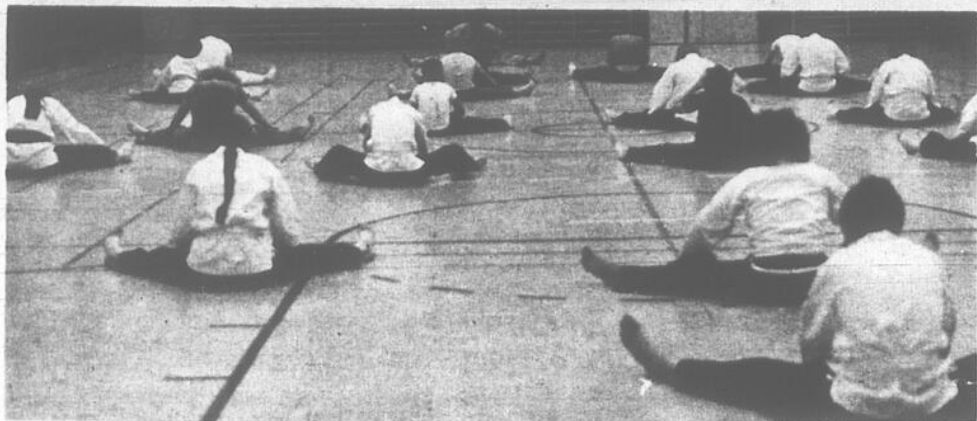
et équipement agricole

RADIATEURS: soudure et réparation
MECANIQUE GENERALE
AUTOS - CAMIONS - MACHINERIE LOURDE

Tracteur & Equipement Lac-Mégantic enr.

Loyola Turcotte, prop.
4465 Salaberry 583-2264 Lac-Mégantic

L'ECHO de FRONTENAC SPORTS



Sur cette photo, nous voyons des élèves de Lac-Mégantic qui exécutent des exercices d'assouplissement des jambes ce qui est très important en karaté.

DOJO YOSEIKAN Lac-Mégantic

Yoseikan Karate-Do

Pour faire suite aux deux articles précédents qui parlaient des différents styles, je vais vous parler du style Yoseikan enseigné à Lac-Mégantic.

Premièrement Yoseikan veut dire: deux montagnes en japonais. Le président actuel s'appelle Giancarlo Borelli ceinturé noire 4e Dan résidant à Québec.

Sous le parrainage du Maître Oshinaho Nanbu 8ème Dan du Nanbu-Do international. Le Yoseikan représente maintenant un fort pourcentage des karatékas du Québec.

Le Yoseikan Karate-Do prit naissance au Québec il y a environ 9 années ayant comme promoteur Giancarlo Borelli. Regroupant les techniques de base du Shotokan et les combats avec contacts réels du Taekwon-Do et finalement quelques katas, combats imaginaires, du Shito-Ruy, Giancarlo Borelli créait, donc un karaté assez bien équilibré. Il est accepté internationalement grâce à ses champions ainsi que par la Fédération du Karaté du Québec.

Pour finir j'aimerais citer quelques grands noms du Yoseikan au Québec. Pour commencer, Giancarlo Borelli, pour avoir formé et dirigé ce style, Marc Gosselin, vice-président et champion de cassage; Roger Noël et Jacques Pelletier pour leurs mérites dans la formation de nouveaux karatékas et finalement Paul-E. Ohl pour son bouquin ayant comme titre "Les arts martiaux".

Pierre Robert
Yoseikan Karate-Do

Compétition de judo le 16 DEC 1978

Deux étudiants de Lac-Mégantic se distinguent

Le samedi 16 décembre se déroulait à la polyvalente Le Triolet une compétition de judo regroupant 195 étudiants et étudiantes de 7 écoles de la région de l'Estrie.

Deux étudiants de Lac-Mégantic se sont distingués dans la catégorie ceinture blanche, en décrochant les premiers rangs.

C'est la première d'une série de trois rencontres.

Dans la catégorie "cadet masculin" ceinture blanche 80 livres, 1er, Jean Pro-

teau de Lac-Mégantic; 86 livres, 1er, Benoit Beauchesne du Triolet; 92 livres, 1er, Jean Sévigny de Brompton; 100 livres, 1er, Robert Beauchesne de Brompton; 108 livres, 1er, Simon Quirion, de Brompton; 117 livres, 1er, Julien Béliveau de Lac-Mégantic; 124 livres, 1er Jocelyn Poirier de Brompton; 132 livres, 1er Jean Beauchemin de Brompton; 143 livres, 1er, Alain St-Pierre de Brompton.

Le carnaval d'hiver 1979 aura lieu du 11 au 18 février

REUNION LE 10 JANVIER 1979

"Le temps des Fêtes! C'est passé et ce fut agréable. Mais il faut déjà se préparer pour un autre temps de réjouissances, Ah! oui, celui du Carnaval.

Pour ce, faire une réunion de planification aura lieu le 10 janvier prochain à 7h30 au Centre Mgr Bonin de Lac-Mégantic. C'est donc une invitation pour

tous les clubs et organismes intéressés d'organiser des activités dans le cadre du Carnaval.

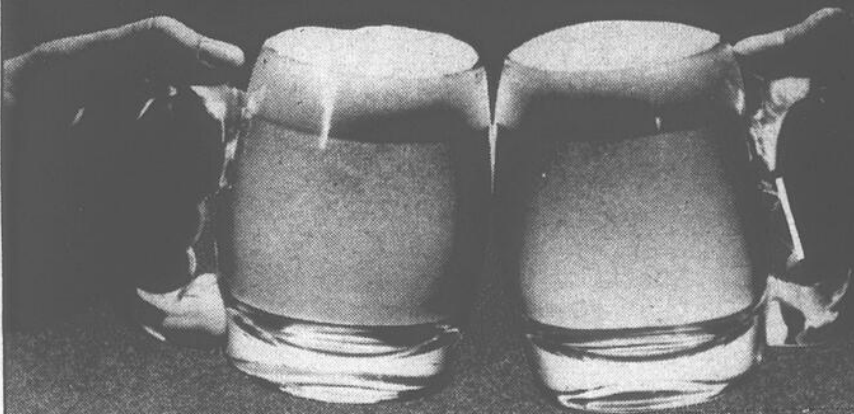
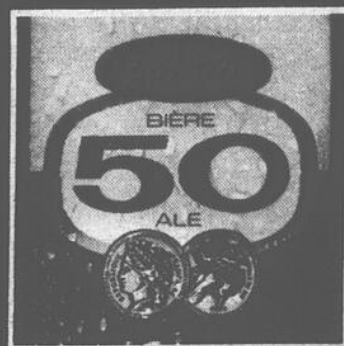
Déjà quelque huit organismes ont manifesté leur désir de participation. Nous en attendons d'autres. Car il faut plus de monde, si on veut que le Carnaval aie de l'ambiance et une atmosphère gaie.

Venez nous soumettre vos idées. On bâtera ensemble le programme du Carnaval 1979.

Au plaisir de vous voir,

Vos animateurs
Joceline
au Socio-culturel
Thérèse aux
Sports et plein air
Service des Loisirs
Lac-Mégantic

une fameuse de bonne bière



LACROIX SPORTS ENR.
Tél: (418) 486-2466 LAMPTON

"Là où la GARANTIE et le SERVICE sont no 1"

AGENT AUTORISE: Scies à chaîne **PARTNER, STIHL, McCULLOCK, HOMELITE**, moteurs **EVINRUDE**, bateaux **PRINCECRAFT** et **PETERBOROUGH**, tondeuses **LAWN BOY** machineries **ARIENS** et **COLUMBIA**

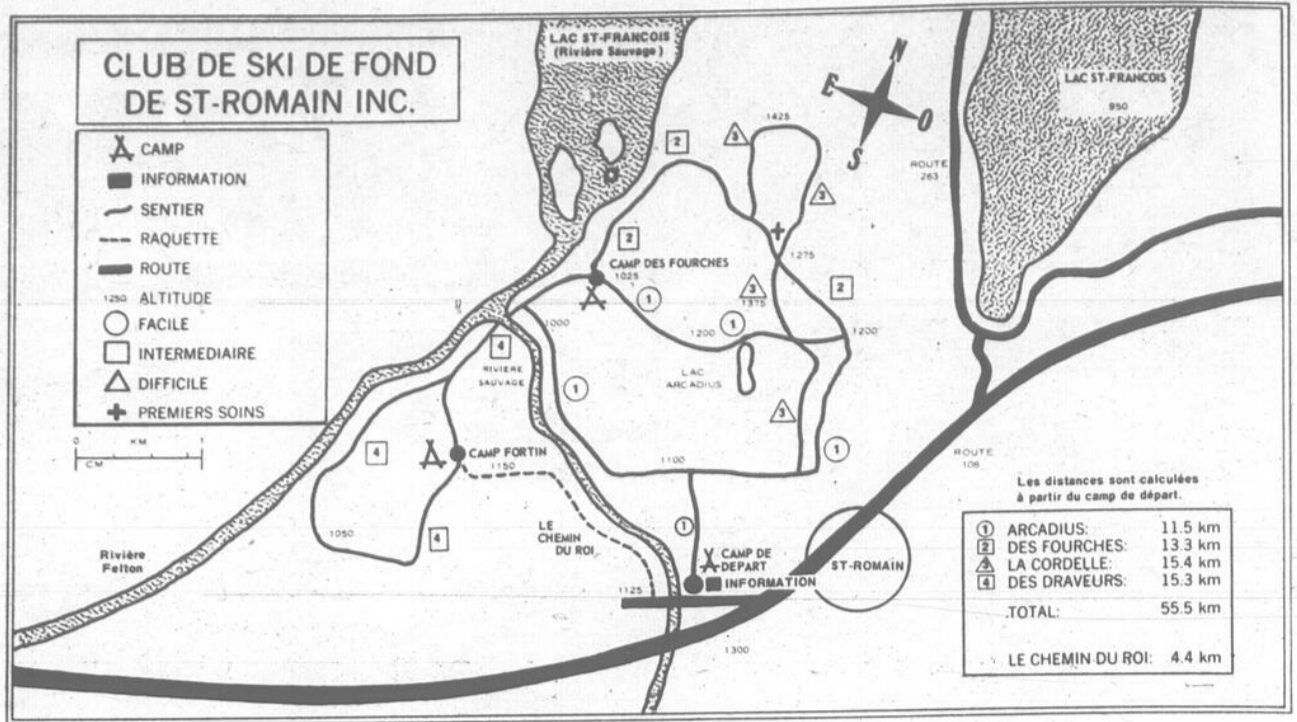
VENEZ NOUS RENCONTRER
Spéciaux jamais vus sur toutes nos huiles

<p>GROS LOT \$100,000.00 MINIMUM DIMANCHE 31 DECEMBRE 1978</p>	NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						<p>NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU \$ SUR \$ + 13 VENTES TOTALES \$1,233,054.00</p>	TIRAGE 839 Dim. 31-12-78		
	1	3	5	17	20	32		SÉRIE	NUMÉRO	33
	6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	PRIX					15	77283	1
	5 SUR 6	150	240,513.00					NUMÉRO COMPLET	77283	POSSIBILITÉ DE:
	4 SUR 6	4887	710.20					4 CHIFFRES	7283	32 GAGNANTS DE \$5,000.
5 SUR 6+	1	60.50				3 CHIFFRES	283	264 GAGNANTS DE \$500.		
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN						2673 GAGNANTS DE \$100.				

<p>PROVINCIAL SUPER</p> <p>NUMÉROS GAGNANTS \$1,000,000</p>	TIRAGE: 31 décembre 1978		Les détenteurs de billets se terminant par:				<p>PROCHAIN TIRAGE: 28 JANVIER 1979</p> <p>Chaque billet est valide pour 2 tirages.</p> <p>Vérifiez les vôtres</p>
	5675213	363093	675213	75213	5213	213	
	3363093	229185	363093	63093	3093	093	
	4229185	364293	229185	29185	9185	185	
	2364293	216155	364293	64293	4293	293	
6216155	GAGNENT \$10,000	216155	16155	6155	155		
GAGNENT \$1,000		GAGNENT \$1,000		GAGNENT \$100		GAGNENT \$25	
Les billets gagnants de \$25, \$100 et \$1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN.				Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Dorri, Montréal H2L 4N5.			



SUR LES TRACES DE LEUR GRAND-PERE — Stéphan (à droite) est le petit-fils de M. Antoine Blais de Lac-Mégantic, il veut suivre les traces de son grand-père en s'adonnant au trappage. Mais il a des croûtes à manger... car la pièce qu'il se dit fier d'avoir capturée est nul autre qu'un lapin et non pas un lièvre comme il se plaisait à dire. Il est accompagné de Eric Louffe. Stéphan, "Ti-toine en miniature" comme on l'appelle est le fils de M. Denis Blais de Mont-Joli.



Super randonnée à Saint-Romain

DNC (A.P.) — L'hiver s'installe progressivement au tour de nous, le thermomètre baisse, la neige monte, notre hiver une fois de plus a respecté son rendez-vous.

Suite aux légers changements apportés cette année, le club de Ski de Fond de St-Romain vous présente sa carte officielle pour la saison. Les habitués s'apercevèrent que les pistes ont changé de numéro et qu'elles ont été baptisées par des noms typiques à l'his-

toire de St-Romain.

A la suggestion de plusieurs comme vous pouvez le constater les pistes sont en circuits, on calcule les distances du camp de départ. Les sentiers sont qualifiés faciles ou difficiles selon deux critères soient la longueur et le temps à franchir ainsi que la difficulté du terrain.

La piste no 1 a comme nom Arcadius l'honneur d'Arcadius Bélanger qui a vécu au bord du lac du même nom, piste familiale.

La piste no 2, baptisée "Des Fourches" parce qu'elle longe la Rivière Sauvage et forme une fourche à la jonction de celle-ci et de la Filton, plus longue et plus difficile que la précédente de quoi faire une belle randonnée.

La piste no 3 "La Cordelle", un souvenir pour les anciens draveurs qui dans les rapides descendaient leurs bateaux en les retenant avec une corde d'où le nom cordelle. Ce synonyme s'applique très bien à ce

sentier qui est très rapide. Pour cette raison un dépôt de premiers soins sera disponible dans ce secteur, en passant la croix sur la carte ne représente pas un cimetièrre, ça pourrait être une suggestion.

Piste no 4 surnommée piste des "Draveurs" par son histoire et sa situation géographique, on la considère difficile à cause du temps qu'il faut prendre pour la franchir, sentier riche par la diversité de sa faune et des paysages surtout après une bordée de neige.

Il ne faudrait pas oublier nos amateurs de raquettes même s'ils sont peu nombreux, le chemin du Roi nom venant d'Aimé Roy qui avait un chemin dans ce secteur. Les raquetteurs jouissent du camp à Fortin pour se réchauffer.

Ceci représente en peu de mots un bref résumé de nos pistes.

Concernant les activités, on organise pour le 30 décembre une grosse randonnée qui consiste à un immense rendez-vous à St-Romain axé sur la participation, ce sera l'occasion rêvée de revoir de vieilles connaissances.

Le rendez-vous est pour 10 hres du matin, amenez votre lunch, les départs se feront par groupes. Une attention particulière sera donnée à ceux qui éternent leurs skis, ils bénéficieront des conseils techniques et pratiques de moniteurs. L'invitation est aussi lancée à ceux qui voudraient partager leur expérience avec des débutants.

Donc profitons du temps des Fêtes pour se tenir en forme, tout en rencontrant ces amis (es) donc on t'attend le 30 décembre au matin.

Pour terminer j'aimerais remercier l'équipe du journal "Echo de Frontenac" pour sa très grande collaboration durant l'année 1978 par la même occasion souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année aux lecteurs et aux amateurs de plein air.

Salut,

La Direction du Club de Ski de Fond Marc Bellavance, publ.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

MARC LAPOINTE Station de Service

- Alignement et balancement de roues
- Service réparations électriques
- Pneus neufs et réchappés
- Fabrication de clefs d'autos ou autres
- Antirouille

4540 rue Laval Lac-Mégantic Tél. 583-1818

DE JANVIER

vente

Escompte de 20% à 50%

Au magasin J.N. ROY inc. LAMBTON
(418) 486-2433

DEBUTEZ L'ANNEE DU BON PIED

PARTICIPEZ A NOTRE CAMPAGNE ANTI-INFLATION

POUR HOMMES

HABITS 25% ESCOMPTE

MANTEAUX JACQUETS SPORTS CHEMISES - CHANDAILS ENSEMBLES DE SKI BOTTILLONS, SOULIERS **35% D'ESCOMPTE**

Tous les VETEMENTS pour enfants 2 à 18 ans réduits de **50%**

POUR DAMES

MANTEAUX de cuir ou de drap ROBES BLOUSES-GILETS **50% D'ESCOMPTE**

ROBES de TRICOT ENSEMBLES de SKI **40% D'ESCOMPTE**

COSTUMES TAILLEURS BLAZER de VELOUR JUPES LINGERIE BOTTILLONS SOULIERS **35% D'ESCOMPTE**

PANTALONS **30% D'ESCOMPTE**

JEANS **25% D'ESCOMPTE**

Speciaux en vigueur jusqu'à la fin janvier

Ligue Appalaches Molson

CLASSEMENT

Clubs	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
Lac-Drolet	8	8	0	0	64	29	16
Lambton	9	6	3	0	35	28	12
St-Sébastien	8	4	4	0	34	22	8
Nantes	7	2	5	0	38	62	4
Stornoway	8	0	8	0	33	65	0

COMPTEURS

Clubs	Buts	Aides	Points
Claude Beaudoin, Lac-D.	10	12	22
René Therrien, Lac-Drolet	10	10	20
Daniel Bolduc, Stornoway	11	8	19
Alain Dostie, Lac-Drolet	10	6	16
Martin Proteau, Lambton	12	3	15
François Blais, Lambton	9	6	15
Simon Gagnon, Lac-Drolet	6	7	13
Mario Bernier, St-Sébastien	6	7	13
Michel Proteau, Nantes	6	6	12
Gilles Paré, St-Sébastien	4	8	12

Lucille Paradis
publiciste
St-Sébastien

Ligue de Ballon-Volant Passe-Temps Molson

CLASSEMENT

Clubs	PG	PP	Pp	Pc	Pts
Régiment de la Chaudière	26	16	524	433	26
Imprimerie Paul	24	18	539	481	24
Récréathèque	24	18	520	493	24
Restaurant Pigalle	20	22	502	499	20
Brasserie Laval	19	23	456	503	19
Club Aramis	13	29	430	562	13

Meilleure moyenne défensive: Régiment de la Chaudière avec 433 points contre.

Meilleure moyenne offensive: Imprimerie Paul avec 539 points pour

Au cours des deux prochaines semaines, il n'y aura pas de rencontre à cause de la période des fêtes. Les joutes reprendront seulement le jeudi 4 janvier 1979.

La direction et les joueurs de la Ligue de Ballon-Volant Passe-temps Molson profite de l'occasion pour souhaiter à toute la population et aux généreux commanditaires, une Bonne et Heureuse Année 1979.

Le publiciste
M.B.

LIGUE DE BALLON SUR GLACE LABATT 50

RESULTAT DES PARTIES DISPUTÉES LE 17 DÉCEMBRE D1978

CLASSE FEMININE

Un but de Lise Lavallée à 11h45 de la 2 période donna la victoire à la Torpedo 2-1 sur la Lanterne de Audet. Le premier but a été réussi par Sylvie Martel. L'unique but des perdantes a été compté par Julie Rancourt.

Les Huiles Vachon l'emportèrent 4-0 sur le Domaine Chaudière, Gisèle Tanguay, Gaétane Jolin, Brigitte Grenier et Brigitte Tanguay marquèrent pour les Huiles Vachon.

Match nul entre le Ray Boisvert et le 7up Notre-Dame des Bois, 1-1, Lisette Paré marqua pour le Ray Boisvert, tandis que Bernadette Turgeon provoqua l'égalité à seulement 5 secondes de la fin de la partie.

CLASSE MASCULINE

Le Marché IGA l'emporta 2-0 sur l'hôtel Drolet: Robert Giroux et Daniel Nadeau comptèrent chacun 1 but.

2 buts de Gaby Dugué donnèrent la victoire au motel Paolo 2-0 sur le J.A. Fontaine & Fils.

Jean-Paul Jolin a conduit les Aigles Noirs à la victoire de 1-0 sur l'hôtel des Monts.

Le Bar Salon Paulo l'emporta 2-0 sur les Loisirs

Frontenac. Gaétan Fecteau compta à deux reprises.

Victoire serrée du Marché Ray 1-0 sur La Martinique. Robert Boucher marqua pour les vainqueurs.

Ligue Féminine Grosses Quilles Chevalliers de Colomb

45 parties jouées

Pos. des clubs	Points
Brasserie Laval	47
Mégantic Manufac.	38½
Mégantic Transport	22½
Les Tricots Jako Ltée	12

Pos. des joueuses	Moy.
Carole Fortier	160
Louissette Lavallée	152
Micheline Giroux	146
Lucille Couture	131
Mona Forest	128
Huguette Gravel	122
Brigitte Leclerc	121
Lise Therrien	120
Laurette Rhéaume	117
Jeanne Couture	114
Sylvie Guérin	108
Lucille Boulanger	108
Louissette Lavallée	107
Denise Lavallée	104
Sylvie Boulanger	103
Thérèse Choquette	103
Diane Clusiaux	102
Charlaine Morin	101
Françoise Therrien	93
Huguette Boucher	91

Plus haut triple: Lise Therrien 411; plus haut simple, Huguette Gravel 166.

Ligue Mixte Grosses Quilles Chevalliers de Colomb

Pos. Clubs	Points
Mégantic Paving	107
Chez Roch Inc.	90
Pl. Léandre Therrien	74
Denis Boulet Meubles	55
Martin Fleuriste	34
Dubois Texaco	0

Pos. joueurs	Moy.
Fernando Couture	163
Gilles Orichéfqui	163
Janel Couture	156
Bernard Demers	155
Gaétan Drouin	154
Gérard Breton	145
Yvon Couture	142
Ovila Couture	140
Paul-Emile Breton	140
Michel Therrien	140
Léandre Therrien	134
André Lapière	132
François Bouffard	131
Michel Beaudoin	129

FEMMES

Jacqueline Orichéfqui	143
Line Nadeau	140
Louise Rancourt	139
Gervaise Couture	136
Lise Lapière	132
Rita Therrien	131
Renelle Therrien	123
Carmelle Lacroix	118
Denyse Bilodeau	116
France Picard	114
Micheline Choquette	114
Louissette Larivière	106

SUBSTITUTS

Jean-Noël Prince	159
Jules Bégin	148
Gilles Bilodeau	131
Jean-Claude Duquette	130
Maurice Côté	104
Guy Boulet	88

FEMMES

Carmen Giroux	152
Francoise Demers	121
Denise Grégoire	109

Plus haut triple: Janel Couture 504; Carmen Giroux 504 (201)

Plus haut simple: Jules Bégin 163 et Line Nadeau 193.

Plus haut triple d'équipes Mégantic Paving 2810; Plus haut simple d'équipes Mégantic Paving 939.

RECORDS POUR LA MOITIE DE LA SAISON

Plus haut triple: Fernando Couture fait 596 le 16 octobre et Jacqueline Orichéfqui fait 512 et le 23 octobre.

Plus haut simple; Fernando Couture fait 216 le 16 octobre et Gervaise Couture fait 213 le 20 novembre.

Plus haut triple d'équipes Mégantic Paving fait 2866 le 16 octobre et plus haut simple d'équipes Plomberie Léandre Therrien fait 1002 le 4 décembre.

Micheline Giroux
secrétaire-trésorière

Plus haut triple d'équipes: Brasserie Laval 1780; Plus haut simple d'équipes: Mégantic Transport 692.

RECORDS POUR LA MOITIE DE LA SAISON

Plus haut simple: Carole Fortier fait 520 le 2 novembre. Plus haut simple: Carole Fortier fait 224 le 2 novembre.

Plus haut triple d'équipes: Mégantic Manufacturing fait 2058 le 28 septembre. Plus haut simple d'équipes: Mégantic Manufacturing fait 728 le 28 septembre.

Bonne Sainte et Heureuse Année à toutes les joueuses.

Micheline Giroux,
secrétaire trés.

Ligue Mixte Petites Quilles Chevalliers de Colomb

Rodrigue Fleuriste	41
Chez Geneviève	36.5
Les Chips Dulac	33
Latulippe et Dumas	33
Mégantic Pizzeria	20.5
Handy Andy	16

Pos. joueurs	Moy.
Jean-Pierre Rodrigue	126
Fernando Couture	118
Raymond Audet	116
Maurice Boucher	113
Viateur Rodrigue	112
Philippe Bureau	110
Janel Couture	109
Tom Trépanier	109
Fernand Boulanger	108
Renaud Giroux	105
Robert Rusnack	102
John Rusnack	102
Cyril Martin	96
Jacques Lacroix	94

FEMMES

Micheline Giroux	128
Line Nadeau	115
Gisèle Curotte	113
Candide Rodrigue	104

Contracteur en construction

Pour travaux de construction neuve ou rénovations,
pose de revêtement d'aluminium, etc.

Jean-Charles Isabel

contracteur en construction
ST-ROMAIN - Tél. (418) 486-2675

Noellaine Thibodeau	104	et Plus haut simple d'équipes Rodrigue Fleuriste 684.
Gervaise Couture	103	
Marcelle Boulanger	99	
Jeannette Trépanier	94	RECORDS POUR LA MOITIE DE LA SAISON
Marie Poulin	90	Plus haut triple: Jean-Pierre Rodrigue fait 467 le 12 septembre, Micheline Giroux fait 441 le 19 septembre.
Louise Blais	88	Plus haut simple: Jean-Pierre Rodrigue fait 207 le 7 novembre et Line Nadeau fait 175 le 14 novembre.
Huguette Rusnack	86	Plus haut triple d'équipes Rodrigue Fleuriste fait 2020 le 24 octobre et plus haut simple d'équipes Rodrigue Fleuriste fait 719 le 24 octobre.
Thérèse Boulet	86	
Gaétane Martin	83	
Denise Rodrigue	75	
Diane Giroux	69	

SUBSTITUTS

Steve Rusnack	95
Raynald Couture	88
Fernande Rodrigue	74

Plus haut triple: Maurice Boucher 363 et Gisèle Curotte 368.

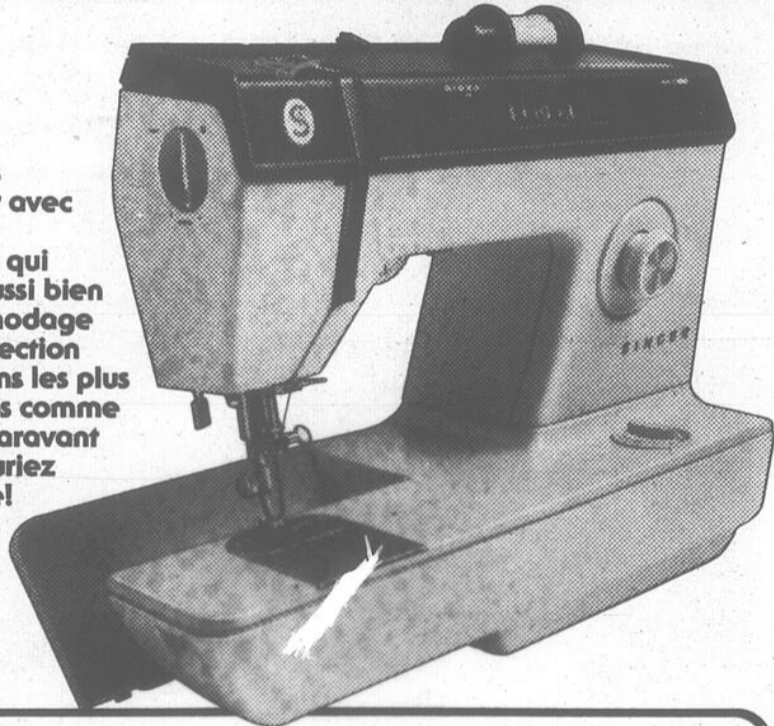
Plus haut simple: Viateur Rodrigue 142 et Gervaise Couture 134.

Plus haut triple d'équipes Mégantic Pizzeria 1884

Micheline Giroux
secrétaire-trésorière

Le Concours Singer Contempra 930

NOUS LANÇONS LA MACHINE À COUDRE
DE LUXE TOUCH & SEW CONTEMPRA 930



Venez vous familiariser avec la nouvelle Contempra qui simplifie aussi bien le raccommodage que la confection des créations les plus audacieuses comme jamais auparavant vous ne l'auriez cru possible!

Voici ce que vous pouvez gagner:

1 des 9 machines à coudre Contempra de construction légère, à bras libre, qui incorporent, entre autres, 25 points-motifs et, en exclusivité, un dispositif "magique" pour boutonnières, adaptable au bouton. Se vend à \$689,95* (Offre de lancement) (Mallette ou meuble en supplément).

1 de 30 jeux de ciseaux Singer... 3 ciseaux de précision de première qualité dans un étui de cuir et fermeture à glissière. Se vend à \$35,00* le jeu.

Le concours se termine le 31 janvier 1979.

Passer à votre magasin Singer le plus tôt possible pour une courte démonstration et procurez-vous les règles du concours et les formules de participation. Si vous préférez immédiatement profiter du prix spécial de lancement plutôt que d'attendre le jour du tirage, allez-y! Si vous gagnez, nous vous rembourserons au complet le prix d'achat de votre machine à coudre Contempra.

SINGER

*Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Ltée

Tout prix peut varier

20% à 40% de RABAIS sur TISSUS

Centre de Couture Singer

Paul Bilodeau, représentant

VENTE et REPARATION

6442 Salaberry
Lac-Mégantic (en face du garage Mégantic Auto) 583-4710

Gagnants du concours de décorations



Dans la classe commerciale et industrielle, c'est Martin Fleuriste du 3799, rue Laval Nord qui a remporté les honneurs du concours 78...



Mme Claudette Lessard, 3e vice-présidente de la Chambre de Commerce de Lac-Mégantic remet ici la plaque souvenir de la classe commerciale et industrielle à M. Jacques Larivière de Martin Fleuriste...



Un our polaire; réalisation de Sylvie Compagnat du 3779, rue Lasalle.



Toujours dans la classe réservée aux jeunes pour la fabrication d'un objet ou d'un personnage se rapportant aux temps des fêtes, voici la réalisation de François Mercier du 3222 rue d'Orsennens...



Dans la classe des jeunes, le jeune François Jacques du 3776 rue Québec-Central pose fièrement près de son bonhomme de neige qui lui a permis de se mériter un chèque au montant de \$25.00...



Dans la classe résidence-terrace, la réalisation de M. René Allard du 3831, rue Laval Nord s'est mérité le premier prix.

C'est samedi le 23 décembre dernier que prenait fin à Lac-Mégantic le premier grand concours de décorations de Noël patronné par la Chambre de Commerce locale. Ce concours avait pour but de susciter un intérêt général pour la décoration des demeures ou des commerces et naturellement faire participer la population. Il y avait quatre catégories au concours 1978: voici les gagnants:

CLASSE COMMERCES ET INDUSTRIES
Martin Fleuriste, propriétaire M. Jacques Larivière au 3799 rue Laval Nord. Ce gagnant s'est vu remettre une magnifique plaque souvenir don de la Chambre de Commerce.

RESIDENCE-FENÊTRE
1er prix: M. J.-O. Vallérand, du 3475, rue Victoria. Il s'est mérité la somme de \$75.00.
2e prix: M. Maurice Couture, du 6161, rue Jeanne Mance. Il s'est mérité la somme de \$30.00
3e prix: Mlle G. Charest du 3476 rue Agnès. Gagnante d'un montant de \$20.00

CLASSE RESIDENCE-TERRASSE
1er prix: M. René Allard, du 3831 rue Laval Nord. Gagnant du prix de \$75.00
2e prix: M. Georges Girard, du 3453 rue Agnès. Il s'est mérité la somme de \$30.00
3e prix: M. Gérard Fontaine, du 3969 rue Leclerc. Gagnant de \$20.00

CLASSE POUR LES JEUNES
Les trois gagnants se sont mérités un chèque au montant de \$25.00 chacun... Sylvie Compagnat, 3779 rue Lasalle; François Jacques, 3776, rue Québec-Central; François Mercier, 3222, rue D'Orsennens.
Dans les catégories commerces-industries, résidence-terrace et fenêtre le jury était formé des personnes suivantes: Mme Claude Beaudoin, Mme Jean-Yves Sévigny, M. Luigi Tastaciore, M. Renaud Lacroix et M. Léopold Pilotte. La Chambre de Commerce tient à remercier sincèrement ces personnes qui ont donné de leur temps pendant la semaine du 18 au 22 décembre dernier afin d'entreprendre la tournée des décorations et de sélection-

ner les heureux gagnants. Les principaux critères du concours étaient: couleur, économie, travail et efforts, originalité et aspect artisanal de la décoration de Noël. Ce concours a également été rendu possible grâce à la collaboration des commerces suivants: Continental, Germain Lessard, paysagiste, la Caisse populaire de la paroisse Sainte-Agnès, la Banque de Montréal, Lemoine et Frères Electri-

ciens, Philippe Mercier Electricien, G.G. Bolduc Construction, Garage M.B. Co., Quirion Transport, au niveau des clubs sociaux: la SSJB, les clubs Lions et Optimistes et la Chambre de Commerce de Lac-Mégantic. Un merci s'adresse également à tous les médias qui ont collaboré à la publication de ce premier concours. Au nom de la Chambre de Commerce de Lac-Mé-

gantic, les membres du comité du concours de décoration de Noël 78 tiennent à féliciter les heureux gagnants et à remercier tous les nombreux participants, commanditaires et membres du jury.

Michel Brochu, président du comité
Jacqueline Beaudoin
Gérald G. Bolduc
Germain Lessard
et Anatole Bouffard

NAISSANCES

André Carrier et Ginette Demers.
Demers (St-Honoré N.L.): M. et Mme Gaston Fortier (Nicole Drouin) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Nelly, Vicky. Parrain et marraine M. et Mme Léandre Lacasse de Longueuil.
Poulin (St-Honoré N.L.): Un fils est né au foyer de M. et Mme Raymond Poulin (Thérèse Lachance) baptisé sous les prénoms de Joseph, Raymond, Dave. M. et Mme Jacques Debois sont les parrain et marraine.
Vallée (St-Ludger E.M.) Mélanie fille de M. et Mme Viateur Vallée est heureuse d'annoncer aux parents et amis la naissance d'une petite soeur Marie, Caroline, Annie qui a eu pour parrain et marraine M. et Mme Armand Fortier (Jeannette Vallée) de Lac-Mégantic. La maman portait son enfant sur les fonts baptismaux. La cérémonie du baptême a eu lieu en l'église de St-Ludger le 10 décembre dernier, présidée par M. l'abbé Victor

Veilleux. Mélanie souhaite une heureuse année à son parrain et à sa marraine M. et Mme J-Guy Vallée (Jeanning Lacroix), à ses grands-Parents M. et Mme J-Louis Vallée de St-Ludger et Mme Emile Gosselin de Lac-Drolet.

Nouveaux marguilliers à Ste-Marguerite
L'assemblée des paroissiens pour l'élection de deux nouveaux marguilliers en la paroisse Sainte-Marguerite de Lingwick, a eu lieu le 10 décembre dernier à la sacristie de l'église, sous la présidence du curé d'ela paroisse M. l'abbé F.-X. Raymond.
M. André Gaulin et dame Doris Bouffard ont été élus aux fonctions de marguilliers pour trois ans. Les six marguilliers au banc d'oeuvre sont donc M. Jn-Claude Poulin, dame Gérard Grenier, M. Bernard Bolduc, M. Claude Loubier, M. André Gaulin et dame Doris Bouffard.

MISE AU POINT DE L'ASSOCIATION DU TRANSPORT ÉCOLIER DU QUÉBEC

(C.C.) — Concernant les nombreuses interventions et réactions publiques suite aux quelques spectaculaires accidents impliquant

des autobus, l'Association du Transport écolier du Québec (ATEQ) tient à faire une mise au point. La population doit être

informée que ces accidents n'impliquaient pas des autobus scolaires, mais des autobus de type interurbain. Il s'agit de deux types de transport on ne peut plus distincts. La population doit être rassurée sur la qualité du services de transport scolaire et de ses véhicules. Ceux-ci, surtout depuis 1974, sont obligatoirement sujets à des inspections complètes et sévères à tous les deux mois. Leur qualité mécanique ne

fait donc aucun doute. Les transporteurs scolaires sont conscients de leur responsabilité sociale vis-à-vis la population et les élèves en particulier. Ils n'ont rien négligé pour répondre aux aspirations légitimes des gouvernements et ont toujours respecté les prescriptions rigides des règlements de la sécurité maximale de leur clientèle par un record de prudence qui fait l'envie des autres secteurs de transport.

Ainsi, l'ATEQ déplore le harcèlement dont sont victimes les chauffeurs lorsque les autobus scolaires sont arrêtés à n'importe quelle occasion (avec parfois des élèves à bord) par des agents de la paix de divers corps policiers qui ne sont pas les personnes habilitées à faire des examens mécaniques et n'en ont pas en général la compétence. Les inspections doivent se faire selon des règles précises et par des

personnes compétentes. Les transporteurs scolaires respectent les règlements et les inspections effectuées à tous les deux mois; mais ils estiment qu'ils n'ont pas à écoper pour les fautes des autres et tiennent à faire respecter leurs droits et les procédures prévues par les lois et règlements les régissant.



LE NATURISTE
"Les vrais spécialistes"
LE CHAMPION
DES BAS PRIX

UNE ENTREPRISE TOTALEMENT QUÉBÉCOISE

LE NATURISTE

5067 rue Frontenac
LAC-MEGANTIC

583-3498

LIBRAIRIE ET
ALIMENTATION
NATURISTES

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 JANVIER 1979

Rhume - Grippe - Toux
VITAMINE C 100 mg
Le Naturiste - 180 comprimés
SPÉCIAL: **2/\$6⁵⁰**

Energie, santé
fortifiant
GIN SOL PLUS
(Ginseng et gelée royale)
Le Naturiste 12 ampoules
SPÉCIAL: **\$9⁹⁵**

Information-Santé

L'IMPORTANCE DU SOURIRE

Jean-Marc Brunet
Membre de l'Académie des
Sciences de New York



Celui qui sourit se fait doublement du bien, de façon directe et par ricochet.

Il se fait du bien directement parce que le sourire provoque un sentiment immédiat d'apaisement et de satisfaction. Lorsque nous sourions, tout notre être se détend. Nous ressentons une impression de bonheur nous envahir; le sourire nous procure un bienfait évident.

Le sourire est aussi communicatif. Nous pouvons influencer favorablement le comportement des autres en leur souriant. Ce faisant, nous les aidons nécessairement. Mais nous nous aidons aussi, car le ressac de leur comportement exerce sur nous une influence positive. C'est ainsi que le sourire nous fait indirectement du bien.

Il faut prendre l'habitude de sourire, même lorsque la situation ne s'y prête pas particulièrement. Souvent on pourrait sourire et on ne le fait pas. C'est chaque fois une occasion ratée d'augmenter notre bonheur.

Pour les sportifs, les athlètes
Capsules d'huile de germe de blé
14 min. 100 caps.
SPÉCIAL **2/\$8⁷⁵**

INFUSION DE CAMOMILLE PAGES
25 sachets
Calmante - Favorise le sommeil
SPÉCIAL: **\$1⁹⁵**

Excellente source de vitamine B
LEVURE TORULA
Le Naturiste - 250 comprimés
SPÉCIAL: **2/\$5⁵⁰**

Gaz, ballonnement, constipation
HERBES-8 250 ml
SPÉCIAL: **3/\$10⁹⁵**

Favorise le sommeil - Aide à combattre la fatigue et le stress
DOUX CALMANT
100 comprimés
SPÉCIAL: **2/\$6⁹⁵**

Pour vos salades
HUILE DE SOYA 100% PURE
Le Naturiste Format de 35 onces
SPÉCIAL: **\$2³⁹**

NOS CONSEILLERS DE SANTÉ SONT FORMÉS À L'INSTITUT NATUROPATHIQUE. LA SEULE INSTITUTION NATUROPATHIQUE RECONNUE PAR LE COLLÈGE DES NATUROPATHES DU QUÉBEC

Recette tirée du livre "Recettes culinaires de santé" de Madeleine Guénette

PAIN-GATEAU aux TROIS PUREES [sans sucre]

- 1/4 de tasse d'huile naturelle Le Naturiste (soya ou tournesol au choix)
- 2 oeufs organiques
- 2-3 de tasse de lait écrémé reconstitué Le Naturiste
- 2 tasses de purée de fruits (1 grosse banane, 1 petite orange non pelée et suffisamment de poires ou de pommes pour obtenir les 2 tasses)
- Battre le tout au broyeur
- 1 1/2 cuillère à thé de sel
- 2 cuillères à thé de soda à pâte sans alun
- 2 cuillères à thé de poudre à pâte sans alun
- 4 tasses de farine naturelle environ
- 1 tasse de noix de Grenoble si désiré

PREPARATION

Battre ensemble les oeufs et l'huile. Ajouter le lait et la purée de fruits. Verser sur le mélange de farine, sel, soda et poudre à pâte. Brasser et verser dans deux moules à pain huilés et enfarinés. Chauffer au four à 375°, environ une heure. Servir avec une sauce au yogourt, du beurre de noix, de la compote de pommes, une purée d'abricots ou une sauce au jus de fruits. (voir chapitre des sauces). On peut remplacer 1 tasse de farine par 1 tasse de germe de blé.

Aide à soulager la toux, le rhume
TISANE BORIBEL NO 2
20 sachets
SPÉCIAL: **2/\$6⁹⁵**

Flore intestinale - Peau - Teint
COMPRIMÉS DE YOGOURT
Le Naturiste - 100 comprimés
SPÉCIAL: **2/\$4⁹⁵**

Pour colorer le cheveu naturellement
POUDRE DE HENNÉ
Le Naturiste - 8 onces
SPÉCIAL: **\$1⁹⁵**

Energie - Force - Santé
MIEL DE TRÈFLE CRÈMEUX
Le Naturiste - 1 livre
SPÉCIAL: **\$1³⁵**

BISCUITS
PEAK FREANS AU YOGOURT
Vanille - Orange - Citron
SPÉCIAL: **75c**

SPAGHETTINI LE NATURISTE
Format 453 g
De source entièrement naturelle
Epinard - Soya - Blé entier
SPÉCIAL: **\$1⁰⁹**

RECETTES CULINAIRES DE SANTÉ
de Madeleine Guénette
Pour tout connaître sur les recettes de santé
SPÉCIAL: **\$3⁵⁰**

PAIN 100% BLÉ ENTIER
Farine moulue sur meule de pierre
Le Vieux Moulin 24 onces
EXCELLENTE SOURCE DE VITAMINE B

De source entièrement naturelle
MARGARINE MOLLE
Le Naturiste - 1 lb
SPÉCIAL: **99c**

Affections de la peau
POMMADE BORIBEL NO 11
SPÉCIAL: **\$2⁵⁰**

Un livre qu'il faut lire
INFORMATION SANTÉ
211 pages
SPÉCIAL: **\$2⁹⁵**

Pour les peaux sensibles
SAVON À L'HUILE DE COCO
Le Naturiste
SPÉCIAL: **2/99c**

A chaque semaine dans tous les magasins LE NATURISTE surveillez nos SPÉCIAUX NON ANNONCÉS. Venez nous visiter et profiter de ces merveilleuses aubaines.

M. PHILIAS VALLEE PROCLAME "PERSONNALITE MASCULINE DE LAMBTON"

DNC [J.C.] — Immense succès: plus de 600 personnes. Philias Vallée, célèbre restaurateur, proclamé le gagnant. — Défilé et parade de mode. — Sketch humoristique. — Tirage d'un voyage en Floride.

Parrainé par les Optimistes et organisé par le Club Octogone de Lambton, le 4e gala "Personnalité masculine" de Lambton a fait salle comble au théâtre Lambton, mercredi le 22 novembre 1978.

La Présidente des Octogones, Louise Turcotte, a souhaité la bienvenue à

tous les assistants, remerciant les organisateurs et soulignant particulièrement la collaboration des Soeurs de la Charité, de la Caisse Populaire de Lambton, de M. Raymond Rousseau et du magasin J.N. Roy Inc.

Les deux animateurs de la soirée, Bernard Mercier,

ancien Président fondateur et Mlle Lily Couture, firent un excellent travail.

Parmi la liste des vingt personnalités masculines de Lambton, il y avait eu une première élimination de huit, laissant douze candidats. La compilation des votes fut faite par les Soeurs de la Charité. Les

finalistes défilèrent, à tour de rôle, par ordre décroissant de votes. Dans une musique d'ambiance, les animateurs faisaient raconter à chaque candidat quelques anecdotes humoristiques et leur remettait un trophée. Par intervalles, il y eut défilé de modes par des membres des Octogones et des Optimistes, sous les auspices du magasin J.N. Roy Inc. Il y a eu aussi tirage d'un téléviseur cou-

leur Zénith; d'un voyage en Floride et d'un bon d'achat au magasin J.N. Roy Inc.

Voici les positions des finalistes: 1- Philias Vallée; 2- Renaud Letarte; 3- Gaëtan Proteau; 4- Carol Morin; 5- Réal Faubert; 6- Robert Boulanger; 7- Tous-saint Dostie; 8- Gérard Quirion; 9- Réjean Gagnon; 10- Claude Chabot; 11- Denis Bélanger; 11- Richard Gon-thier.

Lors de la proclamation

de la personnalité masculine de Lambton M. Philias Vallée fut chaudement applaudi par toute l'assistance. Il dut également raconter quelques faits amusants survenus récemment, il reçut un trophée et une plaque. Très bon violoniste, il fut mis à contribution et exécuta en "maestro" deux reels sur son violon.

La Présidente Louise Turcotte, composa les paroles et la musique d'un excellent sketch humoristique, exposant les difficultés d'un couple voulant se rendre au gala de personnalité. Ce sketch fut habilement exécuté par Gervaise Mercier, Louise Turcotte et Réal Faubert.

La campagne d'organisation du gala apporta une souscription totale de \$8,100 au bénéfice du club Octogone. Durant l'année, ce club organise la parade du Père Noël; fait un concours de décoration de Noël; commandite un club de hockey Midget; défraie le coût d'un voyage organisé pour les étudiants du secondaire de Lambton, pour assister durant l'été, à une partie de baseball au Stade Olympique de Montréal; une journée récréative à l'O.T.J. pour les jeunes étudiants du primaire.

Le Président des Optimistes, Raymond Rousseau, a félicité les Octogones pour leur excellente organisation et remercia tous les participants.

Emile Ducharme
publicitaire

A Lambton

Au Gala de Personnalité Masculine

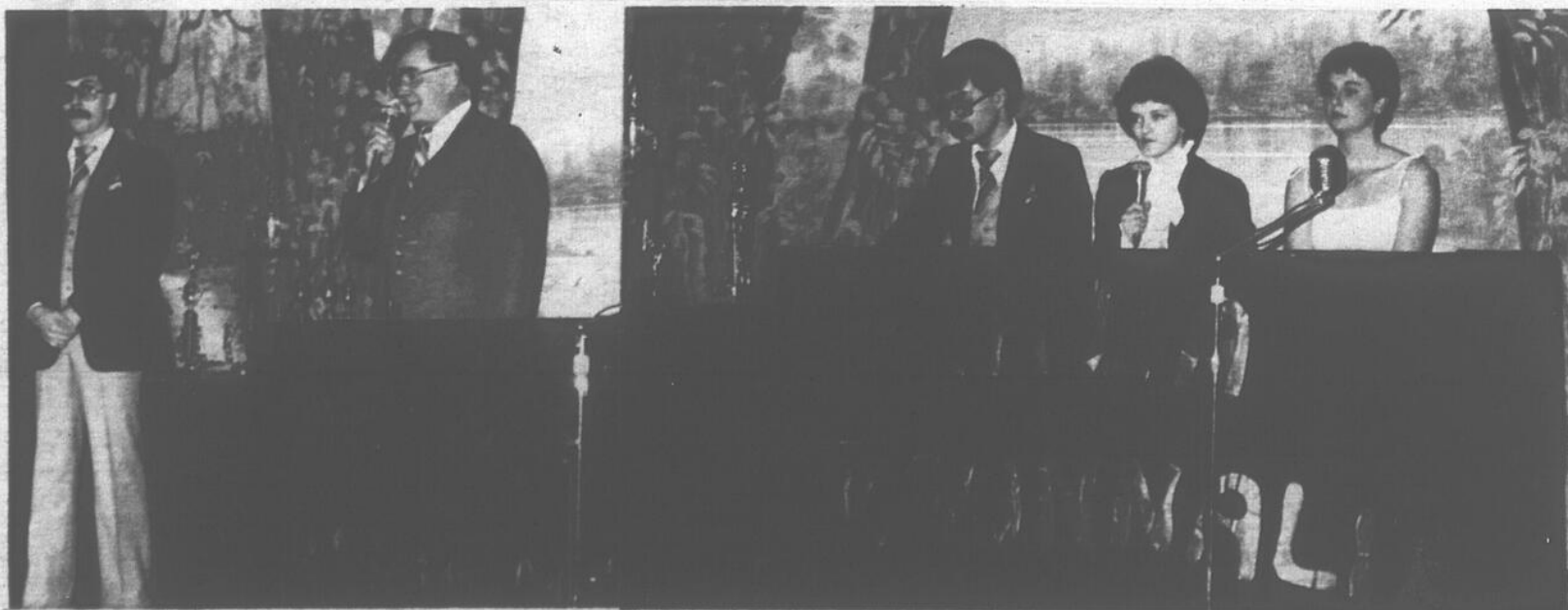


Philias Vallée escorté de Linda Richard se dirige vers l'estrade.

Renaud Letarte, administrateur, commerçant et célèbre hôtelier escorté par Maryse Gagnon; Renaud s'est classé deuxième.



Le vainqueur Philias Vallée au violon (à droite) Philias dans l'Ouest américain en octobre 1977 dans une ville du Texas où il fut demandé pour jouer du violon.



Le président des Optimistes, M. Raymond Rousseau, remerciant l'assistance et félicitant les membres du club Octogone; (à droite) Bernard Mercier, animateur, Louise Turcotte, présidente des Octogones et Lily Couture, animatrice.

Activités à l'Age d'Or de Stratford

Dimanche le 17 décembre avait lieu une fête organisée par l'âge d'or à l'Hôtel de Stratford avec un succulent souper servi à 109 membres.

L'ouverture de la danse a été faite par la présidente, M. Mme Henri Bergeron et par M. Mme Roland Bolduc de Stornoway qui sont président de ce club. Ils rehaussaient de leur présence notre fête avec les membres de notre paroisse et quelques-uns de Weedon.

L'orchestre était fourni par M. Florian Hébert et Donald Vachon. L'âge d'or profite de l'occasion pour offrir ses meilleurs voeux de Bonne Année à tous ses membres et aux paroissiens.

Vous remarquerez quand
vous tirez le cordon



Une scie professionnelle
sur laquelle on peut
compter

VENDUE

là où le SERVICE et la
GARANTIE sont numéro 1

LACROIX SPORT enr.
LAMBTON - (418) 486-2466

PARTNER

AU GALA DE PERSONNALITE MASCULINE



SKETCH — Gervaise Mercier et Louise Turcotte — Réal Faubert et Louise Turcotte



DEFLE DE MODE — Judith Ruel, Gérald Richard, Sylvain Gagnon, Lise Rousseau et Shirley Proteau.

ATTENTION! ATTENTION!

GERARD QUIRION
de Lambton

Encanteur-licencié ayant 30 années d'expérience, est toujours acheteur de terre avec roulant et animaux, ou roulant et ferme avec animaux, coupes de bois: il est toujours à votre disposition pour faire vos encans à commission.

Il fera tout son possible pour bien vous servir. Notez bien que tous les animaux doivent subir des "tests" fédéraux 30 jours avant la vente à l'encan.

Pour plus d'information, s'adresser à

GERARD QUIRION,
de Lambton
Téléphonez à frais virés:
1-(418)-486-2696

M. et Mme Lucien Rancourt à l'âge de 6 ans après une terrible maladie. A St-Benjamin, M. Albéric Bolduc à l'âge de 53 ans.

IL Y A TRENTE ANS

A la réunion hebdomadaire du club Rotary, le docteur Bruno Roy prononce une conférence sur l'oeuvre de la ligue antituberculose dans Frontenac. M. Ernest Dupuis I.F. au ser vice de la Brompton Pulp & Paper d'East Angus devient président de l'Association Forestière des Cantons de l'Est. A Woburn est décédée Mme Goergianna Turgeon (née Turcotte) à l'âge de 70 ans. Nos deux députés, M. J.A. Blanchette de Chartierville et l'Honorable Patrice Tardif de St-Méthode sont chez nous et assistent à l'inauguration de notre patinoire municipale où ils prennent la parole. A l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, Mathias Fortin est décédé à l'âge de 38 ans. M. Philémon Nadeau est de retour dans sa famille après avoir subi l'opération pour l'appendicite.

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 26 déc. 1968)

CAISSE POPULAIRE DE FATIMA

Lors de l'assemblée générale annuelle, les administrateurs étaient heureux d'annoncer que pour une deuxième année consécutive l'actif de la Caisse populaire de Fatima a augmenté de 25%. L'import-

ant surplus a été affecté au boni capital social pour \$6,100 au fonds de réserve pour \$3,200. Le montant maximum de prêts sur reconnaissance de dettes a été porté de \$2,000 à \$3,000. Un projet de construction d'une nouvelle bâtisse abritant la caisse a

été soumis. L'actif est de \$850,000 et le nombre de membres sociétaires est passé de 1175 à 1338.

VIADUC RUE VICTORIA

Le député fédéral de Comton, M. Henri Latulippe se demande si les autorités attendront qu'une autre catastrophe de la route frappe notre région pour prendre des mesures efficaces au passage à niveau de la rue Victoria où un accident a fait deux victimes. M. Latulippe suggère fortement la construction d'un viaduc à cet endroit, alors que conseil municipal (contrairement à une décision de 1966 où il prônait un viaduc) propose aujourd'hui un système de signalisation.

PATRICE TARDIF

L'Honorable Patrice Tardif, conseiller législatif prononce devant la Chambre Haute du Québec (le conseil Législatif, ancien Sénat du Québec) un virulent discours où il dénonce le projet du gouverne-

ment d'abolir complètement la Chambre Haute du Québec. Pour M. Tardif, cette institution est essentielle à la stabilité gouvernementale et législative de notre société, menacée par toutes sortes de mouvements contestataires. Selon M. Tardif, le pouvoir entre les mains d'une majorité simple de l'Assemblée Nationale n'offre de garantie pour personne.

LE ROYAL DÉFAIT LES MAROONS

Le Royal a défait les Maroons de Waterloo au compte de 8 à 1 au centre Mgr Bonin devant 700 spectateurs. Les Maroons avaient pris les devants au premier tiers mais le Royal a écrasé par la suite les Maroons en enfilant 4 buts durant chacun des autres tiers. La vedette du Royal fut Pierre Fradette avec deux buts une aide et un solide jeu défensif.

ACADIENS ROYAL 8-2

Par contre rien n'a fonctionné pour le Royal à Asbestos où les Acadiens l'ont battu 8 à 2.

DECES

M. Armand Lacasse de Lambton est décédé à l'âge de 32 ans dans un tragique accident de la route à St-Martin.

IL Y A VINGT ANS

S.E. Mgr Georges Cabana a conféré le sacrement de confirmation à 413 enfants de nos deux paroisses de St-Agnès et de Fatima. M. et Mme Raoul Lavallé et M. et Mme Ernest Boulanger exerçaient respectivement dans chaque paroisse les fonctions de parrain et marraine.

L'homme du mois du Jeune Commerce a été choisi en la personne de M. Gérard Choquette.

A l'occasion du souper mixte du club des Francs, M. Richard Bergeron, directeur général des écoles de la Commission scolaire égaie le conférencier invité et a traité de l'évolution de notre enseignement depuis une quinzaine d'années.

décès: M. Aimé Champagne, de St-Honoré à l'âge de 68 ans. M. Gérard Lapierre de St-Benoit de Beauce à l'âge de 42 ans. Danielle Rancourt, fille de

Médecin permanent à Lambton

DNC (J.C.) — C'est une heureuse nouvelle pour la population de Lambton et des environs celle de l'ouverture de la Clinique de Santé St-Vital de Lambton.

Le docteur Paul Drouin annonce l'ouverture de son bureau dans cette clinique à plein temps à compter du 2 janvier prochain.

Nous sommes assurés que la population accueillera chaleureusement le docteur Drouin lui souhaitant le plus cordiale bienvenue et bon succès.

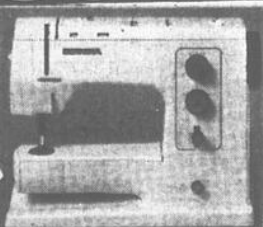
Salon «L»

Massage facial, Traitement choc, manucure, maquillage-épilation, épilation cire froide, acné

Produits du Laboratoire Dr Renaud

Lucie Hallée, esthéticienne diplômée
Bernadette Leblanc, diplômée en électrolyse

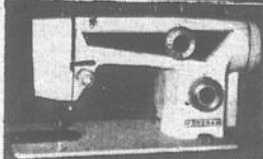
3932 Laval nord - LAC-MEGANTIC
583-0203



BERNINA

ENCORE PLUS PERFECTIONNÉE

Très demandée, la BERNINA, à bras libre. Connaît un succès grandissant.



OMEGA avec ou sans meuble

LAC-MEGANTIC



Charles GOSSELEIN
3699 Pie XI
583-3902

VENDEURS AUTORISÉS "BERNINA-OMEGA"

LAMBTON

GUY PROTEAU
146 du Couvent
486-7189



Réparation de toutes marques de machines à coudre; Accessoires de couture: ciseaux, aiguilles, huile, etc... Ligne complète de meuble.

ANGE-AIME LAPIERRE

MATERIAUX de CONSTRUCTION

AUDET

Tél. (MFG) 583-2277, (RES) 583-0131

Grand choix de Pré-finis — Moulures de toutes sortes en plastique et en bois — Carreaux à plafond — Revêtements à plancher — Copeaux (rip pressée) — Contre-plaqué — Formica, etc... NOS PRIX SONT ABORDABLES

JACQUES et LOUISETTE [DESLOGES-LARIVIERE]

SERONT HEUREUX DE VOUS SERVIR

FLEURS SECHÉES — PLANTES VERTES — FLEURS NATURELLES

MORCEAUX MORTUAIRES: CREATION EXCLUSIVE, ARRANGEMENTS SPECIAUX POUR TOUTES OCCASIONS

MARTIN FLEURISTE

Jacques Larivière, prop.

Ouvert tous les soirs

3795 Laval Nord Lac-Mégantic — 583-0102





PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE
LAC-MEGANTIC

Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur le 18 décembre 1978.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, QUE :

Lors d'une séance régulière tenue le 18 décembre 1978, le conseil de cette ville a adopté le règlement no 684 décrétant un emprunt au montant de cent sept mille (\$107,000.00) dollars, pour l'achat d'une autopompe d'un camion citerne et divers équipements pour combattre les incendies.

Que les propriétaires parmi ceux-ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 18 décembre 1978, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 684 fasse l'objet d'un scrutin secret, selon les articles 399 à 410 de la même loi.

Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 8 et 9 janvier 1979 au bureau de la Ville situé au 5527 rue Frontenac, Lac-Mégantic.

Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 684 fasse l'objet d'un scrutin est de cent cinquante-trois (153), et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de l'Hôtel de Ville aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 9 janvier 1979, à l'Hôtel de Ville, au 5527 rue Frontenac entre 19:00 et 19:15 heures.

Donné à Lac-Mégantic ce 21e jour de décembre mil neuf cent soixante-dix-huit.

Pierre Fecteau, ing.
greffier

carrières ET PROFESSIONS

COMMISSION REGIONALE DE LA CHAUDIERE

Offre d'emploi

CONCOURS NO 22-7879

Technicien en audio-visuel

POSTE:
Plein temps

DESCRIPTION DU POSTE:

Le travail consiste à effectuer l'entretien préventif et correctif de l'équipement audio-visuel et à assurer une assistance technique aux différents services de la Commission ou des écoles.

TRAITEMENT HEBDOMADAIRE:
De \$215.60 à \$346.50 selon expérience

HEURES DE TRAVAIL: 35 heures par semaine

ENDROIT:
Centre de documentation, Saint-Georges Ouest

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme d'études collégiales en électronique.

Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste doit faire parvenir sa demande accompagnée de son curriculum vitae pour le 5 janvier 1979 avant 16h30 au :

Service du personnel
Commission régionale de la Chaudière
11,700 boul. Lacroix
St-Georges Est, Beauce
G5Y 1L3

avis légaux · appels d'offres

1000 Caisses populaires intégrées au système de télétraitement des données

Depuis quelques jours, la 1000e Caisse populaire, soit celle de Saint-Charles sur Richelieu, vient de s'intégrer au système informatisé de télétraitement des données des Caisses populaires Desjardins.

Ce système, mis sur pied en 1970, est l'un des plus perfectionnés en Amérique du Nord, il permet d'offrir directement ou indirectement une gamme de services aux membres des Caisses populaires reliées au réseau de télétraitement.

INTER-CAISSES

Parmi ces services, rappelons que le plus connu est INTER-CAISSES par lequel un membre peut effectuer des dépôts et des retraits de son compte d'é-

pargne stable ou de son compte d'épargne avec opérations, avec mise à jour, à n'importe quelle Caisse populaire du réseau INTER-CAISSES. C'est ce qui faisait dire au président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, M. Alfred Rouleau, lors d'une déclaration publique en janvier 1975, que "par sa souplesse et son universalité, le service INTER-CAISSES permet de resserrer les liens entre les membres de la Caisse populaire et d'accentuer leur identité au Mouvement des Caisses populaires Desjardins". On compte qu'au cours de 1980, la presque totalité des Caisses populaires Desjardins offriront le service INTER-CAISSES.



PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE
LAC-MEGANTIC

Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 11 décembre 1978, au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville, à l'égard d'un immeuble situé dans le secteur de zone CB-9, rue Frontenac.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, QUE :

Lors d'une séance régulière tenue le 11 décembre 1978, le conseil de cette ville a adopté le règlement no 682, intitulé: "Règlement pour amender le règlement 423, régissant la construction, le lotissement et le zonage" ayant pour objet de permettre que la bâtisse actuelle de kiosque de taxi puisse recevoir une fondation permanente.

Que les propriétaires parmi ceux-ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 11 décembre 1978, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 682 fasse l'objet d'un scrutin secret, selon les articles 399 à 410 de la même loi.

Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf à dix-neuf heures, les 8 et 9 janvier 1979 au bureau de la Ville situé au 5527 rue Frontenac, Lac-Mégantic.

Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 682 fasse l'objet d'un scrutin est de 9 (les zones contigües n'ayant pas présenté de requête) et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de l'Hôtel de Ville aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 9 janvier 1979, à l'Hôtel de Ville, au 5527 rue Frontenac entre 19:00 et 19:15 heures.

Donné à Lac-Mégantic ce 21e jour de décembre mil neuf cent soixante-dix-huit.

Pierre Fecteau, ing.
greffier



COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS
D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES
ONT DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

Nom	Adresse	Catégorie
Québec, le 15 décembre 1978.		
COMTE DE MEGANTIC-COMPTON		
THERRIEN, Roger (Suite à une incorporation) pour le bénéfice de: Hôtel Drolet Inc.	Hôtel Drolet Inc. Rue Principale Lac Drolet (s.d.)	(1) Restaurant (1) Bar (1) Bar avec danse (1) Réceptions (1) Epicerie (dans Hôtel)
MORIN, Mlle Nicole	rue Principale Milan (s.d.)	Epicerie.

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT, DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL
CASÉ POSTALE 190, STATION B, QUEBEC 2, QUE.
G1K 7A6



PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE
LAC-MEGANTIC

Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 11 décembre 1978, au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville, à l'égard d'un immeuble situé dans les secteurs de zone IC-7, IC-8, IC-9 et IC-10, rue Wolfe.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, QUE :

Lors d'une séance régulière tenue le 11 décembre 1978, le conseil de cette ville a adopté le règlement no 683, intitulé: "Règlement pour amender le règlement no 423, régissant la construction, le lotissement et le zonage" et ayant pour objet de remplacer les secteurs de zone industrielle IC-7 à IC-10, rue Wolfe, par de nouveaux secteurs de zone mixte M-1 à M-4.

Que les propriétaires parmi ceux-ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 11 décembre 1978, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 683 fasse l'objet d'un scrutin secret, selon les articles 399 à 410 de la même loi.

Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 8 et 9 janvier 1979, au bureau de la Ville situé au 5527 rue Frontenac, Lac-Mégantic.

Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 683 fasse l'objet d'un scrutin est de 14 (les zones contigües n'ayant pas présenté de requête) et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de l'Hôtel de Ville aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 9 janvier 1979, à l'Hôtel de Ville, au 5527 rue Frontenac, entre 19:00 et 19:15 heures.

Donné à Lac-Mégantic ce 21e jour de décembre mil neuf cent soixante-dix-huit.

Pierre Fecteau, ing.
greffier

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF

- MINIMUM: \$1.75 [15 MOTS] 5c DU MOT ADDITIONNEL — SI ON DOIT FACTURER, AJOUTEZ \$0.25
- AVEC CADRE: \$2.75 LE POUCE
- DATE LIMITE: VENDREDI, 5 HEURES

Maisons à vendre

BUNGALOW neuf, grandeur 26 x 41, de 5 1/2 pièces avec tapis, marquerie, système électrique radiant, foyer. Terrain de 100 x 118, situé rue Taché. Pour informations, tél. 583-1575. [nov. 7 JNO]

Maison à vendre

MAISON située au 5041 rue Papineau, près du centre-ville, 2 étages, 5 chambres à coucher, grandeur 27 x 27, fini extérieur brique. Composez

Tél.: 583-3530 [après 4 heures] (janv. 2)

MAISON en pierres des champs bâtie sur un terrain de 132 pieds carrés, située au 4767 Laurier, Liguori Beaudoin, prop. Composez 583-0118. [déc. 5 JNO]

MAISON 2 logements rénoverie à neuf, située au 3560 Garnier, finie en briques de ciment, abri d'auto. Au 1er plancher 5 1/2 pièces avec chambre de lavage au sous-sol, chauffage eau chaude, au 2e, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, prix, \$34,000. Composez 583-4075. [sept. 19 JNO]

BUNGALOW 24' x 40', 5 1/2 appartements, système de chauffage électrique, entrée 220 remise 12 x 14, terrain de 110' x 150', situé 10e rang. Composez 583-1956 ou 583-1256. [janv. 2-9 P]

Automobiles à vendre

FORD LTD 1976, 40,000 milles, en bon état. COMPOSEZ [418] 483-5457 [D19-J2-9-P]

PICK-UP GMC 1973 moteur V8, automatique, PLYMOUTH Satellite 2 portes, 1974, V8 automatique, DUSTER 1974 moteur 6, automatique, PLYMOUTH FURY 1977, 4 portes, V8, automatique. Le tout en parfait état. S'adresser à André Lavigne, Nantes ou composez 547-3694 [D19-Janv. 2]

JEEP "Wagonner" 1969, bonne mécanique. Prix \$600.00. Composez le jour 583-3936 le soir 583-1483. [Oct. 3 JNO]

DATSUN 510, 1972, à vendre; bonne condition, 61,000 milles, composez 583-0588 après 6 heures. [nov. 28]

CHEVROLET Impala 1975, en parfait état avec 4 amortisseurs neufs, moteur 350, 4 pneus d'hiver, 4 pneus radiaux dont 2 neufs. Prix raisonnable. Composez 583-2520 le jour ou 547-3628 le soir. [D.19 janv. 2-9-16]

DEBUSQUEUSE "Timber Jack" 200 au gaz modèle 1964, très propre. Composez à l'heure des repas 547-3495. [janv. 2-9 P]

MOTO Honda Goldwing, GL1000 7,800 milles, équipement complet. Composez après 6 heures 544-4381. [janv. 2]

Divers à vendre

AUTONEIGE Bombardier TNT 1971, en très bon état, prix \$300. Composez [après 4 heures] 583-0387 [oct. 17 JNO]

SUCRERIE et TERRE pour informations, composez [418] 459-3343 ou 459-6827. [août 1 JNO]

ESCALIER de 5 marches, escalier de 14 marches, sècheuse au gaz propane, pompe de cave, baignoires, toilettes, lavabos, portes et chassis, fournaises à l'huile Coleman, ménage complet, chaises de toutes sortes, antennes de TV, prélatris et tapis, poêle électrique et bois, combinés, 75 chaises antiques en bois. Composez 583-0498. [oct. 17 JNO]

ENCADREMENTS: faisons encadrements de toutes sortes; il suffit de composer 583-0978 nous irons vous voir avec notre assortiment de moulures. LEONCE FORTIER 4863 A. Laval, tél. 598-0978.

CHAINES

Fabrication et vente de chaînes de tous modèles et de toutes grandeurs pour camions, tracteurs, débuseuses. Aussi chaîne brute anneaux, crochets, etc. à la pièce. Pour informations:

BEUCE CHAINE ENR. Tél.: [418] 774-6881

CHAUDIERE A VAPEUR possibilité de 100 livres de pression, avec brûleur à l'huile, FOURNAISE Atlas Webster, cap. 430 000 BTU, air chaud, avec conduits, réservoir d'huile; MACHINES A COUDRE industrielles, en bon état.

COMPOSEZ 583-0410

[juin 13 JNO]

POELE, réfrigérateur "Enterprise" 1978, laveuse-sècheuse Inglis 1978, mobilier de chambre antique. COMPOSEZ 583-2737 [DEC 19-J2]

TV portatif de 20 pouces, noir et blanc. Composez 583-1569 demandez Réjean. [D19-J2-P]

TELEVISEUR couleur "24" avec cabinet \$300, mobilier de salon \$250. COMPOSEZ [le midi ou le soir de 5h.30 à 7h.30] 549-2033 [D19-J2-9-16]

FOUR A CERAMIQUE Paragon, 18 pouces, comme neuf, tout équipé. Prix \$450. Composez 548-5275 [D19-J. 2]

CHIOTS Esquimaux [Alaskan Malamuth] 2 mois. Composez après 6 heures 583-3201. [janv. 2 P]

ENSEMBLE couvre-lit et draperies en velours pour chambre à coucher; plusieurs articles pour bébé; toiles de différentes grandeurs avec frange; composez [après 6 heures] 583-0251. [janv. 2 JNO]

A vendre

EMPLACEMENTS pour constructions résidentielles situés dans les limites de la ville de Lac-Mégantic, sur la rue Salaberry. Services d'aqueduc et d'égouts rendus:

5 terrains 100' x 100'

Pour informations, s'adresser à:

LUCIEN BILODEAU

Mégantic Manufacturing Co. Tél.: 583-1550 [jour] ou 583-0439 [soir]

TOURNE-DISQUES portatif avec 2 colonnes de son. Prix \$ 50 aussi rideau plein-jour de 10 pieds. Composez 583-3179. [déc. 12-19, janv. 2 P]

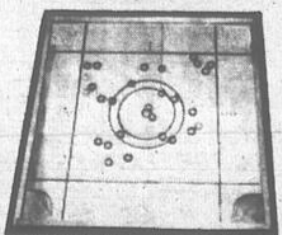
GADGETS PUBLICITAIRES

Calendriers, plumes, cartons d'allumettes, bâtonnets à mixer la boisson, etc. macarons, imprimés à votre nom. Une publicité bien appréciée. S'adresser à:

GERARD PORIER 5042 rue Laurier Lac-Mégantic TEL.: 583-3791

après 4h.30 P.M.

JEUX DE PICHENETTES



Fabriqués en bois franc, à la main, grandeur 30 x 30. CADEAU idéal pour toute la famille vendu à prix de débarras. S'adresser à Daniel Lecours, tél. 544-4282, Woburn.

CARTES DE REMERCIEMENTS et CARTES MORTUAIRES — Le deuil vous a frappé, vous désirez exprimer votre reconnaissance à ceux qui vous ont témoigné leur sympathie voyez notre catalogue de cartes ou de lettres de remerciements ainsi que de cartes mortuaires. Satisfactions garanties. S'adresser à l'ECHO DE FRONTENAC 5040 Boulevard des Vétérans, Lac-Mégantic, durant les heures de bureau ou le soir sur rendez-vous [583-1630 ou 583-2217]. F 27 JNO

Terrains à vendre

Ferme au Lac-Drolet, avec sucrerie. Maison et grange 146 acres de terrains. Composez [418] 459-3343 ou 459-6827. [sept. 12 JNO]

A LOUER

LOGEMENT 4 1/2 pièces semi-meublées, au rez-de-chaussée, libre le 1er janvier. S'adresser à François Maillet, tél.: 583-1897. [déc. 5 JNO]

LOGEMENT non meublé situé au 3258, rue Agnès, libre immédiatement. Composez 549-2155 à Lac-Drolet. [déc. 5 JNO]

ROULOTTE pour une personne ou un couple, chauffée et éclairée, située à Sainte-Cécile. Composez 583-0722. [déc. 5 JNO]

LOCAL commercial situé au sous-sol de l'édifice des notaires Drouin et Talbot au 4927 Laval. Composez 583-0787 ou 583-4945. [août 15 JNO]

CHAMBRE et PENSION au 5014 rue Champlain, s'adresser à Mme LUCILLE LACHANCE, tél. 583-2546 [S 4]

APPARTEMENTS meublés à louer de 2 1/2 pièces. S'adresser à Jean-Marc Gagnon, ou composez 583-1521. [déc. 5 JNO]

LOGEMENT à louer de 4 1/2 pièces, non chauffé, situé rue Lalemant. Libre le 1er décembre. Composez 583-0302. [déc. 5 JNO]

LOGEMENT 4 1/2 pièces, situé rue Laval, libre immédiatement composez 583-2323. [oct. 31 JNO]

LOGEMENT de 3 1/2 pièces, à SOUS-LOUER dès maintenant situé rue Laviolette. Composez 583-0298 ou 443-2513 [D19JNO]

LOGEMENT meublé refait à neuf, 3 1/2 pièces, situé rue Champlain. Composez 583-1349. [janv. 2]

LOGEMENT de 4 à 5 1/2 pièces à louer. Composez après 5 heures 583-1580. [janv. 2-9 P]

LOGEMENT 4 1/2 pièces, chauffage à l'électricité, entrée 220, situé au 3780 rue Lemieux. Composez 583-1522. [janv. 2]

ON DEMANDE

J'ACHETE des peaux de boeuf au prix de \$25. chacune ou plus. S'adresser à ANTOINE BLAIS R.R. 5 Lac-Mégantic, tél. 583-1757 [D19-J2-9P]

CHERCHONS grande maison à louer, située dans un environnement de 10 milles autour de Lac-Mégantic. Composez [après 5 heures] 583-4025. [janv. 2]

FOURRURES

Pour VENTE, REPARATION, ECHANGE de fourrures, consultez une maison de confiance

CLAUDE BECHARD

FOURRURES 3024 RUE AGNES - 583-3737

DISQUES-PHOTO «ELVIS PRESLEY»



A legendary performer vol 3 en SPECIAL: \$13.98



Elvis a Canadian Tribute sur vinyl or en SPECIAL: \$7.98

Ces disques sont en quantité très limitée. Venez chercher votre disque aujourd'hui même chez Gilles Thibodeau, 3653, Montcalm, Lac-Mégantic, G6B 2H8. Tél.: (819) 583-1817 livraison postale disponible, si désirée. (Disponible pour seulement \$0.50 liste de disques de Elvis Presley comprenant plus de 72 albums simples et doubles).

DIVERS

ABANDON DES AFFAIRES

Tous les tissus sont réduits au complet même la nouveauté d'automne. Le commerce aussi est à vendre, bonne clientèle établie. Chiffre d'affaires intéressant. Prix raisonnable. S'adresser à:

Mme Yolande Dubé

Tél.: 583-3670

[D-19-JNO]

Récompense promise pour qui rapporterait un nom ou un numéro de licence d'auto qui aurait récemment été endommagé du côté droit car le propriétaire de cette dite voiture a fait un délit de fuite vendredi le 22 décembre 1978. Tout bon renseignement serait fort apprécié car personne n'aimerait que ça leur arrive. S.V.P. vous pouvez téléphoner après 5 heures p.m. à 583-3197. [janv. 2]

R. Boucher Auto Radiateurs

St-Jean Vianney [R.R. 1 Lac-Mégantic] Tél.: [819] 583-0304

SPECIALITE

Tous genres de radiateur et de réservoirs à essence et diesel. [M - 12 JNO]

COURS D'ORGUE — Apprenez à jouer de l'orgue, quel que soit votre âge, méthode facile et progressive pour débutants et avancés. S'adresser à DESIRE VACHON, 4302 Dollars. COMPOSEZ 583-1899 [N 6 JNO]

Numéros gagnants chez LEBRUN TEXACO GAZ-BAR

2740 Laval Nord Lac-Mégantic

[BLANC] 156 525 159 019 159 889 [montre]

REPARATION de réfrigérateurs, laveuses, sècheuses poêles, lave-vaisselle, etc. des marques suivantes: Kelvinator, Roy Gibson, Admiral, Moffatt, McClary Easy, Maytag, General Electric, Frigidaire, White, Westinghouse, etc. Maintenance effectuée par Gagnon Service [Raynald Gagnon, prop.] R.R. 1, Lac-Mégantic. Composez 583-3645. [oct. 3 JNO]

SPENCER fait sur mesures vos vêtements de fond et soutie-gorge... dessins individuellement pour vous et vous uniquement. Vendus par Mme Bernadette LEBLANC 3932, rue Laval, Lac-Mégantic Tél.: 583-0203

CORSETTERIE SUR MESURES

- SPENCER
- SPIRELLA
- JOUVENCE

Mme Berthe DALLAIRE [819] 548-5358 ST-LUDGER

INFORMATION D'EMPLOIS pour travail outre-mer, P.I.P.-E. Line l'Alaska, tous les métiers et professions pour hommes et femmes. Ecrire à C.P. 274 Station N. Montréal, Qué. H2X 3M4 [D19-J2-9-16]

REPARATION ET DECAPAGE

de meubles antiques et autres

Bruno Isabelle antiquaire

3678 du Foyer, app. 7 tél.: 583-1202

Oct. 11 JNO

PIERRE & PIERRETTE PATISSIERS

GATEAUX de NOCES ANNIVERSAIRES et de tous genres

FAISONS LIVRAISON Tél.: 583-2744

ARGENT à prêter

- \$1000 à \$50,000 en 1ère, 2è hypothèque partout.
- Taux à partir de 10%
- Payez toutes vos dettes et faites un seul petit paiement
- Attention spéciale à toutes demandes de la campagne.

BADEAU & FILS

Courtiers 1576 King Ouest

Téléphones:

Sherbrooke: 569-7375 soir: 563-5604 Drummond.: 477-2890 Victoriaville: 752-7772

Jeu de puissance

Puissance au travail. Puissance partout... Quel que soit votre jeu, jouez gagnant. Soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Être en forme, c'est donc plaisant!



LOTS BOISES A VENDRE

au

DEVELOPPEMENT de la BAIE VICTORIA

Magnifiques terrains subdivisés par un arpenteur-géomètre à vendre, avec accès à une plage privée sur le lac Mégantic. Endroit idéal pour se reposer.

- * Terrains sablonneux
- * Sports: natation, pêche, voile, chasse, motoneige, etc...
- * Taxes municipales et scolaires minimes
- * Conditions faciles de paiement
- * Terrain à partir de \$600.

Pour informations, s'adresser aux

PLACEMENTS DUBE inc.

5060 PAPINEAU

LAC-MEGANTIC

Raymond DUBE, président 583-2424

Jérôme DUBE, secrétaire 583-3893

Jacques DUBE, gérant 583-0410 583-0218

André Dubé, très., Woburn 544-2722 544-2822

VENTE

Commencant
JEUDI le 4 JANVIER à 9.30 hres

25% d'escompte sur
HABITS DE SKI

\$15.00 Pour LOT de JACKETS
garçons et filles
UN TRES GRAND SPECIAL

ROBES et JUPES
à **\$15.00** et **\$19.95**

Le KAROUSEL enr.

Spécialité pour adolescents et juniors (garçons et filles)
Mme Gisèle Cloutier Beaudoin, prop.

5429 FRONTENAC 583-3331 LAC MEGANTIC

CHEMISES

pour garçons et filles
à **\$8.99** et **\$10.00**

JUPES assorties

à **\$8.95** et **\$10.00**

GILETS

pour garçons et filles
\$5.00 **\$8.99** **\$10.00**

JEANS PANTALONS JUPES JEANS DENIM

\$15.00

Ensemble:

TUQUE et FOULARD

\$5.00

MANTEAUX

à **1/2** prix

OUELLETTE - THERRIEN



En l'église Notre-Dame de Fatima le 30 septembre a été béni le mariage de Mlle Françoise Ouellette, fille de M. et Mme Jean Houle [Solange Maheu] de Lac-Mégantic et M. Michel Therrien, fils de M. et Mme Raymond Therrien [Bibiane Talbot] de Lac-Mégantic. Les nouveaux époux demeurent à Lac-Mégantic. Nos meilleurs vœux, de bonheur accompagnent Françoise et Michel.

COTE - TALBOT



En l'église de Sainte-Cécile, le 7 octobre, se sont unis par les liens du mariage Mlle Rosanne Côté, fille de M. et Mme Rosaire Côté de Sainte-Cécile et M. Richard Talbot, fils de M. Edgar Talbot de Saint-Joseph du lac de Montréal. Les nouveaux époux demeurent à Saint-Joseph du Lac. Nos meilleurs vœux de bonheur accompagnent Rosanne et Richard.

INTERETS SUR LES PARTS SOCIALES CAISSES POPULAIRES

Dans un article en date du 15 décembre 1978 paru dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec, M. Normand Girard transmet un "bon tuyau" aux membres des Caisses populaires.

Se référant à la loi 46, il invite les membres des Caisses populaires à transférer à l'épargne stable ou à l'épargne à terme, d'ici le 1er janvier 1979, les sommes d'argent qu'ils détiennent en parts sociales.

Trois éléments doivent être précisés à la suite de cet article:

1- A cause des intérêts courus, il n'est jamais recommandé de faire des transferts de capital social ou d'épargne au milieu d'un mois ou d'une période donnée.

2- Les années sociales de la plupart des Caisses populaires ne commencent pas le 1er janvier. De fait, elles sont réparties sur les 12 mois de l'année.

3- Les Caisses populaires entendent continuer à rémunérer le capital social à des taux équivalents à ceux qui existent maintenant.

Une décision précitée de transfert de capital social dévolu dans une Caisse populaire risquerait donc de ne pas être à l'avantage du membre.

L'article mentionné ne fait aucune référence aux dispositions transitoires de la loi 46 qui donnent aux Caisses populaires et aux unions régionales toute la latitude voulue pour que le capital social continue d'être rémunéré selon des taux équivalents à ceux qui existent maintenant.

Traditionnellement, la rémunération du capital social dans les Caisses populaires était faite à partir des trop-perçus de fin d'année. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que la rémunération du capital social s'est faite, en pratique, selon les mêmes modes que pour les comptes

d'épargne. La loi 46 ne vise donc qu'à rétablir le mode de rémunération du capital social utilisé auparavant.

Peu importe le mode de rémunération du capital social, il convient de rappeler aux membres des Caisses populaires deux points particulièrement importants:

1- Les économies qu'un membre peut confier à la Caisse populaire sous forme de parts sociales ou sous forme d'épargne, jouissent d'une sécurité entière et sont totalement garanties contre toutes pertes éventuelles.

2- Les Caisses populaires ont toujours eu comme politique de bien rémunérer le capital social car il constitue un titre de participation à la propriété et un élément de solidité et de stabilité.

Depuis l'adoption de la loi 46, les unions régionales et la Fédération ont transmis aux Caisses populaires un certain nombre d'indications pratiques sur le plan administratif.

Des dispositions ont été prises pour que tous les membres des Caisses populaires aient l'information nécessaire sur ce sujets en temps opportun. Si un membre désire effectuer des changements dans la répartition des épargnes qu'il détient à sa Caisse populaire, il pourra donc le faire en toute connaissance de cause et après réflexion.

Ligue mixte Grosses quilles O'Keefe

Centre Mgr Bonin

CLASSEMENT DES EQUIPES APRES 42 PARTIES

Giroux Gaz Bar	35
Grondin & Fils	32
Handy Andy	22
Nettoyeur Moderne	22
Les Moooses	19
Restaurant B.B. Curb	17
Epicierie Fatima	17
Mégantic Furniture	12

UNE PISCINE A LAC-MEGANTIC

Une activité susceptible d'intéresser le public des environs de Lac-Mégantic.

Suite à une première réunion publique, un comité provisoire a été mis sur pied. Le rôle de ce dernier est de faire des démarches pour en arriver à former un comité permanent.

Voilà! C'est la première démarche. Nous faisons appel à votre organisme afin que vous nous apportiez une précieuse collaboration. Nous serions heureux qu'un ou deux de vos membres soient délégués pour former le comité permanent. Ce comité perma-

nent étudiera les possibilités d'une piscine à Lac-Mégantic. Il faut comprendre la nécessité d'avoir l'appui de plusieurs organismes pour la mise en place d'une activité d'une telle envergure.

Si une piscine à Lac-Mégantic vous tient à coeur, joignez-vous au comité provisoire, en faisant parvenir le ou les noms des personnes qui représenteront votre organisme: Monsieur Odilon Vallerand 4275, rue Dollard, Lac-Mégantic, P.Q.

Le comité provisoire par Thérèse Morin

CINQ [5] MEILLEURS JOUEURS FEMININ

Mireille Vallières	139.3
Lucie Trudel	138.4
Doris Bolduc	137.6
Claudette Sirois	135.6
Lise Duquette	131.8

CINQ [5] MEILLEURS JOUEURS MASCULIN

Pierre Duquette	167.2
Sylvain Leclerc	153.1
François Durand	152.2
Laurent Leblond	151.5
Réjean Pouliot	151.4

PLUS HAUT SIMPLE

Claudette Sirois	154
Sylvain Leclerc	190
Nettoyeur Moderne	748

PLUS HAUT TRIPLE

Claudette Sirois	428
Pierre Duquette	540
Nettoyeur Moderne	2110

RENCONTRE 9 JANVIER

Handy Andy vs Mégantic Furniture; Les Moooses vs Grondin & Fils; Giroux Gaz Bar vs Nettoyeur Moderne; Epicierie Fatima vs Restaurant B.B. Curb.

RENCONTRE 8 JANVIER

Mégantic Auto (72) vs Mégantic Manufacturing Co.; Laurentien vs Magalix enr.; Salon Turmel vs Raymond Lafontaine exc.; R. Farmer vs Marquis Inc.



M. Georges Girard, représentant O'Keefe pour Lac-Mégantic, remet une valise sport O'Keefe au joueur du mois d'octobre du Royal, Johnny Paradis.

Avis aux musiciens de la région

Formation d'une Association des Musiciens de l'Estrie

(C.C.) — Depuis cet automne, des musiciens des Cantons de l'Est travaillent à la mise sur pied d'une association vouée à la défense de leurs intérêts individuels et collectifs et à la promotion de la musique sous toutes ses formes dans l'Estrie. L'A.R.M.E. (Association Régionale des Musiciens de l'Estrie) s'est donnée un exécutif provisoire qui doit préparer la fondation officielle de l'Association vers Pâques.

OBJECTIFS

Des besoins de meilleure connaissance et d'échanges entre musiciens ainsi que des besoins d'information d'échanges de services techniques matériels et organisationnels, sont les principales raisons qui ont conduit à la mise sur pied d'une telle association. Le document de travail du comité provisoire fait également ressortir la nécessité urgente pour les musiciens d'être reconnus

comme des interlocuteurs valables auprès de ceux qui déterminent l'avenir de la musique. L'association devra s'impliquer dans la décentralisation de la politique culturelle québécoise et participer au développement de la musique estrienne et québécoise.

COURT TERME LAC-MEGANTIC

Une des premières tâches est de réussir à rejoindre des musiciens dans toutes les régions de l'Estrie et d'avoir un répondant dans chacune d'elle. C'est le cas particulièrement dans la région de Lac-Mégantic où les contacts ne sont pas encore établis, même si notre zone est riche en musiciens de toutes sortes. L'A.R.M.E. est ouverte à tous les musiciens aussi bien amateurs que professionnels qu'ils soient folklorique ou classique, interprètes, auteurs compositeurs, paroliers, violoneux etc...

Un importante réunion d'information aura lieu le 14 janvier à Sherbrooke au CEGEP (Local du Multi Pavillon 3). On y traitera entre autres de la question



QUATRE GENERATIONS DU MEME SEXE — Tomy 3 mois est de la quatrième génération du même sexe, on reconnaît son arrière-grand-père, M. Moïse Lacasse, 85 ans, de Lac-Mégantic, son grand-père M. Julien Lacasse, 48 ans, de Lac-Mégantic, son père M. Gaétan Lacasse 27 ans de Saint-Jean Vianney. Nos félicitations.

du recrutement dans toutes les zones de la région. Pour toute information supplémentaire on peut s'adresser à Jocelyne Turcotte, animatrice culturelle à la ville de Lac-Mégantic (Centre Mgr Bonin, Tél : 583-0630). Jocelyne Turcotte a également en main des formules d'adhésion à l'A.R.M.E. Si l'on désire rejoindre l'A.R.M.E. à Sherbrooke, l'adresse est 1-402, Rue McManamy, Sherbrooke J1H 2M3, tél: 563-7028.

AUBERGE des BOULEAUX

(2 milles de Nantes chemin de Milan)

NANTES

DANSE AVEC ORCHESTRE
TOUS LES SAMEDIS SOIR

SALLE de RECEPTIONS [819] 657-4935

BIENVENUE A TOUS

MOTEL du BOULEVARD

St-Gédéon, Bce Sud

Laurent BISSON et Bertrand TANGUAY, prop.

ROSAIRE DEROY, organiste au PIANO BAR
du jeudi au dimanche soir

Restaurant (Christian MARQUIS, chef cuisinier)

12 UNITES de MOTEL (418) 582-3348

Parade du Père Noël à Stratford Centre

DNC (G.V.) — Le 17 décembre 1978, à Stratford Centre, avait lieu la fête des enfants à l'occasion de la venue de Noël. Ceci se passe sur la Rue Principale débutant par une parade avec la locomotive de la ferme Lac Aylmer qui accueillait dans sa voiture la fée des Etoiles avec nombreux enfants et du traineau avec le Père Noël qui distribuait de jolis bas de Noël aux enfants tout le

long du parcours. Il y avait escorte de notre garde paroissiale qui a été les responsables de l'organisation de cette fête. Ceux-ci veulent bien profiter de l'occasion pour remercier tous ces donateurs qui ont aidé à faire un succès ayant permis de distribuer quelques centaines de bas qui ont fait la joie des enfants.

Nos gardes veulent bien profiter de l'occasion pour souhaiter Bonne et Sainte Année à tous les paroissiens.

SAMEDI SOIR
DIMANCHE APRES-MIDI et
DIMANCHE SOIR

Orchestre
"LES COPAINS"

à la salle **La Martinique**

ST-SEBASTIEN

Salle de réceptions - Banquets

Noces - Bar Salon

COMPOSEZ [819] 652-2033

MOTEL SUR LE LAC

R.R. 2 - situé à 1 mille du centre-ville
[chemin de Woburn]

BAR SALON — tél. 583-0293

OUVERT à L'ANNEE

Un nouveau MOTEL sur les bords du lac Mégantic
TRES MODERNE muni de cuisinettes

- * présentement PRIX DE SAISON
- * TARIFS SPECIAUX pour voyageurs et groupes
- * SOUPERS DE GROUPES (jusqu'à 25 personnes)

Composez 583-0293 pour réservations

On vous servira ce que vous désirez

JAN 5-6-7-8-9-10-11

VEN. à JEU.



POUR TOUS



Nous vous souhaitons d'abord une bonne année 1979.

Nous remercions toutes celles qui ont participé à nos activités pour l'année 1978.

Notre assemblée générale sera tenue le 7 janvier à 10 heures au club. Votre carte 1979 qui sera en vente à la porte pour celle qui ne l'on pas encore sera exigée. Notre fête des enfants et l'échange a été un gros succès, merci à vous tous.

Nous avons attribué plusieurs prix de présence à cette occasion.

L. Rousseau,
publiciste

Après 2000 ans de civilisation
on a besoin
de se débarrasser
The Commodores
Donna Summer
**DIEU MERCI
C'EST VENDREDI**
V.F. de
(THANK GOD IT'S
FRIDAY)

AUSSI



POUR TOUS

CINEMA
MEGANTIC

VEND. à JEUDI
5 au 11 janvier

Pour horaire
583-4970



3284 rue Laval

BAR SALON --- 38 UNITES de MOTEL

Tous les samedis musique de danse
avec André, chanteur à l'orgue et
Ligori à la guitare.

SALLE à MANGER: ouvert 7 jours par semaine
Spécialités: Fruits de mer — Fondus — Steaks
Pour réservation de groupe: 583-3680

Lac-Mégantic

583-2110 [motel]

A St-Jean Vianney

Piéton heurté mortellement par une automobile

Un jeune homme de douze ans Eric, fils de M. et Mme Jacques Couture de Saint-Jean Vianney a été victime d'un accident de la route quelques jours avant Noël, soit vendredi le 22 décembre. L'enfant circulait sur la route 204 en face du domicile de ses parents lorsque l'accident est survenu. C'est en traversant la chaussée en courant qu'une automobile le happa mortellement. L'automobiliste a tenté en vain d'appliquer les

freins, mais l'état glissant de la route l'empêcha d'immobiliser son véhicule.

Transporté par les ambulanciers de la Maison Jacques & Frère à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, les médecins n'ont pu que constater la mort de l'enfant.

L'agent Bernard Fiset de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic a fait les constatations d'usage.

Incendie à Val Racine d'origine criminelle

Trois suspects ont été appréhendés, accusés d'avoir mis le feu à une maison située à un mille environ du village de Val Racine.

Il s'agit de la propriété de M. René Gagné qui a été ravagée par les flammes, de fond en comble mardi le 26 décembre dernier vers 10 heures le soir.

Les accusés auraient pénétré dans la demeure en brisant les carreaux d'une fenêtre, puis, après avoir tout saccagé ont mis le feu à l'aide d'une lampe à l'huile.

C'est l'agent Marc Lemarier qui s'est rendu sur les lieux faire les constatations d'usages. L'agent Jacques Fréchette de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, mène l'enquête.

La SSJB UNE GROSSE AFFAIRE

SECTEUR NO. 10

Bravo à notre président de ce secteur, M. Léandre Breton et son secrétaire, M. Léopold Pilote, pour la remise en marche de la section de la paroisse St-Jean-Vianney, l'une de leurs magnifiques réalisations au cours de l'année 1978. Cet événement s'est produit le 25 novembre dernier, alors que la majorité des dirigeants de la

section Ste-Agnès se sont rendus animer la messe de 7h30 pm à l'église St-Jean-Vianney, après quoi une réunion était convoquée au sous-sol de cette église, pour former le nouveau bureau de direction. Ont été appelés à ces fonctions, Mme Jeanne Bédard, présidente, Mme Lucille Couture, secrétaire et Mme Marthe Philippon, ainsi que MM. Réal Doyon et Louis Therrien, comme di-

rectrice et directeurs.

Un vote de félicitations et surtout de remerciements sincères a été enregistré aux minutes en faveur de Mmes Irène Bilodeau et Marthe Philippon qui ont dirigé cette section durant dix-sept années. C'est le curé de la paroisse, M. Charles-H. Doyle, qui a adressé le mot de l'animateur spirituel, et le responsable pour le secteur du recrutement au Service d'Entr'Aide M. Léopold Pilote, a fourni de bonnes explications sur ce comité important de la S.S.J.B. de l'Archidiocèse de Sherbrooke. Félicitations aux élus et bonne chance dans vos réalisations.

SERVICE D'ENTR'AIDE

A compter de janvier 1979, les membres du Service d'Entr'Aide, c'est-à-dire ceux des groupes réguliers et spéciaux, recevront une seule facture devant être acquittée en un seul versement. Il s'agit là d'une initiative qui nous a été suggérée par la très grande majorité de nos dirigeants et de nos membres. En effet, depuis plusieurs années, plus de 80%

de nos membres paient tout leur dû envers le Service d'Entr'Aide en un seul versement. Cette pratique a été généralisée et semble rencontrer l'approbation presque unanime de la très grande majorité de nos membres. Devant cet état de choses, les membres du Conseil Diocésain ont résolu, suite à une recommandation des dirigeants du Service d'Entr'Aide, d'adopter d'une façon officielle cette pratique d'un seul versement. Il y aura cependant une exception qui viendra confirmer la règle générale. Les membres qui ont fait l'option à 70 ans et qui sont cotisés pour un montant plus élevé que \$60, soit environ 260 personnes, pourront effectuer leur paiement en deux versements. Pour tous les autres la facturation sera unique et ils auront un seul versement à faire. Pour les hommes, le 15 janvier et pour les membres féminins, le 15 mars. Ce changement sera expliqué à chaque membre dans une lettre qui sera incluse dans le premier avis qui sera expédié à chacun des membres du Service d'Entr'Aide.

PRIX MUSICAL

C'est lors du banquet clôturant la trente-et-unième Journée Plénière des sections féminines, tenue à Sherbrooke, sous la pré-

Bonne et Heureuse Année

C'est une coutume très chrétienne que de se souhaiter, au début de chaque année, du bonheur, de la santé, de la paix, de la prospérité. Car, s'il est vrai qu'on ne peut pas être heureux sans être aimé, on ne croit pas vraiment non plus qu'on est aimé, si on ne nous le dit pas.

Personnellement, je crois à la sincérité des personnes qui me souhaitent du bien. Je ne vois pas pourquoi j'en douterais. Au-delà de toutes nos petites misères et mesquineries, il y a dans le cœur des hommes un grand désir d'être bon pour les autres. En tout cas, quand je souhaite du bonheur aux autres, j'essaie d'être très sincère.

Acceptez que je vous souhaite une bonne, heureuse et sainte année, et, LOUE SOIT LE CHRIST JESUS!

Germain Lavallée, prêtre
Curé de Sainte-Agnès

sidence de Mme Pierrette Boucher, le 22 octobre dernier, que le prix musical Valmore Olivier 1978 a été décerné par le Conseil Diocésain à Mlle Chantal Juillet, de Sherbrooke, dont plusieurs mélomanes méganticois ont pu apprécier les nombreux talents à l'instrument qu'on qualifie de plus difficile à manier, soit le violon.

ASSEMBLEE DE SECTEUR

Même si nous sommes un peu en retard, vous nous permettrez de féliciter chaleureusement le président du secteur No. 10, Léandre Breton et son secrétaire, Léopold Pilote pour la belle réunion de notre secteur tenue le 15 octobre dernier et à laquelle assistaient plusieurs membres du Conseil Diocésain, venus de Sherbrooke pour cette importante circonstance. Un repas très succulent, dont avaient pris charge Mme Juliette Pilote et M. Denis Breton a été servi à la perfection, comme d'habitude, par le personnel de M. Normand Philippon, que nous remercions sincèrement. Merci également à M. Marcel Dodier, propriétaire du Motel Panorama, qui avait mis ses salles à notre disposition.

SOUHAITS

Au moment où les lecteurs prendront connaissance de ces lignes, la Fête de Noël fera déjà partie de l'histoire et nous espérons que tous en avez passé un très joyeux. Quoi souhaiter pour l'année 1979?... Sinon qu'elle en devrait être une de Paix, Joies et Bonne Santé pour tous malgré tous les déboires qui s'y rattachent parfois. Souhaitons tout de même le moins d'épreuves possibles et si c'était, nous demandons pour ceux-là, tout le courage nécessaire pour les traverser.

CONDOLEANCES

Les dirigeants du secteur No. 10, accompagnés de quelques dirigeants de la S.S.J.B. de Lac-Mégantic et St-Jean-Vianney, ont pu procurer quelque réconfort à M. Jacques et Mme Lucille Couture, parents d'Eric, décédé accidentellement le 22 décembre dernier, en organisant une petite cérémonie auprès de la dépouille mortelle. Nos condoléances à ses parents éprouvés et à tous els membres des familles Couture et Duquette.

J.-Arthur Poulin,
Conseiller Diocésain.

BONNE ANNEE A TOUS!

Spécialement à notre clientèle dont nous apprécions le patronage

MAGASIN D'ACCOMMODATION

Léo Daigle, prop.
4767, rue Laval Lac-Mégantic 583-0035



Depuis plus d'un an j'ai le plaisir de servir la population de la région et de la conseiller quand il s'agit d'assurance-vie et d'assurance générale

A tous je dis

Bonne, heureuse et prospère année 1979

MICHEL PLANTE

Assurance générale — Assurance sur la vie

3485, rue Agnès — Lac-Mégantic — Tél.: 583-2517

CONTRACTEUR-ELECTRICIEN



Pour tous genres de travaux d'électricité résidentiel ou commercial, consultez

GILLES LACROIX enr.

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

5041 PAPINEAU TEL.: (819) 583-3530 LAC-MEGANTIC

TEL. RES. et BUREAU: 583-1458

H.-P. Campeau, C. d'A.A.

ASSURANCES GENERALES
FEU — VIE — AUTOMOBILES

4235 rue Laval Lac-Mégantic, Qué.

ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

Il m'a été agréable au cours de l'année écoulée de servir tous mes clients à qui je transmets mes plus sincères remerciements

A toute la population de la région, je forme des vœux de
BONNE et HEUREUSE ANNEE

GILLES LACROIX enr.

Entrepreneur électricien
5041, rue Papineau — Lac-Mégantic — Tél.: 583-3530